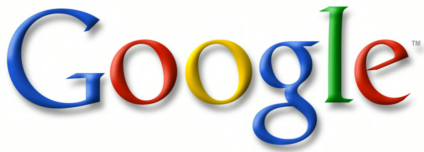





SIGILL: COLL: HARVARD: CANTAB: NOV: ANGL: 1650.
CHRISTO ET ECCLESIAE





LES RELIGIONS

DES

PEUPLES NON-CIVILISÉS

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Essais de critique religieuse. L'Église chrétienne aux deux premiers siècles. — L'Épître de Clément Romain. — Néron l'antéchrist. — De l'Histoire du Dogme. — Le Cantique des Cantiques. — La légende aux bords du Rhin. — Curiosités théologiques. — Renaissance des études religieuses en France. — Nouvelle édition. 1 vol. in-8......... 7 fr.

Études critiques sur l'Évangile selon saint Matthieu. 1 vol in-8 (Epuisé).. 25 fr.

Histoire du dogme de la Divinité de Jésus-Christ. 1 vol. in-12.. 2 fr. 50

De la Rédemption. Études historiques et dogmatiques. 1 vol. in-8. 1 fr. 50

La Résurrection de Jésus-Christ. Conférence donnée à Neuchâtel, au Temple du Bas, le 22 avril 1869. In-18.......................... 50 c.

Réponse aux partisans de la Résurrection ou contre-notes à propos du supplément de la brochure de M. le Professeur Godet, intitulée l'Hypothèse des visions. In-18.. 25 c.

L'Enseignement de Jésus-Christ comparé à celui de ses Disciples. In-12.. 1 fr.

La Vie de Jésus de M. Renan devant les orthodoxies et devant la critique. 2e édition. In-8.................................. 1 fr. 50

Théodore Parker, sa vie et ses œuvres. Un chapitre de l'Histoire de l'abolition de l'esclavage aux États-Unis. 1 vol. in-12........... 3 fr. 50

Manuel d'Instruction religieuse. 2e édition. 1 vol. in-8...... 2 fr.

Quatre conférences sur le Christianisme, prêchées à Strasbourg, à Nîmes, à Montpellier, à Montauban, à Clairac et dans plusieurs autres Eglises réformées du midi de la France. In-8.................. 1 fr. 50

Douze Sermons. 1 vol. in-8 avec portrait...................... 6 fr. 50

Le Sel de la Terre. Sermon prêché en 1864 dans plusieurs Églises réformées de Hollande et de France, et qui n'a pu l'être à Genève ni à Paris (même année). Seconde édition. In-8.......................... 50 c.

Notre Christianisme et notre bon Droit. Trois lettres à M. le pasteur Poulain au sujet de sa critique de la Théologie moderne. In-8. 1 fr. 50

Le major Frans. Scènes de la vie néerlandaise. Réduction d'après madame Bosboom-Toussaint. 1 vol. in-12....................... 2 fr. 50

Leçon d'ouverture du Cours d'Histoire des Religions au Collège de France. Brochure in-8.................................. 1 fr.

Prolégomènes de l'Histoire des Religions. 3e édition. 1 vol. in-8, 1881.. 6 fr.

HISTOIRE DES RELIGIONS

— I —

LES RELIGIONS
DES
PEUPLES NON-CIVILISÉS

PAR

A. RÉVILLE

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE

TOME DEUXIÈME



PARIS

LIBRAIRIE FISCHBACHER

SOCIÉTÉ ANONYME

33, RUE DE SEINE, 33

1883

HDS

Libourne. — Imprimerie J. Steeg-G. Bouchon.

LES RELIGIONS

DES

PEUPLES NON-CIVILISÉS

TROISIÈME PARTIE

LES OCÉANIENS

CHAPITRE I

CONSIDÉRATIONS GÉOGRAPHIQUES ET ETHNOGRAPHIQUES

Constitution géologique de la région. — Orientation géographique. — Intérêt supérieur de la religion polynésienne.

L'Océanie est tout un monde dont le caractère fondamental consiste en ceci qu'il est essentiellement insulaire. On y compte sans doute de très grandes îles, Sumatra, Java, Bornéo, la Nouvelle-Guinée, et même une île aux dimensions telles qu'elle peut presque prétendre au titre de continent, l'Australie. Nous verrons pourtant qu'elle n'a pas échappé aux

conditions qui semblent vouer à une stagnation prolongée les îles éloignées de toute grande terre continentale. On ne peut pas dire que la géographie océanienne soit achevée. Les cartes bien faites de l'Océanie sont semées de nombreux points d'interrogation, parce qu'on n'est pas encore certain de la position précise ni même de l'existence réelle d'îles recensées au passage par des navigateurs. D'autant plus que, s'il y a des îles qui surgissent encore à notre époque du fond des mers, il en est d'autres qui y rentrent. Un phénomène géologique très remarquable, qui n'est pas inconnu ailleurs, s'élève dans cette partie du monde à la hauteur d'une loi, pour ainsi dire générale, de formation. Je veux parler de ces bancs de coraux ou de madrépores à peu près circulaires qui surgissent de la mer, et tantôt servent de sous-sol aux îles les plus basses, tantôt forment comme un rempart concentrique des îles provenant de soulèvements volcaniques. Souvent même ces bancs entourent des archipels tout entiers, comme les îles Marshall ou les Gambier. La faune et la flore, surtout lorsqu'on s'éloigne de l'Asie, ont quelque chose de primitif, de fossile, comme si un âge géologique, partout ailleurs dépassé, s'était perpétué en Océanie jusqu'à nos jours. On n'y voyait, avant l'arrivée des Européens, aucun de nos quadrupèdes, excepté le chien, le rat et une petite espèce de cochon. Il y a, surtout en Australie, des mammifères bizarres, comme le kangourou, l'ornithorynque, des arbres inconnus ailleurs, plusieurs races humaines parfaitement distinctes, quoique entremêlées, et toutes, à l'ex-

ception des Malais, restées en dehors de la civilisation. Des conditions d'existence aussi particulières ont dû nécessairement imprimer un cachet non moins distinct au développement de l'homme dans ce monde insulaire, et par conséquent son développement religieux doit porter des marques caractéristiques d'une grande originalité.

C'est surtout ce qu'on peut dire de la race intéressante qui peupla les îles comprises sous le nom commun de Polynésie. Mais il importe de fixer autant que possible et avec clarté les principales divisions géographiques de cette partie du monde sans frontières, dont les subdivisions se confondent aisément dans les mémoires et même dans le langage. On étend souvent le nom de Polynésie à ce qui n'a rien de polynésien. On ne réserve pas toujours le nom d'Australie à la grande île nommée de préférence autrefois la Nouvelle-Hollande et qui seule doit porter ce nom.

Nous prenons d'abord un premier groupe d'îles grandes et petites, celui qui se rencontre le premier quand on se dirige de l'Afrique vers l'est. C'est la *Malaisie*, ainsi nommée de ce que la race malaise y est prépondérante, et qui comprend Sumatra, Java, Bornéo, les Philippines, Luçon, les Célèbes et les îles de la Sonde. On peut la renfermer sans trop d'erreur entre le 75e et le 125e degré de longitude est de Paris. A l'exception d'un petit nombre de points, nous laissons la Malaisie en dehors de notre champ actuel d'examen, puisque de grandes religions de civilisation, telles que le bouddhisme et l'islamisme, y ont dominé ou y dominent encore.

Maintenant, au nord-ouest de la Malaisie, bien au sud de la Chine et du Japon, nous détachons un groupe d'archipels que l'on distingue par le nom de *Micronésie*, les îles de Magellan, les Mariannes, les Carolines, les îles Ratik et Ratak, les îles Marshall, les îles Gilbert, sans compter beaucoup d'autres insignifiantes. Ce groupe d'archipels est habité par une race mélangée de Malais, de Papous et de Polynésiens. Il rentre dans notre étude actuelle, et il forme la partie septentrionale du monde océanien que nous voulons étudier.

Tout à fait au sud, se montre la grande Nouvelle-Hollande ou l'*Australie*, à laquelle il convient de rattacher la Tasmanie ou l'île de Van Diemen, qui n'en est en quelque sorte qu'une projection.

Il reste donc, entre la Micronésie au nord, la Malaisie à l'ouest et l'Australie au sud, un immense espace, également semé d'archipels qui vont en se succédant toujours vers l'est dans la direction de l'Amérique. C'est l'espace, et ce sont les archipels qu'il faut distinguer en *Mélanésie* et en *Polynésie*. Une seule très grande île à l'ouest, la Nouvelle-Guinée, est comprise dans cette partie de l'Océanie. Si, de l'extrémité nord de cette Nouvelle-Guinée, on trace une ellipse assez allongée pour que, sans toucher les Carolines, coupant l'équateur à angle aigu et se retournant vers le sud, elle contourne les îles Fidji vers le tropique du Capricorne et passe entre la Nouvelle-Calédonie et l'Australie, on aura tracé la limite septentrionale et orientale de la Mélanésie ou Papouasie, où l'on distingue, outre la Nouvelle-

Guinée, l'archipel de la Nouvelle-Bretagne, celui des îles Salomon, celui des Nouvelles-Hébrides, la Nouvelle-Calédonie, les îles Loyalty, et enfin le groupe des Fidjis.

Tout le reste de l'Océanie appartient à la Polynésie. L'île de Pâque (près du 112e degré longitude ouest de Paris) est l'*ultima Thule* de ce monde à part dans la direction de l'Amérique. C'est, sans contradiction possible, la partie pour nous la plus curieuse, la plus intéressante de toute l'Océanie. Elle se compose principalement, à l'est des îles Fidji, des îles Tonga ou des Amis, des îles Samoa ou des Navigateurs, des îles Ellis, des îles Tokelau ou de l'Union, des îles Hervey ou de Cook, des îles Tubuai ou Australes, des îles de la Société (Taïti), des îles Gambier, des îles Pomotou ou îles Basses. Plus au nord sont les Marquises (Nouka-Hiva); puis, beaucoup plus au nord encore, après avoir traversé un archipel d'îles infinitésimales, vaguement nommé les Sporades polynésiennes, les îles Sandwich ou Hawaï; enfin, tout à fait au sud, en se rapprochant de l'Australie, les deux îles considérables qui font la plus grande partie de la Nouvelle-Zélande.

Il n'est pas contestable que la religion polynésienne, longtemps mal connue, est la plus développée, la plus intéressante des religions océaniennes. Je ne vois, dans le monde non-civilisé, que celle des Finnois qui puisse soutenir la comparaison. La Polynésie a produit toute une mythologie que ses grossièretés et ses puérilités n'empêchent pas de rappeler souvent sans désavantage les plus charmantes

fictions de la mythologie grecque. Nous avons affaire, en l'étudiant, à une race homogène, présentant d'un bout à l'autre de l'océan qu'elle habite une ressemblance merveilleuse de mœurs, de langue et de croyance, et cela malgré la rareté forcée des rapports entre les diverses peuplades, malgré le temps qui s'est écoulé depuis leur séparation. Les autres parties de l'Océanie n'ont à nous offrir que des parallèles très pâles de la religion polynésienne, soit que, comme aux îles Fidji, nous soyons en présence de rudes et brutales traditions qui rappellent ce que nous avons pu voir chez les Caraïbes; soit que, comme en Australie et dans la majorité des îles mélanésiennes, nous n'ayons à recueillir que les superstitions fantastiques et incohérentes de tribus restées au plus bas niveau du développement humain. On ne s'étonnera donc pas si nous faisons une part toute spéciale à la race et à la religion polynésiennes. Les autres suivront plutôt à titre de supplément et d'éclaircissement. C'est d'ailleurs sur la Polynésie, et elle le méritait bien, que nous avons les documents les plus circonstanciés et les plus sûrs.

OUVRAGES A CONSULTER

Il n'y a pas beaucoup plus d'un siècle que la Polynésie peut être considérée comme connue. Les Espagnols, dans leurs traversées des Philippines au Mexique et au Pérou, doivent avoir eu connaissance de l'existence de quelques îles polynésiennes, entre autres des îles Marquises et des îles Sandwich. On dit

qu'elles sont signalées d'une manière peu précise sur d'anciennes cartes espagnoles, et des légendes hawaïennes (Sandwich) parlaient de grands navires des dieux qui avaient été vus au large il y a bien longtemps. Mais il n'en était pas resté d'autre trace. Quelques fragments de navires européens, brisés par la tempête, avaient échoué sur les récifs où les avaient portés les courants, et les indigènes admiraient beaucoup le *bois* extraordinairement dur qui avait servi à faire les clous et quelques plaques encore adhérentes à ces débris dont ils ne s'expliquaient pas l'origine. En réalité, les archipels polynésiens ne furent découverts dans le vrai sens du mot que dans la seconde moitié du siècle dernier. Les voyages successifs et rapprochés de Wallis en 1767, de Bougainville en 1768, et de Cook en 1769, furent de véritables révélations géographiques. C'est aux récits de ces hardis navigateurs que l'on dut les premiers renseignements sur les mœurs et la religion des Polynésiens. Malgré leur peu d'exactitude, ils suffirent pour éveiller fortement l'attention des sociétés de missions anglaises qui, dès 1797, dirigèrent de ce côté des expéditions dont les succès peuvent compter parmi les plus remarquables de l'histoire toujours très discutable des missions. Le fait est qu'aujourd'hui la Polynésie, à peu d'exceptions près, est devenue chrétienne et que les naufragés n'y courent plus, comme autrefois, le risque d'être recueillis pour être mangés. De plus, il s'est trouvé parmi les missionnaires anglais quelques hommes instruits, capables, qui se sont donné sérieusement la peine de recueillir les traditions authentiques des insulaires du Pacifique avec un sentiment éclairé de leur importance au point de vue de l'histoire religieuse, et non plus avec ce dédain et cette

suffisance ignorante qui dépare si souvent les récits des missionnaires.

Nous citerons d'abord *An Account of the Natives of the Tonga Islands* (Description des naturels des îles Tonga), de WILLIAM MARINER, qui avait résidé sept ans aux îles Tonga. Embarqué à bord d'un vaisseau anglais qui échoua en 1806 sur les côtes de l'île principale, il fut du petit nombre des marins échappés au massacre de l'équipage et devint un favori du roi. La seconde édition de son ouvrage parut à Londres en 1818. — JOHN WILLIAMS, *Narrative of missionary Enterprises in the South-Sea Islands* (Récit des entreprises missionnaires dans les îles de la Mer du Sud). Williams fut tué dans une île de la Mélanésie, où les indigènes se vengèrent sur lui du mal que leur avait fait l'équipage d'un navire européen. Son ouvrage, qui parut à Londres en 1837, eut un succès colossal, et la lecture en est encore très fréquente dans les pays de langue anglaise. Il est arrivé à sa 42e édition. — WILLIAM ELLIS, *Polynesian Researches* (Recherches polynésiennes), traitant surtout des archipels de Sandwich (Hawaï) et de Taïti. La dernière édition que je connaisse est datée de Londres, 1853. — Sir GEORGE GREY fut, de 1845 à 1855, gouverneur anglais de la Nouvelle-Zélande, et, par une administration aussi équitable que ferme, il mit un terme aux guerres sanglantes que les faiblesses ou les fautes de ses prédécesseurs avaient provoquées et laissé s'invétérer entre les Européens et les Maoris (indigènes). Il apprit la langue du pays et il eut des entretiens fort curieux avec les anciens sorciers ou prêtres indigènes, par lesquels il se fit en quelque sorte dicter les traditions héroïques et religieuses de la race. Il en fit un livre extrêmement riche de renseignements au-

thentiques, qui parut à Londres en 1855 sous le titre de *Polynesian Mythology*. — TURNER, *Nineteen Years in Polynesia* (Dix-neuf ans en Polynésie). Londres, 1861. — WILLIAM WYATT GILL, *Myths and Songs from the South Pacific* (Mythes et Chants du sud du Pacifique), Londres, 1876, avec une préface laudative et méritée de M. Max Müller, d'Oxford. Ce missionnaire a résidé vingt-deux ans aux îles Hervey, non loin de l'archipel des Tonga. Son recueil a pour nous l'avantage de nous faire bien connaître la mythologie de la Polynésie occidentale. Peut-être pourrait-on reprocher à l'auteur d'avoir trop cherché à systématiser et à interpréter philosophiquement une mythologie bien naïve pour contenir toutes les choses transcendantes qu'il y voit. — ABRAHAM FORNANDER, *An Account of the Polynesian Race, its origin and migrations* (Etude sur la race polynésienne, son origine et ses migrations), 2 vol., dont le second a paru à Londres en 1880. L'auteur exerça longtemps les fonctions de juge anglais aux îles Sandwich, apprit la langue indigène et s'occupa beaucoup de recueillir tout ce que les Hawaïens pouvaient fournir de renseignements et de souvenirs. C'est à lui qu'on doit l'explication définitive des causes réelles de la mort de Cook. On peut seulement regretter qu'il ait un peu gâté le très réel mérite de son ouvrage, instructif surtout pour tout ce qui concerne l'archipel hawaïen, par des hypothèses plus que contestables sur les antiquités de la race polynésienne qu'il veut absolument rattacher aux Aryens et aux Couschites.

En français, nous avons les récits de voyages de LAPÉROUSE (1785), de LABILLARDIÈRE (an VIII), envoyé en 1791 à la recherche de l'infortuné navigateur, le *Voyage autour du monde* de Freycinet (1817-1820), et de Dupetit-Thouars (1837-1840), et ceux de Dumont

d'Urville. Malheureusement ces ouvrages de marins de profession nous éclairent très peu sur la religion de l'Océanie. — MOERENHOUT, consul-général des Etats-Unis aux îles Océaniennes, *Voyages aux îles du Grand Océan*, Paris, 1837. — LUTTEROTH, *Histoire de Tahiti*, Paris, 1843, écrit de circonstance qui fut composé à l'occasion de l'affaire Pritchard. — ARBOUSSET, *Tahiti et les îles adjacentes*, Paris, 1867.

En allemand, il faut citer surtout le VI[e] volume de la grande *Anthropologie* de WAITZ, rédigé et terminé en 1872 par son collaborateur et continuateur G. GERLAND. C'est un répertoire extraordinairement abondant de faits discutés scientifiquement, avec une grande compétence, non sans prolixité et avec les marques les moins dissimulées d'une gallophobie intense. — C. SCHIRREN, *Die Wandersagen der Neuseelænder und der Mauimythos* (Les Légendes de migration des Néo-Zélandais et le Mythe de Maui), Riga, 1856. — *Die heilige Sage der Polynesier* (La Légende sacrée des Polynésiens), par A. Bastian, Leipzig, 1881. Livre très savant et très diffus; trop dominé selon nous par la tendance à attribuer aux naturels de la mer du Sud des idées cosmogoniques et théogoniques transcendantes.

Beaucoup de ces ouvrages, ceux en particulier des navigateurs et le riche répertoire de M. Gerland, sont également à consulter pour les autres parties de l'Océanie. Nous avons à citer spécialement pour les îles Fidji WILLIAMS and CALVERT, *Fidji and the Fidjans*, Londres, 1870. — Le Hollandais DE BRUYN KOPS, *Bydrage tot de Kennis der noord-en oost-kusten van N.-Guinea* (Essai pour servir à la connaissance des côtes septentrionales et orientales de la Nouvelle-Guinée), dans le recueil intitulé *Naturkund. Tyds-*

chrift van Nederland. Indie (Revue d'études naturelles des Indes néerlandaises), I, 169. — Erskine, *Cruise among the islands of the Western Pacific* (Croisière dans les îles du Pacifique occidental), Londres, 1853. — A. R. Wallace, *The Malay Archipelago*, 7e éd., Londres, 1880. — Cheyne, *A Description of islands in the Western Pacific Ocean* (Description des îles de l'Océan Pacifique occidental), Londres, 1852.

Pour la Micronésie, Le Gobien, *Histoire des isles Marianes*, Paris, 1700.

Pour l'Australie, nous avons à mentionner G. Grey, *Journal of two expeditions in N.-W. and W. Australia* (Journal de deux expéditions dans l'Australie du N. O. et de l'O.), Londres, 1841. — Hale, *Ethnography and Philology*, Philadelphie, 1846. — Kœler, *Notizen ueber die Eingebor. der St-Vincent golfes in Sud Australien* (Notices sur les indigènes du golfe St-Vincent au sud de l'Australie), Berlin, 1844, et *Brief aus Australien* (Lettre d'Australie), *ibid.*, 1850, dans les *Monatberichten* de la Société de géographie de Berlin. — Behr, *Ueber die Urbewohner von Adelaide* (Sur les habitants primitifs d'Adélaïde), même recueil, nouvelle série, V, 89. — Cunningham, *Two Years in N. S. Wales* (Deux ans dans la Nouvelle-Galles du Sud), Londres, 1827. — Howitt, *Impressions of Australia felix*, Londres, 1845. — Eyre, *Journals of expeditions of discovery into Central Australia* (Journal d'expéditions de découvertes dans l'Australie centrale), Londres, 1845. — Péron, *Voyage de découvertes aux terres australes*, publié par Freycinet, Paris, 1824.

Cette liste est loin d'être complète. Nous aurons encore à citer, chemin faisant, quelques auteurs qui n'en font pas partie, mais seulement à propos de détails accessoires. Les croyances religieuses des Aus-

traliens sont maintenant assez bien connues, bien que leur incohérence et l'état dispersé de la population indigène sur un vaste territoire encore en partie inexploré ne facilitent pas précisément les recherches. On en peut dire autant des îles de la Mélanésie et même d'une partie de la Micronésie, où il reste encore beaucoup à apprendre.

CHAPITRE II

LES POLYNÉSIENS ET LEUR MYTHOLOGIE

Les archipels polynésiens. — Iles *basses* et îles *hautes*. — Richesses végétales. — Faune très restreinte. — Migrations. — Type physique. — Préjugés du siècle dernier. — Qualités remarquables et défauts graves de la race polynésienne. — Industries ingénieuses. — Faiblesse morale. — La race polynésienne se consumait sur place avant son contact avec les Européens.

Le mythe cosmique de Rangi et de Pépé. — La guerre des dieux. — Le dieu solaire Maui. — Sa légende, ses exploits. — Il fait le soleil prisonnier. — La Pêche des îles. — Maui apporte le feu aux hommes. — Il dompte les vents. — Sa mort tragique.

Ici plus que jamais il est essentiel, pour se faire une idée raisonnée de la religion régionale, de se représenter la nature physique de la région avec les conditions de vie qu'elle suppose et impose. On sait qu'il s'agit d'une série d'archipels qui constellent de points habités l'immense azur du Pacifique, depuis le tropique du Cancer au nord jusqu'à celui du Capricorne au sud, l'archipel de la Nouvelle-Zélande dépassant même au sud cette limite générale et celui des îles Sandwich en Havaï la dépassant presque au nord. Du côté de l'Amérique, c'est l'île de Pâques ou Vai-Hou (112e de long. ouest) qui marque la der-

nière étape de la race. Du côté de l'occident, une ligne contournant les îles Fidji, s'avançant vers les îles Salomon pour revenir vers l'est au sud de l'archipel Gilbert et remonter vers le nord dans la direction des Sandwich, la séparerait convenablement de la Mélanésie et de la Micronésie.

Cet ensemble d'archipels se divise en deux groupes dont la distinction n'est pas sans importance au point de vue de nos recherches : le groupe occidental, composé des îles Ellis, Samoa, Tonga, Tokelau, Hervey, etc., et le groupe oriental, Toubuai, Tahiti, Pomotou, Marquises, etc. Nous passons plusieurs petits archipels insignifiants. Les points excentriques, l'île de Pâques à l'est, les Sandwich au nord et la Nouvelle-Zélande au sud, appartiennent par leur connexion ethnique au second groupe.

Il faut de plus distinguer les *îles basses*, comme celles, par exemple, dont se compose l'archipel des Pomotou, formés par les bancs de madrépores à l'intérieur desquels les vents, les pluies, les courants finissent par déposer un peu de terre végétale, et les *îles hautes*, de forme conique, provenant de soulèvements volcaniques et le plus souvent entourées à quelque distance d'une ceinture madréporique. Les premières manquent souvent d'eau, elles n'ont ni sources, ni puits, la végétation y est médiocre ; les secondes rivalisent avec les Antilles en richesse végétale et sylvestre. Ces îles jouissent d'un printemps perpétuel, la chaleur étant toujours tempérée par les brises de mer. Les arbres à fruits nutritifs surabondent, le bananier, le cocotier, le palmier-chou, le taro, dont

la tige et les racines sont également savoureuses, la patate, l'igname, notamment le célèbre *Arbre à pain* ou *artocarpe*, urticée à suc laiteux, atteignant la hauteur de 15 à 16 mètres et produisant des fruits farineux très abondants que l'on peut à volonté manger immédiatement ou laisser sécher pour en faire une pâte de conserve. Tous ces arbres produisent pour ainsi dire continuellement. Souvent on cueille les fruits mûrs à côté des fleurs qui en promettent de nouveaux. Les grandes îles ont des sources et des cours d'eau et elles sont plantées jusque sur les sommets de leurs montagnes pyramidales. Ce sont autant de petits paradis, sur lesquels plane un ciel presque toujours d'azur, que caresse une mer bleue comme le ciel qui s'y mire. Les agitations du large ne se font sentir que par de faibles remous à l'intérieur des digues circulaires de corail. Les coquillages comestibles et les poissons de toute espèce pullulent dans ces parcs naturels. Tout semble fait pour procurer à l'homme une vie facile, abondante et où la prévoyance sera la plus inutile des vertus.

Pourtant, au milieu même de cette richesse, il y a des lacunes qui nuiront à son développement. On ne trouve dans ce monde insulaire aucun de nos grands ruminants. Le plus grand oiseau est une espèce de poule assez petite. En fait de quadrupède on y connaissait seulement le rat, très estimé des indigènes, le chien (1) et une espèce de petit cochon, parent du

(1) Le rat d'Europe apporté par les navires a fait une guerre d'extermination au rat indigène qui a presque entièrement disparu. —

cochon chinois. On n'y trouve ni grands carnassiers ni reptiles, sauf une petite espèce de serpents sans venin (1). On n'y connaissait avant les Européens ni les mouches, ni les moustiques, ni les puces. Ce temps n'est plus. En revanche la vermine de tête y fut toujours très florissante. Les mers polynésiennes nourrissent beaucoup de requins. Mais, pour des causes qu'on s'explique mal, il paraît que le Polynésien n'a pas à le redouter beaucoup. Il est très rare que le requin l'attaque. Peut-être est-il intimidé par la prodigieuse agilité du Polynésien qui est le premier nageur du monde et vit presque autant dans l'eau que sur terre. Hommes, femmes, enfants, tous nagent comme des poissons et se baignent au moins une fois par jour, ce qui leur vaut une propreté corporelle rare chez les non-civilisés. On voit des mères nagér en tenant leurs nourrissons à leur sein, et on a pu dire que dans cette race aquatique les enfants savaient nager avant de savoir courir.

Malgré l'abondance de la nourriture végétale, l'imprévoyance et la voracité des indigènes amenaient de temps à autres des famines sur ces petites îles dont la population ne pouvait chercher ailleurs ce qui lui manquait qu'à la condition de s'embarquer

Le chien polynésien a disparu aussi par suite des croisements. C'était un chien à grosse tête, à petits yeux, au long poil, à queue courte et touffue, qu'on engraissait pour le manger, lourd, indolent, qu'on n'utilisait pas à la chasse, puisque en réalité il n'y avait pas de grande chasse possible.

(1) Excepté pourtant les *Taniwha* de la Nouvelle-Zélande qui vivent dans les rivières. Ce sont de grands serpents qui sont censés attirer ceux qui se noient et les manger.

pour aller à la découverte de quelque île moins dévastée. Parfois un ouragan ou une guerre de pillage entreprise à l'improviste par une tribu voisine amenait la même conséquence. L'accroissement de la population rendait bien vite le petit territoire insuffisant. Ce sont ces diverses causes qui poussèrent les Polynésiens à s'avancer toujours plus vers l'est et à occuper successivement les archipels dont ils avaient acquis de proche en proche la connaissance dans leurs courses hardies sur la mer. Là, ne changeant pour ainsi dire pas de latitude, ils retrouvaient les mêmes productions terrestres et marines que dans l'île abandonnée et continuaient identiquement le même genre de vie. C'est ce qui explique l'étonnante ressemblance de la race polynésienne aux deux extrémités comme au centre de son habitat insulaire. C'est seulement aux îles excentriques, Sandwich et Nouvelle-Zélande, que le type commence à se modifier. Ajoutons, comme nous l'avions déjà remarqué aux Antilles, que les îles éloignées des continents ne peuvent donner lieu qu'à un développement sur place, sans contact ni point de comparaison avec les développements parallèles des peuples voisins, et que la civilisation manque par conséquent de stimulants aussi bien que d'épreuves. L'esprit demeure enfermé dans les mêmes horizons, ne conçoit pas qu'il puisse y en avoir d'autres. Quelle que soit sa vivacité native, il s'engourdit ou reste enfant. Nous allons voir chez le Polynésien des arts, des institutions, des constructions et des goûts qui l'élèvent fort au-dessus de la plupart des non-civilisés, et en même temps une telle

grossièreté de mœurs, une telle puérilité d'idées, une telle barbarie de coutumes qu'il est impossible de lui assigner un rang, même inférieur, dans la civilisation.

Nous ne discuterons pas les hypothèses variées qu'on a proposées pour expliquer ses origines ethniques. La seule vraisemblable à nos yeux fait venir les Polynésiens de la Malaisie, des Célèbes, et les dirige vers l'archipel de Samoa, qui fut longtemps leur principal centre d'établissement et de migration. Plus tard ce fut l'archipel de Taïti qui, occupé par des émigrants venus de la Polynésie occidentale, devint à son tour un centre de migration. C'est de là que partirent les essaims qui peuplèrent les Marquises, les Sandwich et même la Nouvelle-Zélande. C'est ce que laissent entrevoir leurs légendes et ce qui paraît confirmé par l'examen comparé des dialectes et des coutumes. Il est à noter que leurs légendes et traditions se taisent absolument sur l'existence d'une autre race ayant occupé avant eux les îles dont ils prirent successivement possession. Longtemps ils vécurent au contraire dans l'idée qu'ils étaient le genre humain et que le monde entier ne se composait que d'îles. On a cru trouver dans quelques légendes la trace de vagues notions qu'ils auraient eues d'une très grande terre située à l'est, dont on ne pouvait faire le tour en bateau. Il est en effet très possible que leurs courses en pleine mer les aient menés quelquefois en vue des côtes américaines. Mais il n'existe aucune trace du fait qu'ils y auraient abordé. Ni les Américains du centre, ni ceux des

côtes péruviennes et chiliennes n'étaient navigateurs, et leurs traditions à eux-mêmes ne trahissent pas la moindre notion de l'existence des Polynésiens. Ceux-ci n'allèrent pas plus loin que l'île de Pâques qui fut leur dernière étape et qui est séparée de l'Amérique par des centaines de lieues (1).

On connaissait encore très peu la Polynésie au milieu du dix-huitième siècle. Cependant quelques données vagues circulaient et excitaient les imaginations. Bougainville, par ses descriptions qui avaient l'autorité d'un témoignage oculaire, les alluma plus encore. Les partisans des théories de Jean-Jacques crurent y trouver la confirmation de leur utopie. Il y avait donc quelque part sur la terre des hommes bons, simples et purs, vivant innocemment des fruits qu'ils devaient à la seule Providence, sous un ciel toujours bleu, sans connaître nos soucis et nos corruptions. C'était le rêve perdu qui reprenait réalité. On disait bien déjà que cette simplicité charmante était poussée au

(1) Les sculptures colossales trouvées à l'île de Pâque et déposées à Paris au Muséum d'histoire naturelle restent un problème encore sans solution. Elles diffèrent de tout ce que la Polynésie a fourni en fait d'idoles ou de figures taillées. Les traits seraient plutôt américains. Il n'est pourtant pas à croire que jamais les Américains aient mis le pied sur cette île lointaine et isolée. S'il était possible de penser que ces sculptures embarquées sur la côte américaine pour être *cabotées* d'un point à un autre peu distant ont été enlevées par une tempête avec l'embarcation qui les portait et que celle-ci, entraînée par les courants, a fini par se briser sur l'île de Pâque, ou bien encore que le bateau a été surpris et conquis en pleine mer par des Polynésiens qui le rencontrèrent, ce serait sans contredit la double conjecture qui s'accorderait le mieux avec l'état actuel de nos connaissances. Mais ce n'est qu'une conjecture, à laquelle manque toute espèce de preuve positive. La question demeure donc ouverte.

point que l'amour lui-même était encore à l'état de la première naïveté et ne connaissait d'autre autel que celui de la nature. Ce n'en était que plus beau.

Il y avait pourtant de bien tristes détails dans l'idylle. La race polynésienne a l'esprit fin, éveillé, curieux. Elle est d'humeur joviale et ne redoute ni les voyages ni les aventures. Elle est sensuelle, et par conséquent elle aurait dû être portée aux inventions et aux arts qui augmentent la somme des jouissances physiques. Elle a atteint sur quelques points, sur la fabrication des armes et des outils, sur l'ornementation des demeures, sur les convenances dans les rapports extérieurs des hommes entre eux, sur la navigation, et même en matière d'opérations chirurgicales (les Polynésiens connaissaient et appliquaient la trépanation), un degré d'avancement qui étonne. Et en même temps le Polynésien est resté indolent, routinier, paresseux d'esprit et de corps. On a souvent observé que les populations maritimes livrées à elles-mêmes et ne recevant du dehors aucun stimulant peuvent exceller et progresser dans leur art professionnel, mais rester fermées à tous les autres genres de progrès. En Polynésie, un despotisme abrutissant écrasait la masse des petits sous les caprices de quelques nobles ou maîtres de droit divin. Des superstitions asservissantes, sans nombre et sans nom, faisant de la vie un tourment continuel, s'associaient à une mythologie originale, par moment très poétique, et la déparaient. La femme, ravalée, ne connaissait ni retenue ni pudeur, et la prostitution bestiale lui semblait chose toute natu-

relle (1). L'avortement artificiel parfaitement toléré, l'infanticide, érigé même çà et là à la hauteur d'une obligation religieuse, le cannibalisme, voilà quels étaient les dessous de l'idylle.

La race polynésienne est plutôt belle que laide, bien que les traits du visage, surtout chez les femmes, ne puissent sembler beaux qu'à des marins peu difficiles. Les Polynésiens sont de bonne taille, bien formés, souples, avec les extrémités un peu faibles. Les femmes ont de la grâce dans leur démarche, mais elles deviennent en grandissant trapues et comme nouées. La couleur va du brun clair au brun foncé avec tendance au jaune ou à l'olivâtre. Les habitants des îles Sandwich et de la Nouvelle-Zélande sont les plus foncés. Les cheveux sont épais, noirs, avec une propension à se recoqueviller et à devenir crépus. Les yeux sont noirs, petits; les nez de toute espèce de formes, si ce n'est qu'ordinairement ils sont comprimés à la base, de sorte que les narines paraissent très écartées. Les dents sont magnifiques, la bouche assez bien formée, quoique la lèvre supérieure soit souvent trop avancée et trop grosse. Le menton est rond, les oreilles très grandes, les mâchoires un peu saillantes, la figure ovale et expressive. Les crânes sont courts et larges, de forme pyramidale, encore exagérée par la compression artificielle. On avait inventé pour eux la catégorie des *Hypcistocéphales*.

(1) Peut-être l'habitude prise dès l'enfance de se baigner chaque jour à l'état de complète nudité et en compagnie des hommes a-t-elle été pour beaucoup dans le manque de développement du sentiment de la pudeur chez les Polynésiennes.

Mais en même temps le crâne est singulièrement aplati en arrière. C'est probablement pour cela que les Polynésiens dorment toujours sur le dos et qu'ils ont pour oreillers des espèces d'escabeaux en bois dur, creusés en forme de croissant. Dans les hautes îles la race est plus forte et plus belle que dans les basses, ce qui tient probablement à la supériorité de l'alimentation. De plus, comme la constitution sociale de toutes ces îles est très aristocratique, il y a entre les grands et le peuple une notable différence tout à l'avantage des premiers. On remarque un peu partout la tendance à l'embonpoint excessif. Du reste la salubrité des îles est très grande. Les blessures y guérissent avec une rapidité qui étonne toujours les Européens. Avant eux il n'y avait pas de maladies contagieuses, si ce n'est pourtant une espèce de lèpre très bénigne qui fait peu souffrir et qu'on ne soignait même pas d'ordinaire. C'est seulement dans quelques cas rares qu'elle dégénérait en éléphantiasis. Du reste les Polynésiens étaient, pour des non-civilisés, habiles chirurgiens, connaissant, comme nous l'avons dit, l'usage de la trépanation, mais de plus sachant très bien guérir les foulures, les entorses et même remettre les membres cassés (1). Ils aiment beaucoup les fleurs et se plaisent à orner leurs demeures de plantes grimpantes qui leur donnent l'aspect le plus riant (2). On observe

(1) Ellis, *Polynes. Researches*, III, 43.

(2) Il paraît pourtant que sur ce point les Néo-Zélandais font exception, peut-être parce que leurs îles produisent peu de fleurs. « Les fleurs ne sont pas bonnes à manger », disait un Néo-Zélandais à un Européen qui s'étonnait de son indifférence.

chez eux la singulière coutume de saluer par un chant plaintif ceux que l'on n'a pas vus depuis longtemps.

La nudité des enfants des deux sexes est complète jusqu'à l'âge de puberté, et dans bien des îles elle dure toute la vie. Dans les plus grandes où la vie sociale était à tous égards plus développée, on avait le *tipouta*, espèce de jupon assez court. En Nouvelle-Zélande, où il fait plus froid, on porte le *maro*, sorte de manteau tissé avec les fibres du *Phormium tenax*. Il est assez curieux d'apprendre qu'à Taïti la classe noble porte une sorte de mantelet à l'espagnole, ne couvrant qu'un bras. Les Polynésiens aiment les bracelets aux bras et aux jambes, le porphyre vert comme pierre précieuse, les touffes de cheveux humains et de poil animal pour orner les armes, les idoles et même la chevelure de l'homme vivant. C'est ce qui fait qu'ils ont du goût pour les perruques et qu'ils en confectionnent. Les femmes se peignent volontiers la figure en rouge ou en jaune, et les deux sexes s'oignent le corps entier d'une huile de coco qu'ils savent parfumer. Les femmes portent des bouquets à la ceinture et dans les cheveux. Tout voraces qu'ils soient, comme tous les non-civilisés, ils sont friands de bonne cuisine. Ils s'éclairent la nuit avec les noix huileuses de l'*Aleuritus Triloba* qui brûlent comme de petites torches, mais qu'il faut remplacer toutes les dix minutes. Leur boisson fermentée ordinaire est le *kava*, faite, comme en Amérique et dans l'Afrique du sud, de racines mâchées et macérées dans l'eau. Seulement la jouissance n'en est

guère permise qu'aux nobles et aux dieux. Elle procure une ivresse violente et elle est interdite aux femmes.

L'agriculture était assez avancée. Ils se faisaient des bouteilles de bambou, et se procuraient le feu par la friction du bois avec une grande habileté. Leurs haches et leurs outils de pierre étaient d'une rare perfection. Mais c'est surtout comme marins qu'ils avaient atteint un degré surprenant d'habileté. Ils savaient construire avec leurs outils de pierre des bateaux de 16 à 30 mètres de long, souvent doubles et réunis par une espèce de pont, portant pavillon. Ils avaient des bateaux de pêche et des bateaux de guerre. Les besoins de la navigation les avaient amenés à classer les constellations et certaines planètes pour retrouver leur chemin sur la mer. Ils avaient même des dessins, des espèces de cartes marines indiquant assez exactement la position et la distance de leurs îles principales avec l'indication des courants qui y mènent ou qui en éloignent. Il est curieux de noter que leur zodiaque donne aux Gémeaux (jumeaux) un nom de même signification. Leur année était lunaire, divisée en mois de trois décades.

Ils sont médiocres musiciens, n'ayant que trois instruments, le tambour, la flûte qu'ils jouent avec le nez et une sorte de conque marine faite avec la coquille d'une moule énorme qu'on trouve abondamment dans leurs parages. Mais ils aiment beaucoup le chant et surtout la danse dont à toute occasion ils se régalent avec passion. Beaucoup de ces danses

étaient d'une grande obscénité. Ils ont des chants lyriques, héroïques, érotiques, et même dramatiques, c'est-à-dire dialogués et donnant lieu à des scènes mimées. C'est au point que la religion, chez eux comme chez les civilisés, avait donné l'idée de véritables représentations dramatiques. Ils sont sculpteurs ou plutôt découpeurs très habiles. Mais par-dessus tout ils aiment le récit, l'amplification oratoire, l'éloquence, et parmi les non-civilisés convertis au christianisme, ce sont eux qui ont fourni le plus grand nombre de missionnaires et de prédicateurs indigènes. C'est peut-être une des raisons qui expliquent l'étonnant succès des missions protestantes dans cette partie du monde. Nous en aurons d'autres encore à signaler.

Tout cela dénote évidemment une race bien douée, ingénieuse, artiste même à certains égards, malheureusement dénuée de caractère moral. Le Polynésien est extrêmement faible de volonté, incapable de réprimer un penchant sensuel. En cela il est très inférieur au Peau-Rouge.

Il accepte volontiers la civilisation européenne, dont il est trop intelligent pour ne pas saisir les avantages, mais en même temps il la goûte trop souvent par ses plus mauvais côtés. On a beaucoup répété que cette civilisation le tuait. Le fait est que, même avant l'arrivée des Européens, la race polynésienne était en proie à la décadence, au dépérissement, à une sorte d'anémie ou de consomption sur place. Les guerres, l'infanticide, l'immoralité des jeunes filles, le suicide lui-même, chose si rare chez les

non-civilisés, diminuaient toujours plus le chiffre des populations insulaires. M. Fornander a recueilli sur ce point des aveux très instructifs de la bouche même des indigènes. Les relations suivies avec les Européens accélérèrent la dépopulation. La prostitution, à peu près réprimée par les missionnaires, reparut de plus belle. L'ivrognerie, la syphilis, la petite vérole firent d'affreux ravages. Aujourd'hui on peut pourtant se demander si le plus fort du tribut n'est pas payé. Aux îles Sandwich tout au moins la population indigène recommence à augmenter. Ce fait peu connu d'une race qui dépérissait dans l'espèce de claustration à laquelle la condamnait la nature de la région qu'elle habitait et qui l'isolait de tout le reste de l'humanité, prouve une fois de plus, et d'une manière très originale, combien il est vrai que l'isolement et le pivotement de la vie sur elle-même sont à la longue fatals aux peuples comme aux individus. L'homme collectif, comme l'homme individuel, vit d'échange, d'effort, de variété, de rivalité stimulante. L'immobilisme à la longue tue. L'Europe a peut-être tué la vieille Polynésie; mais, sans aucun contact avec l'Europe, il paraît bien qu'elle serait morte toute seule (1).

Nous passons maintenant à l'exposé de la religion polynésienne dont nous avons dans les pages précé-

(1) Toute cette caractéristique sociale et morale de la Polynésie s'appuie sur les nombreux faits recueillis par M. Gerland et les observations de M. Fornander, *l. c.*

dentes esquissé le milieu ethnique et social, et pour mettre immédiatement le lecteur en face d'une de ses inspirations les plus originales, les plus typiques, nous raconterons le mythe cosmique de la Nouvelle-Zélande tel qu'il fut communiqué à sir George Grey par les anciens prêtres ou sorciers du pays (1).

Nos pères nous ont transmis, lui dirent-ils, qu'au commencement Rangi et Pépé (le ciel et la terre) étaient très amoureux l'un de l'autre, se tenant étroitement embrassés et procréant tous les êtres qui existent. Mais les ténèbres étaient opaques, parce que Rangi et Pépé étaient toujours serrés l'un contre l'autre. Leurs enfants se plaignaient de cette obscurité et enfin ils se dirent : Que pourrions-nous faire pour y voir clair ? Faut-il tuer Rangi et Pépé ? Ou bien ne ferions-nous pas mieux de les séparer ? Et Tou-matuenga, l'homme redoutable, fut d'avis qu'il fallait les tuer.

Mais Tane-mahuta, père des forêts et de tout ce qui y vit, fut d'un avis contraire. Non, dit-il, il vaut mieux les séparer, mettre le ciel bien haut et la terre, notre nourrice, sous nos pieds.

Cette opinion prévalut, si ce n'est que Tuhiri-matea, père des vents et des tempêtes, ne se rangea pas à cette résolution. Aussi bien cela lui était fort égal, il ne tient pas à la lumière et il souffle la nuit aussi bien que le jour.

Ses cinq frères essayèrent donc de séparer Rangi et Pépé. Rongo-ma-tane, le père des plantes cultivées,

(1) *Polynesian Mythology*. 1, suiv.

essaya le premier; mais il ne put y parvenir, il était trop petit et trop faible.

Après lui, Tangaroa, père des poissons et des reptiles, fit de son mieux en se soulevant pour séparer son père et sa mère, mais il échoua comme le précédent.

Ce fut alors le tour de Haumia-tikitiki, père des plantes sauvages nutritives. Il ne réussit pas mieux.

Tou-matuenga, l'homme déjà nommé, fut également impuissant. Rien ne pouvait détacher Rangi de Pépé.

Vint alors Tane-mahuta, père des forêts, celui qui avait donné le conseil. Voyant que ses frères n'avaient pas réussi, il comprit qu'il faudrait un grand effort. Il appuya donc sa tête contre le sein de sa mère la Terre, poussa des pieds contre son père le Ciel; puis, lançant un vigoureux appel des jarrets, il fit si bien qu'il sépara Rangi de Pépé et repoussa le premier bien haut en l'air.

Depuis lors, Rangi est demeuré loin de sa bien-aimée la Terre. Tous deux furent bien tristes de cette séparation et protestèrent en vain contre la violence que leur faisaient leurs enfants. A peine furent-ils séparés que la lumière se répandit partout et qu'on découvrit une multitude d'êtres vivants qu'ils avaient engendrés, mais qui avaient dû rester cachés dans les replis de leurs corps. La victoire de Tane-mahuta fut définitive; il sut la maintenir. Quand le Ciel voudrait se rapprocher de la Terre, il rencontre toujours les pieds levés du père des forêts qui l'en empêche. Les deux éternels époux ne cessent pourtant de s'aimer. La Terre envoie toujours ses parfums vers son

époux adoré, et le Ciel, pleurant son triste sort pendant les longues nuits, fait tomber sur la Terre les larmes que les hommes appellent la rosée.

Ce dernier trait est incontestablement de la plus exquise poésie et couronne de la façon la plus gracieuse ce mythe dont le point de départ est si grossier. On remarquera que, semblable à tant de mythes cosmogoniques de l'ancien monde, celui-ci voit dans la séparation du ciel et de la terre la condition première de l'organisation du monde. Il est visible qu'il applique à l'origine des choses une idée suggérée par le commencement de chaque jour, lorsque, dans l'obscurité profonde de la nuit, le ciel et la terre semblent confondus ou pressés l'un contre l'autre. Ce ne sont ni les plantes sauvages ou cultivées, ni les vagues de la mer, ni même l'homme qui peuvent opérer la séparation. C'est la force irrésistible des arbres qui poussent avec une vigueur indomptable, la tête ou les racines appuyées contre la terre ; les pieds, c'est-à-dire les cimes, forçant le ciel à s'élever. Ce point de vue mythique est bien en rapport avec l'impression causée par les hautes îles coniques de la Polynésie, boisées jusque sur leurs sommets les plus élevés et qui semblent soutenir le ciel en l'empêchant de se rapprocher de la terre. C'est sans contredit la plus ingénieuse et la plus originale des dramatisations de la nature visible que nous ayons encore rencontrée dans notre examen des religions de la non-civilisation (1).

(1) Cette idée d'une séparation du ciel et de la terre permettant à

Le mythe néo-zélandais ne se borne pas là. Il aspire à rendre compte d'autres phénomènes constants ou fréquents de la nature.

Tauhiri-ma-tea, père des vents, celui qui n'avait pas voulu coopérer avec ses frères, mécontent de ce qu'ils avaient fait, se sentit animé du désir de venger ses parents. Il avait quatre fils. Il envoya l'un à l'ouest, l'autre à l'est, le troisième au nord, le quatrième au sud, et il leur commanda de faire rage en leur donnant à pousser de gros nuages noirs pleins d'éclairs et de tonnerres. Tane-mahuta vit ses plus beaux arbres ployer et se rompre sous l'effort de la tempête. L'arc-en-ciel, fils du dieu de l'ouragan, aida son père dans cette œuvre de destruction. Tangaroa, dieu des mers, eut son domaine secoué, bouleversé,

leurs enfants de respirer et de vivre dans l'intervalle se retrouve dans ces peintures symboliques de l'ancienne Egypte où le ciel est représenté par un grand corps allongé s'appuyant seulement par les mains et par les pieds sur les extrémités de la terre, tandis que les hommes et les dieux se meuvent à la surface du sol. La Genèse (I, 6-10) raconte d'abord la formation d'un firmament, puis la *séparation* des eaux d'en bas et des eaux d'en haut. D'après le P. Prémare, dans les *Livres sacrés de l'Orient* de Pauthier, p. 19, une légende chinoise fait remonter au temps d'un certain Pouang Kou la séparation du ciel et de la terre qui étaient auparavant serrés l'un contre l'autre. On sait comment le mythe grec raconte la mutilation d'Uranus par Kronos, le dieu à la faucille tranchante, qui voulait éloigner son père de Géa, la terre, épuisée par ses embrassements continuels. C'est donc là une conception mythique répandue chez des peuples très divers et très distants. Il serait absurde d'y chercher une preuve d'origines et de traditions communes. Il faut noter aussi que dans ce mythe le progrès du monde et de l'homme s'opère contre la volonté de la ou des divinités supérieures. Cette idée a ses parallèles chez les Grecs (Prométhée) et aussi dans les parties dites jehovistes de la Genèse (Eden, Babel, etc.).

tellement qu'il se réfugia, saisi de terreur, au plus profond de l'océan. Alors ses enfants, les poissons et les reptiles, consultèrent sur ce qu'ils devaient faire. Les reptiles jugèrent plus prudent de gagner les forêts, les poissons préférèrent rester dans la mer. Ils se séparèrent donc, non sans échanger des malédictions. Tane-mahuta accueillit les reptiles et les cacha. Mais cela ne plut pas à son frère Tangaroa qui, depuis lors, ronge et détruit de son mieux les forêts, quand elles s'avancent jusqu'au bord de la mer. Par représailles, Tane-mahuta fournit à son frère Tou-matuenga, père des hommes intrépides, des canots, des lances, des fibres dont on fait des filets qui permettent de faire la chasse aux poissons restés fidèles à Tangaroa : ce qui excite la colère de celui-ci contre les hommes, dont il cherche à engloutir les bateaux et dont il dévaste souvent les habitations exposées à ses fureurs.

Mais Tuhiri-ma-tea, dieu des vents, voulait aussi punir ses deux autres frères, Rongo-ma-tane, dieu des plantes cultivées, et Haumia-tikitiki, dieu des plantes sauvages. Alors la terre Pépé, qui trouvait que c'était bien assez de discordes comme cela dans la famille, ouvrit son sein à ses deux enfants et les mit en sûreté.

Restait Tou-matuenga, le dieu ou père des hommes braves, contre lequel le dieu des vents s'acharna aussi. Mais il ne put venir à bout de son courage indomptable et à la fin, lassé, il dut cesser son vacarme. Tou-matuenga, mécontent de ses frères qu'il trouvait lâches, trouva moyen de s'emparer,

outre les poissons de Tangaroa, des oiseaux des forêts, des plantes sauvages et des plantes cultivées, et il montra qu'il était le plus fort de tous. Toutefois il n'a jamais pu venir à bout de Tuhiri-ma-tea, dieu des vents et des tempêtes. C'est un duel qui recommence à chaque instant.

Il y a dans cette fin du mythe un sentiment de fierté et d'orgueil humain qui fait penser au mythe grec de Prométhée, et qui, au surplus, est des plus rares dans la mythologie polynésienne. Je rappelle que le mythe qui vient d'être raconté est néo-zélandais. On ne le connaît pas, du moins sous cette forme, dans l'ensemble des îles polynésiennes. Il n'est pas à croire non plus qu'il soit très ancien. En règle ordinaire, ce ne sont pas les mythes relatifs à la formation du monde qui remontent le plus haut. Ils exigent un degré de réflexion et un matériel déjà existant d'éléments mythiques dont la haute antiquité est invraisemblable. Ce mythe n'en a pas moins l'avantage de nous familiariser dès l'entrée avec un point de vue très répandu dans toute la Polynésie, celui qui cherche à expliquer les phénomènes naturels en conflit réel ou apparent par la lutte des divinités qui y président. La « guerre des dieux » est une conception très polynésienne. Il faut aussi se rappeler qu'il n'y a jamais eu d'Homère ou d'Hésiode polynésien pour donner une espèce de catholicité à des légendes ou à un cycle de légendes, lesquelles deviennent par là classiques, généralement admises partout où se propage la renommée du poète et de ses œuvres. Personne ne coordonna jamais les traditions polynésien-

nes de manière à les présenter sous une forme à peu près harmonique. Les groupes de légendes sont à chaque instant parallèles et ne se touchent point.

C'est ainsi que nous trouvons encore dans le recueil réuni par sir George Grey une autre tradition légendaire, néo-zélandaise aussi, mais plus répandue dans les autres archipels, et dont le héros est connu un peu partout, d'autant plus qu'il semble avoir été le patron des migrations maritimes comme Melkart ou l'Hercule tyrien le fut des expéditions phéniciennes (1). Il s'agit du dieu Maui, personnification du soleil, devenu comme tant de dieux-soleils l'auteur d'exploits merveilleux et le héros des aventures les plus dramatiques. Et ce qui prouve à quelle fixité de lois est soumis partout le développement mythique, c'est que, comme celle de tant d'autres héros solaires, sa naissance est mystérieuse. Il débute par être méconnu, dédaigné, il accomplit les plus brillantes prouesses et il finit assez tristement. C'est dans la Nouvelle-Zélande qu'il paraît avoir été le plus humanisé. Ailleurs il reste plus constamment dieu et très supérieur aux hommes. Une des choses qui le caractérisent partout, c'est que les hommes lui doivent la connaissance et l'usage du feu. De plus on lui attribue partout le pouvoir de prendre à volonté toutes sortes de formes. Voici sa légende :

Sa mère, qui avait déjà mis mis au monde plusieurs enfants, l'enfanta avant terme un jour qu'elle se pro-

(1) *Polynesian Mythology*, 16. Comp. C. Schirren, *Die Wandersagen der Neuseelænder und der Mauymithos.*

menait sur le rivage. Alors, le prenant pour un avorton qui ne pourrait vivre, elle l'enveloppa dans une tresse de ses longs cheveux et le lança dans l'écume de la mer. Mais il fut protégé par son ancêtre Rangi, le ciel; les herbes marines lui donnèrent de belles proportions, et, après avoir été longtemps bercé par les vagues, il finit par aborder sur une île. Sa mère le reconnut, l'emmena chez elle et le fit dormir dans son lit au grand dépit de ses frères aînés qui ne jouissaient pas de la même faveur.

Cette mère, qui doit être la Nuit, avait une singulière façon de vivre. Elle venait chaque soir avec les ténèbres soigner ses enfants, dormir avec eux dans la cabane, mais chaque fois, avant que le soleil parût et que les enfants fussent éveillés, elle se retirait en hâte, et ceux-ci ne savaient pas ce qu'elle devenait pendant le jour. Le petit Maui, intrigué comme eux, mais plus curieux et plus rusé, résolut d'éclaircir le mystère. Une nuit il boucha hermétiquement toutes les ouvertures par où les lueurs du crépuscule pouvaient pénétrer à l'intérieur, cacha les vêtements, c'est-à-dire le tablier et la ceinture de sa mère et resta éveillé. La mère, ignorant que le jour eût déjà paru, continuait de dormir. A la fin, ne comprenant pas pourquoi la nuit était si longue, elle se leva, chercha en vain ses vêtements, ouvrit la porte pour voir ce que cela signifiait. Mais, s'apercevant que le jour luisait pleinement, elle s'enfuit précipitamment. Le petit Maui, qui était aux aguets, la suivit et la vit disparaître dans un buisson de broussailles. Aussitôt il se transforme en pigeon, pénètre dans les

broussailles et découvre un étroit passage qui le mène dans un lieu souterrain où il est reconnu pour la seconde fois par sa mère et pour la première fois par son père. Il revint de là sur la terre des hommes, possédant tous les pouvoirs d'un grand sorcier, d'un enchanteur sans rival, et se servit de ses frères pour accomplir avec leur aide les prouesses les plus étonnantes. Ici la fantaisie prend décidément la place du mythe naturiste et nous devons renvoyer aux ouvrages spéciaux ceux qui désireraient connaître tous les exploits du grand Maui. Ce sont des exploits de Polynésien, des traversées audacieuses, des captures de femmes et de provisions, des combats où il l'emporte par la ruse non moins que par sa force surhumaine, etc. Il devient aussi très souvent dans les légendes le premier ancêtre de la race humaine.

Une de ses luttes les plus curieuses et qui rentre dans la mythologie polynésienne générale, c'est celle dans laquelle il contraignit le soleil qui allait trop vite à modérer sa course pour que la lumière du jour demeurât plus longtemps sur la terre. On peut être surpris d'un mythe qui raconte comment le dieu-soleil lutta contre le soleil. Cela n'est pas plus étonnant que le mythe grec représentant Apollon, qui est bien certainement le soleil, confiant son char lumineux à Phaéton qui est aussi le soleil. L'anthropomorphisme conduit à ces dédoublements de l'astre et du dieu à forme désormais humaine qui d'abord ne faisait qu'un avec lui. Maui, avec l'aide de ses frères, tendit un piège au soleil qui s'embarrassa dans les mailles d'un filet, il blessa au pied Ta-ma-

nuit-ra (grand homme-soleil) et depuis lors le soleil dut marcher plus lentement.

L'arme dont il se servit alors fut la mâchoire de Mouri-ranga-whenoua, son aïeule, qui réside aux extrémités de l'occident et qu'il avait été voir. Celle-ci allait le dévorer, lorsque la brise de l'ouest lui apporta des parfums auxquels elle reconnut que Maui était son petit-fils. Elle en fut si enchantée qu'elle consentit à lui donner sa mâchoire qu'il désirait ardemment, car c'était une arme irrésistible. On serait tenté de croire que toute cette histoire de Maui arrêtant le soleil et le blessant d'un coup d'une mâchoire de la nuit est la traduction mythique d'une éclipse.

C'est avec la même mâchoire, dont il fit un hameçon, qu'il pêcha la Nouvelle-Zélande, dont le nom indigène est Te-ika-a-Maui, le poisson de Maui. Il la fit sortir de l'eau, mais la ligne cassa, et elle n'en est sortie qu'à moitié. C'est une idée bien répandue dans ces archipels d'îles émergées du fond des mers que leur apparition est due à une pêche divine, et Maui est un des pêcheurs divins les plus souvent indiqués. Il y a naturellement des variantes d'une île à l'autre. Tantôt c'est Rangi, le grand père de Maui ou le ciel, qui lui donne la fameuse mâchoire. Tantôt on lui assigne deux fils qu'il tue jeunes encore pour avoir leurs mâchoires. D'un œil de l'un, il fit l'étoile du matin; d'un œil de l'autre, l'étoile du soir, et c'est avec la mâchoire de l'aîné qu'il tira la terre de l'eau. Plusieurs mythographes ont cru reconnaître dans cette mâchoire une représentation de l'aurore. Maui amorce

en effet cette mâchoire et la rougit avec son propre sang. Mais la comparaison me semble décidément trop forcée, et je reconnaîtrais plutôt dans les mâchoires employées par Maui les sommets volcaniques abruptes des hautes îles polynésiennes qui le matin, quand le soleil les teint des rayons de l'aube, semblent tirer vers le ciel les terres suspendues aux flancs des montagnes (1).

Un autre grand exploit de Maui, c'est d'avoir apporté le feu sur la terre.

Maui alla chercher le feu chez une vielle ancêtre Mahou-Ika, qui demeurait bien loin au couchant dans une retraite inaccessible à tout autre que lui. Mahou-Ika, enchantée de voir un petit-fils aussi brave, lui donna un de ses ongles qui, frotté comme il faut, faisait jaillir la flamme. Mais Maui éteignit cette flamme et demanda successivement tous les ongles de son aïeule qui les lui donna jusqu'au dernier. Puis, furieuse à la fin des exigences et de l'insolence de son petit-fils, elle lança après lui toutes les flammes de son corps pour le faire périr, et il fallut que Tuhiri-ma-tea, dieu des vents, envoyât une pluie torrentielle pour l'éteindre. Heureusement plusieurs étincelles se logèrent dans certains arbres (c'est-à-dire dans ceux dont on utilisait de préférence

(1) Comp. Tylor, *Civilis. primitive*, I, 394. — Turner, *Nineteen-Years in Polynesia*, 252, 527. Le Maui-Tikitiki de la Nouvelle-Zélande est le même que le Mafuike Kuidjikuidji des îles Tonga et que le Mafuic-Tiitii des îles Samoa. L'identification d'une arête montagneuse avec une mâchoire se retrouve dans le mythe solaire de Samson.

le bois pour obtenir du feu par la friction). Il y a au fond de cet étrange récit une interprétation mythique du soleil couchant tout entouré de flammes. L'ongle igné de la vieille aïeule semble faire allusion au temps où l'on tirait le feu de la pierre percutée avant de savoir se le procurer par le frottement du bois (1).

Maui est aussi le dompteur des vents sur lesquels il chevauche ou qu'il renferme dans des cavernes. Le vent d'ouest seul résiste avec succès. Maui court après lui sans pouvoir l'atteindre. Parfois il serait sur le point de le saisir; mais alors le vent d'ouest se dérobe, se blottit dans sa caverne, pour en ressortir quand Maui a disparu. C'est pour cela que le vent d'ouest souffle si souvent sur les archipels et toutefois de temps à autre ne souffle plus (2). Cette notion mythique des vents renfermés dans une caverne se retrouve dans la poésie classique (3). Les rapports de Maui avec les vents font qu'à ses nombreux attributs il faut joindre sa dignité de maître ou dieu des vents. A Taïti même il se confondait avec le vent d'est.

(1) Schirren, *l. c.*, 32, Turner, *l. c.*, 252, 527. D'autres légendes, raccordées tant bien que mal avec celle-ci, racontent que Maui ayant pris du feu dans ses mains, se brûla et plongea dans la mer. Alors *le soleil se coucha* et il y eut une éruption volcanique. — Ou bien, tout feu étant éteint sur la terre, Maui va en chercher auprès d'un autre Maui beaucoup plus vieux, le lui enlève de force et revient de l'autre côté du souterrain où il le laisse terrassé et vaincu. La nature solaire de toutes ces légendes n'est pas discutable.

(2) Ellis, *Polyn. Researches*, II, 417. Grey, *l. c.*, 5.

(3) Enéide, I, 52-58. Comp. Odyssée, X, 3-4, où la caverne est devenue une forteresse ceinte d'un mur d'airain et d'une roche polie.

Cependant, malgré sa force, son courage, son habileté, Maui, comme bien d'autres héros solaires, Phaéton, Hercule, Thésée, Persée, Œdipe, Huitzilopochtli, etc., finit tragiquement. A force d'être victorieux il se croyait invincible. Il apprit que, dans les profondeurs de l'occident, habitait une autre de ses aïeules Hine-noui-te-po (la grande femme-nuit; au fond, c'est toujours la même) qui dormait la bouche grande ouverte, répandant autour d'elle des lueurs fulgurantes. On disait qu'elle avalait les hommes qui ne reparaissaient plus. Maui voulut savoir ce qu'il en était et dompter à son tour cette fée de la mort. Les oiseaux désirèrent l'accompagner dans cette expédition. Maui y consentit, et quand il vit la vieille déesse endormie bouche béante, il s'avisa de pénétrer dans l'intérieur de son corps, et recommanda bien aux oiseaux de ne pas rire quand ils le verraient s'introduire dans l'orifice. Mais lorsqu'il eut commencé son voyage d'exploration, le petit oiseau tiwakawaka, qui chante toujours au coucher du soleil, ne put se retenir et partit d'un rire sonore. Il en résulta que Hine-noui-te-po se réveilla brusquement et, s'apercevant de l'intrus qui s'était glissé dans son corps, l'étreignit et le broya sous ses dents. Voilà ce qui fait que les hommes, dont Maui est aussi le premier père, doivent tous mourir. Il est vrai que Maui ne meurt que pour revivre et recommencer sa carrière, et nous verrons bientôt que l'idée de la manducation des dieux, de leur digestion et du retour à la vie des êtres absorbés et digérés par eux tient une grande place dans la mythologie polyné-

sienne (1). Maui reste en définitive le type idéal du Polynésien, hardi, aventureux, enjoué, moqueur, plus brillant que bon, cynique même et des moins scrupuleux quand il s'agit des moyens propres à lui assurer la victoire. C'est lui qui était l'objet favori des adorations d'une confrérie singulière, constituée dans les îles de l'est, celle des *Areoi* dont nous aurons à reparler. A Noukahiva, dans les Marquises, les Areoi célébraient la fête de son retour au commencement d'octobre, c'est-à-dire du printemps, et solennisaient son départ en mai, c'est-à-dire au commencement de l'hiver austral. Jusqu'au moment de son retour en octobre ils portaient des habits de deuil (2).

(1) Grey, *l. c.*, 54-58. Schirren, *l. c.*, 33.
(2) Moerenhout, *l. c.*, 1, 501.

CHAPITRE III

LES POLYNÉSIENS ET LEUR MYTHOLOGIE

(*Suite*)

Le mythe cosmique de Mangea. — Le dieu-requin Vatea. — Le grand dieu Tangaroa. — Le dieu-soleil Râ. — La déesse-lune. — Mythologie stellaire. — Le dieu Rehua. — Le dieu Lono. La déesse-volcan. — Pélé et son amant Tamapoua. — Les Atuas. — Caractère vieillot et immoral des mythes polynésiens. — Leur cachet préhistorique.

Les mythes de création ou de constitution des choses que nous avons racontés sont locaux ou ne se présentent dans plusieurs archipels qu'avec des variantes qui les modifient plus ou moins. Il en est encore un, particulier aux îles Hervey, que M. Wyatt Gill, qui y a longtemps résidé, expose en détail dans ses *Mythes and Songs from the South Pacific* et où l'on trouve une certaine tendance spéculative, métaphysique, des plus curieuses, si toutefois le respectable missionnaire n'a pas un peu trop européanisé les données mythiques à lui communiquées par le dernier prêtre du dieu-requin dans ces îles aujourd'hui chrétiennes.

Ce mythe est originaire de Mangea, la principale des îles Hervey, qui joue là le rôle de la terre proprement dite. Il représente les choses comme si l'univers, au-dessous de la surface courbe de l'île, descendait en forme de poire ou de montgolfière gonflée, divisée en compartiments. La surface de l'île serait le haut de la poire et communiquerait avec l'intérieur par deux ouvertures, l'une à l'est, l'autre à l'ouest, par où vont et viennent le soleil et la lune. Tout en bas, à la queue de la poire se trouve *Roé*, le ver filiforme, racine de toute existence et de toute force vivante (1). L'intérieur de la poire, *avaïki*, correspond au scheol hébreu, à l'Hadès grec. Au-dessus du ver filiforme est le compartiment du *souffle*; puis, celui de la *vie permanente*; puis, vient le réduit où vit une déesse si à l'étroit dans sa cellule que ses genoux et son menton se touchent. Comme elle désirait ardemment avoir des enfants, elle se mordit un jour le flanc droit et du morceau qui s'en détacha provint *Vatea*, moitié homme et moitié poisson. Il a un œil d'homme, c'est le soleil, et un œil de poisson, c'est la lune. Premier-né de la déesse-mère, il occupe le compartiment le plus élevé de la poire, immédiatement sous la terre, et ses deux yeux se promènent alternativement au-dessus et au-dessous de la terre,

(1) C'est une interprétation bien métaphysique de l'idée qui se présente avec toute sa grossièreté aux îles Tonga où le dieu-souterrain Hikuleo est homme par en haut, serpent ou anguille par en bas, ce qui lui permet d'être présent aux deux extrémités du monde. Maui et Tangaloa durent enchaîner ce méchant dieu qui dépeuplait les îles (Turner, *Polynesia*, 237).

sortant et rentrant par les deux ouvertures que nous avons signalées. C'est pourquoi on le représentait comme un être moitié homme et moitié requin. — La déesse se mordit encore le même côté, et il en provint *Tinirau*, le dieu des poissons habitant au-dessous de son frère Vatea. Elle eut un troisième enfant, Tango, le père des oiseaux ; puis, une fille dont le nom veut dire *écho*. Son cinquième enfant fut *Raka*, dieu du vent, le plus rapproché de sa mère et tenant les vents, ses fils, renfermés dans une grande corbeille. Chacun d'eux communique par une ouverture spéciale avec la mer supérieure et par là peut souffler tant qu'il veut à sa surface.

Vatea, le dieu à moitié requin, s'ennuyait tout seul. Une nuit il rêva d'une belle femme, il en rêva encore et si bien qu'il finit par la saisir en rêve et par l'épouser en réalité. Elle s'appelait Pépé, comme la terre dans le mythe Néo-Zélandais — détail prouvant avec tant d'autres que ces mythes locaux se composent de fragments ajustés, remontant bien plus haut et beaucoup plus répandus que les mythes formés çà et là par leur conjonction — et Pépé donna à Vatea deux fils de forme purement humaine, Rongo et Tangaloa (le dieu de la végétation et le dieu de la mer). Elle eut encore d'autres enfants, entre autres un dieu-lézard; en un mot, c'est la mère des dieux adorés à Mangea. Tangaloa est représenté avec des cheveux blonds, couleur qui n'est pas inconnue, mais qui est rare en Polynésie. Les enfants blonds passent pour engendrés par lui, et lorsque Cook découvrit Mangea, les indigènes prirent les blonds An-

glais pour des enfants de Tangaloa venus de la résidence mystérieuse de leur père.

En réalité, c'est Tangaroa (Nouvelle-Zélande) ou Tangaloa (Tonga et Samoa), à Taïti Taaroa, aux Sandwich Kanaroa, qui partage avec Maui l'honneur d'être le dieu le plus révéré dans toute la Polynésie. Souvent même les attributs de l'un sont reportés sur l'autre, et réciproquement. C'est le propre des mythologies primitives que les noms et les personnes des dieux n'ont encore rien de très fixe et passent aisément les uns dans les autres. Maui et Tane-Mahouta, Rongo et Tangaroa sont souvent substitués les uns aux autres dans les mythes locaux. On peut voir un exemple frappant à l'appui de cette observation dans les hymnes des Védas. De même que Varouna, dans la mythologie védique, est d'abord dieu du ciel, puis dieu des eaux et de la mer, Tangaroa en Polynésie est, selon les archipels, dieu céleste ou dieu marin. La notion du ciel et celle de la mer se confondent aisément aux âges mythiques. Le ciel est une mer dont les nuages sont les vaisseaux, et la mer est un firmament, un grand couvercle qui embrasse et recouvre un autre monde. Quand les indigènes de Noukahiva virent pour la première fois des navires européens, ils crurent que ces navires venaient des nuages et qu'ils avaient apporté du tonnerre dans leurs canons (1). Souvent, c'est à Tangaroa qu'on attribue, sans aller plus loin, la forma-

(1) Krusenstern, *Reise um die Welt*, 1803-1806, St-Pétersbourg, 1810, I, 191.

tion du monde. Si la mer est salée, cela provient de la sueur abondante qu'il secréta lorsqu'il fabriqua les astres, les îles et les êtres vivants. C'est avec son épouse, un grand rocher, qu'il procrée les îles et ceux qui les habitent : ce qui prouve qu'au fond Tangaroa et sa femme O-te-Pépé sont un couple divin supérieur, le ciel et la terre, tout à fait semblable à celui que la Nouvelle-Zélande connaissait sous les noms de Rangi et de Pépé. Ailleurs, le monde visible est la coque dans laquelle Tangaroa était renfermé à l'origine et dont il se sépara comme le petit oiseau qui brise son œuf (1). Les îles sont les fragments de l'œuf. Dans une autre conception mythique, mais qui se rapporte aussi à Maui, ou bien au père de Maui, Tangaroa n'a pas cessé de soutenir le monde sur son dos, et quand il veut changer de position, il cause les tremblements de terre. Alors on frappe sur le sol avec des bâtons en lui criant bien fort qu'il doit se tenir tranquille (2). C'est Tangaroa qui donna l'arbre à pain aux hommes. Ceux-ci pendant longtemps n'avaient eu à manger que de l'argile rouge. Et cet arbre à pain, à son tour, est la métamorphose d'un homme qui avait prié Tangaroa de le transformer en un arbre produisant un fruit sain et savoureux pour nourrir son fils unique, dont l'estomac trop faible ne pouvait supporter l'argile rouge (3). Tangaroa habite le ciel le plus élevé ou réside aussi

(1) Ellis, *l. c.*, I, 325.
(2) Mariner, *l. c.*, II, 120.
(3) Ellis, I, 68.

dans le soleil qu'il a fait (1). On se le représente souvent comme un oiseau gigantesque. En qualité de dieu des mers et de formateur du monde, il était particulièrement révéré par les constructeurs de bateaux. Les grandes embarcations s'appelaient, d'après Dumont d'Urville, « vaisseaux de Tangaroa ». Dans l'archipel des Tonga, c'est à lui qu'on rapporte la pêche de la terre attribuée ailleurs à Maui. Un jour qu'il pêchait dans la mer, il sentit que son hameçon était accroché par quelque chose de très lourd; il tira, tira encore, et enfin parut l'extrémité d'une terre. Mais sa ligne cassa, et au lieu d'un continent il n'émergea qu'un groupe d'îles (2). On montre encore sur un rocher l'anfractuosité à laquelle s'accrocha l'hameçon divin.

Le soleil est aussi personnifié sous d'autres noms que Maui. Par exemple, d'après M. Wyatt Gill, il est souvent révéré sous le nom de Râ, ni plus ni moins que dans la vieille Egypte, et cela doit servir de leçon plus que d'encouragement à ceux qui, sur le vu de la moindre ressemblance de détail, sont toujours prêts à supposer des propagandes ou des emprunts. Jamais rapports d'une nature quelconque ne s'établirent entre les archipels de la Polynésie et le pays des Pharaons. C'est une ressemblance fortuite comme celle qui permettrait de ramener au grec les *teocalli* ou sanctuaires mexicains (3).

La lune est également personnifiée et divinisée

(1) Ellis, I, 325; III, 170.
(2) Mariner, *l. c.*, II, 104.
(3) Wyatt Gill, *l. c.*, 63.

sous plusieurs formes. A Taïti et aux Sandwich, elle s'appelle *Hina*, « la femme aux cheveux blancs ». Aux Samoa elle se nomme *Ma'ina* et *Masina*. La légende locale racontait qu'un soir, en temps de famine, une femme travaillait en plein air avec son enfant, quand la lune se leva sous forme d'une gousse d'arbre à pain (sous forme de croissant). Cette femme en colère dit à la lune : Pourquoi ne descends-tu pas jusqu'à nous pour que mon enfant mange de toi? Alors la lune s'irrita, descendit en effet, mais enleva la femme, l'enfant et leurs outils. On peut les voir encore aujourd'hui dans la lune, dont ils font les taches (1). On la considérait comme l'épouse ou comme la fille de Tangaloa, dieu du ciel ou de la mer, et comme présidant à la nuit, Pô, avec laquelle elle est parfois confondue. Pô, du reste, signifiait aussi le grand abîme inconnu, où ne règne qu'une obscurité épaisse. Pour dire qu'une chose avait toujours existé, on disait : Depuis Pô jusqu'à maintenant (2). C'est dans Pô, le mystère impénétrable, qu'on fixait l'île, séjour des dieux, le Pou-lotou, c'est-à-dire le milieu de Pô. C'est là aussi que se rendaient les morts pour être mangés par les dieux. Nous devrons reparler de cette anthropophagie divine.

Pour revenir à la lune, il faut ajouter qu'elle était l'héroïne de nombreuses légendes où elle joue ordinairement le rôle d'une jeune fille belle, un peu vaine, égoïste et capricieuse, toutefois sensible à

(1) Turner, *l. c.*, 247.
(2) Ellis, *l. c.*, IV, 247.

l'amour. Elle peut avoir et elle a eu des amants mortels. L'un d'eux, après avoir longtemps vécu près d'elle, devint vieux, et alors elle le renvoya sur la terre où il devait mourir et où elle ne pouvait plus que le contempler et le caresser de ses rayons. Cela fait penser au mythe grec d'Artémis et d'Endymion (1).

Tous les corps célestes étaient personnifiés de la même manière. A Taïti, l'étoile du matin s'appelait d'un nom qui signifie « le précurseur du jour »; l'étoile du soir, « la déesse du crépuscule ». Les Pléiades s'appelaient « les petits yeux ». Dans les Gémeaux, on distinguait un jeune homme et une jeune fille, et il s'y rattachait l'étrange histoire d'un frère et d'une sœur à qui leurs parents ne donnaient jamais rien quand ils avaient été à la pêche. Affamés et tristes, ils s'enfuirent et montèrent au ciel. C'est pourquoi on les appelle *Ainanou*, « les désirants ». Quand ils furent arrivés dans les régions célestes, ils firent descendre leurs ceintures jusqu'à terre et ils enlevèrent leurs parents pour les faire habiter aussi dans le ciel (2). L'idée que l'on peut monter au ciel en s'attachant à un cordon, à une liane quelconque, est fréquente dans les contes polynésiens.

Il y a aussi un dieu de l'air, *Rehua*, qui sait tout, qui habite près de Tangaloa au plus haut du ciel. Un de ses fils, tué par accident, rougit de son sang l'horizon du soir. Souvent le domaine de Rehua est sale,

(1) Comp. Wyatt Gill, *Myths and Songe*.
(2) Ellis, *l. c.*, III, 171 suiv.

et Maui le nettoie, ce qui signifie que le soleil dissipe les nuages qui obscurcissent les hauteurs de l'air (1). L'arc-en-ciel est le chemin par lequel les dieux vont et viennent de la terre au ciel. C'est pourquoi le navire royal à Taïti s'appelait « l'arc-en-ciel » (2). La voie lactée dans le même archipel passe pour un grand requin bleu qui tire sa nourriture des nuages (3).

Il y avait encore dans les îles des dieux-nature en très grand nombre. Ce ne sont le plus souvent que les formes locales des divinités que nous venons d'énumérer. Les vents, les volcans, les montagnes, les rochers, tout était personnifié. On distingue plusieurs dieux de la guerre, ordinairement en rapport avec celui des vents. L'un des plus hideux était *Taïri*, aux îles Sandwich, dont l'idole aux dents de requin était portée dans les batailles. A Taïti, il y avait un dieu de l'agriculture, *Ofanou*, dont le pendant, aux îles Tonga, était *Alo-Alo* « le vanneur », dieu du vent et de la moisson (4). Nous signalerons encore le dieu qui s'appelle Lono aux îles Sandwich, Roo à Taïti, et qui semble un dédoublement du dieu des vents et des mers. C'est surtout aux îles Sandwich que son culte était populaire. La légende locale racontait que, dans un accès de jalousie, il tua sa femme Kaïkilani Alii (nous ignorons à quel phénomène ce détail du mythe fait allusion); après cela, il

(1) Grey, *l. c.*, 81-89.
(2) Moerenhout, *l. c.*, I, 485; Ellis, *l. c.*, I, 155.
(3) Ellis, III, 172.
(4) Ellis, I, 326, 333. — Mariner, II, 115.

parcourut l'île comme un tourbillon furieux, et après avoir fondé des jeux en mémoire de sa femme, il s'embarqua sur un canot triangulaire et quitta l'île Sandwich de Kealakeakua, en disant qu'il reviendrait plus tard. Une confrérie de prêtres était chargée du culte à lui rendre. Une légende connexe, bien que mal d'accord avec l'idée de sa disparition, le représente à l'état d'hostilité permanente avec la déesse Pélé qui siège, avec sa suite, dans le grand volcan d'Hawaï (1). Cette suite, c'est, en langue indigène, « la vapeur volcanique », « l'explosion », « la pluie nocturne », le « feu volcanique » boiteux comme Vulcain, autant de dieux masculins; puis, des déesses, « la briseuse de canots » aux yeux de feu, « la gardienne des nuages », etc. (2). On voit combien la personnification naturiste est intense en Polynésie. Lono, dans son antipathie contre Pélé, chasse au loin les vapeurs qui sortent de son cratère. Nous notons aussi que, lors de son arrivée aux îles Sandwich, Cook fut pris pour le dieu Lono qui revenait enfin du pays mystérieux où il s'était retiré. Cette identification avec la divinité redoutée contribua beaucoup à lui assurer l'accueil le plus empressé.

Il faut mentionner encore à propos de Pélé, la déesse-volcan, un autre mythe hawaïen qui offre une certaine analogie avec plus d'un mythe grec. Pélé a beaucoup d'amants, mais ne les accepte pas

(1) Waitz-Gerland, VI, 285.
(2) Ellis, IV, 248.

tous. Entre autres, un certain Tamapoua (fils du cochon), moitié homme et moitié cochon, mais d'une grandeur effrayante, lui fit une cour très pressante. Pélé le repoussa et, furieux, il lui déclara la guerre. D'abord il parut le plus fort et remplit d'eau tout le cratère. Mais Pélé parvint à tout avaler, et elle jeta dans la mer son malencontreux amant (1). Il est facile ici de deviner le sens du mythe. C'est la dramatisation d'un phénomène naturel assez fréquent à Hawaï. Un gros nuage, de formes monstrueuses, s'attache au sommet de la grande montagne. C'est Tamapoua qui coquette avec Pélé. Celle-ci le repousse et le nuage irrité fait tomber l'eau à torrents sur la montagne. Mais la montagne absorbe l'eau, et le nuage vidé se détache pour aller se perdre au loin dans la mer.

Il est facile de comprendre que cette multitude de dieux locaux, venant s'ajouter aux divinités dont le culte était répandu sur l'ensemble des archipels, finissait par constituer des panthéons très compliqués. On nous dit qu'à Tonga seulement on comptait 360 dieux de tout nom et de toute espèce. Une pareille collectivité amena naturellement l'adoption d'un mot générique pour désigner par un trait commun tous ceux dont elle se composait. Ce mot qui correspond aux *devas* hindous, aux *theoi* grecs, aux *dii* latins, est le mot *atua*. Les *atuas* sont « les dieux ». M. Wyatt Gill donne une explication de ce mot « atua » d'après laquelle il signifierait « la moelle » ou « la sève » des

(1) Ellis, IV, 25.

choses. Cette explication me paraît cherchée bien loin, et je préfère celle que propose M. Fornander (1). Il montre que le mot *atua* est tout voisin du mot *atou* qui s'emploie pour « maître, seigneur », de la racine primitive *tou*, être droit, levé, supérieur. Les Atuas seraient donc les *superi*, les seigneurs haut élevés, les souverains. On les appelait aussi « la famille céleste », *te anau tuarangi* (ce dernier mot veut dire « comme le ciel »). Mais il ne faut pas oublier que cette famille céleste comprenait des rats, des lézards, des scarabées, des oiseaux et des requins, soit parce que les divinités étaient conçues sous les formes de l'un ou l'autre de ces animaux, soit parce qu'elles les avaient revêtues dans les légendes où elles figuraient (2).

On a remarqué souvent la manière diffuse et traînante des récits légendaires, tels que les indigènes les déroulent. Ce n'est pas précisément une littérature enfantine. On y trouve plutôt quelque chose de vieillot et de fatigué. Cette prolixité redondante n'empêche pas les traits gracieux ou poétiques de saillir de temps à autre. Elle n'empêche pas non plus les détails cyniques. Il est vrai que la plupart des mythologies souffrent du même défaut. Mais nulle part il ne s'étale avec plus d'impudeur. Les dieux polynésiens sont régulièrement d'une immoralité révoltante. Il faut observer toutefois que les actes de dévergondage bestial qui leur sont attribués sont

(1) *Polynesian Race*, II, 365 suiv.
(2) Comp. Wyatt Gill, *l. c.*, 34-35.

plus fréquents dans les îles de l'est, à Taïti, aux Marquises, aux Sandwich, que dans les foyers plus anciens de la race, dans les archipels occidentaux des Hervey, des Tonga, des Samoa, etc. La religion, la mythologie, les mœurs avaient un caractère plus sobre, plus contenu dans ces dernières îles. Les insulaires de Samoa avaient même une réputation d'impiété, parce qu'ils étaient moins adonnés aux dévotions et aux innombrables pratiques superstitieuses qui jouaient un si grand rôle dans la vie quotidienne de la plupart des Polynésiens. Cette différence n'était toutefois que très relative. Les Samoans eux-mêmes avaient leur bonne part de superstitions grossières, et le fait est que la race polynésienne dans son ensemble était extrêmement *dévote*, c'est-à-dire très absorbée par les rites et les observances de tout genre, étrangères à toute préoccupation morale, qui lui étaient imposées au nom de ses très nombreuses divinités. On va s'en faire une idée au prochain chapitre qui traitera de la grande institution polynésienne et même océanienne du *tabou*.

Au surplus, il faut se rappeler que la mythologie et la religion polynésiennes n'ont jamais dépassé le niveau que des religions bien autrement raffinées ont dû traverser avant de nous parvenir sous la forme corrigée que des sacerdoces ou des poètes leur ont donnée sous l'inspiration d'un goût artistique ou d'un sérieux moral inconnus de tout temps en Polynésie. Qu'était la mythologie grecque avant l'époque homérique? Les terribles grossièretés qu'elle a conservées au milieu même des délicatesses des siècles

classiques ne nous permettent pas de la concevoir comme très décente à l'origine. C'est précisément ce qui fait pour l'historien des religions la valeur de cette mythologie polynésienne qui s'est perpétuée jusqu'à nous, conjointement avec l'âge de pierre, et qui n'a cessé pour les Polynésiens que grâce à l'arrivée des Européens. Comme l'a dit spirituellement M. Max Müller dans sa préface aux *Myths and Songs* de M. Wyatt Gill, la possibilité d'étudier une pareille mythologie est pour l'historien ce que serait pour le zoologiste de nos jours la faculté de passer quelque temps au milieu des plésiosaures et des mégathérions, ce que serait pour nos botanistes celle de se promener à l'ombre des énormes fougères arborescentes, ensevelies sous le sol actuel, qui nous procurent le charbon. La mythologie polynésienne a perpétué jusqu'à nous les temps préhistoriques.

CHAPITRE IV

LE TABOU ET LE TATOUAGE

Définition du tabou. — Les êtres tabou. — L'état noa. — Application du tabou. — Tabouage et détabouage. — Détachement de l'idée du tabou sous l'influence européenne.
Sens religieux du tatouage. — Manière de l'opérer. — Ses variétés. — Le tatouage et la propagande chrétienne.

L'Afrique est la terre par excellence du fétichisme, comme l'Amérique du Nord est celle du totémisme. Cela ne veut pas dire qu'on ne rencontre pas de fétichisme ailleurs que chez les Africains ou de totémisme chez d'autres que les Peaux-Rouges. Ce qui est vrai, c'est que nulle part chacun de ces deux modes religieux n'a atteint un pareil degré d'importance et d'extension. C'est en ce sens qu'on peut dire de l'Océanie et tout particulièrement de la Polynésie qu'elle est la région classique du *tabou*. Ailleurs il est facile de constater des faits de l'ordre religieux qui rentrent dans la même catégorie; nulle part ils ne tiennent une place aussi absorbante; nulle part le principe commun ne se déploie avec la même conséquence, poursuivie jusque dans les applications les plus éloignées du point de départ.

C'est ici qu'il importe de bien définir ce principe initial. Car on se trouve bientôt en présence de pratiques rangées sous la dénomination générique du tabou et qu'on a de la peine à ramener à ce qui en fait autant d'applications de détail de la loi première, si l'on n'a pas pris soin de marquer soigneusement les transitions.

Qu'est-ce en soi que le tabou?

C'est originairement la mise à part d'un objet ou d'une personne en tant que consacrés ou appartenant au domaine divin des Atuas. En vertu de cette mise à part, il est interdit, sous peine de sacrilége et des maux que le sacrilége ne peut manquer d'attirer, de s'approprier et même de toucher la chose ou la personne tabou. La défense de toucher n'est que la conséquence de celle de s'approprier, par la raison qui fait qu'il vaut mieux ne pas même toucher ce qu'on n'a pas le droit de prendre. Mais la conséquence participe au caractère absolu du principe. C'est, en d'autres termes, une interdiction de prendre et de toucher sanctionnée par la religion. Le mot lui-même signifie « fortement désigné », « rigoureusement interdit », de *ta* superlatif et *pou*, *bou*, montré, désigné, mis à l'index (1). Une chose ou une personne déclarées tabou sont, par le fait même, incorporées au domaine des dieux, on ne peut plus en user, encore moins en abuser. Au fond la *res sacra*, la chose sacrée, de nos mythologies classiques, l'objet voué

(1) Shortland, *Traditions and Superstitions of New Zealand*, Londres, 1851, p. 81.

aux dieux par le sacrifiant, tout ce dont ils ont pris possession soit à la suite d'un don, soit en vertu d'une loi religieuse, qu'il s'agisse de l'aliment qui leur a été offert, du monument qui leur a été dédié ou du fugitif qui embrasse leur autel, est également soustrait à l'usage, aux droits, aux prétentions, qu'on aurait pu faire valoir en toute autre circonstance. Comme les prêtres polynésiens et les chefs politiques plus ou moins prêtres eux-mêmes ne se sont pas fait faute d'user du tabou au profit de leurs ambitions et même de leurs intérêts les plus mesquins, il n'a pas manqué d'écrivains disposés à en attribuer l'invention à leur habileté. Ce qui serait une erreur grossière; car on n'abuse d'un préjugé ou d'une superstition que si ce préjugé ou cette superstition préexistent à l'abus qu'on en fait. Le tabou est bien plutôt né d'une certaine disposition de la race polynésienne qui admet aisément la séparation, la limite infranchissable des domaines contigus, la distinction très tranchée des classes sociales, les régimes de priviléges, les constitutions aristocratiques, et, sans pousser à l'excès ce genre de rapprochements, on peut tout au moins dire que la configuration de cette grande région insulaire, divisée en une prodigieuse quantité de petites terres parfaitement et nettement séparées les unes des autres, n'a pas été étrangère à cette direction de l'esprit.

Le tabou, on le comprendra aisément, peut servir ou de protection ou de mise hors la loi par l'unique raison qu'il signifie : Ne touchez pas à ce qui est tabou. Il peut donc être tantôt une punition, tantôt un privilége.

En tout premier lieu les temples ou *Marés*, les offrandes, les prêtres qu'on appelle *pia-atua*, c'est-à-dire *boîtes des dieux* (1), les rois, les familles nobles, considérées comme descendant des dieux, étaient tabou. Le menu peuple et surtout les femmes ne pouvaient entrer dans les enceintes consacrées, la peine de mort eût châtié ceux qui auraient contrevenu à cette interdiction. Aux îles Sandwich les baies de l'arbuste Ohelo, dont la déesse volcanique Pélé était, paraît-il, très friande, étaient tabou, personne n'osait en manger. C'est par une autre application du même principe que les demeures des dieux et des principaux chefs jouissaient du droit d'asile : nul ne pouvait plus toucher à ceux qui s'y étaient réfugiés. En revanche les malades considérés comme devenus la possession d'un *atua* ou d'un esprit divin étaient aussi tabou. D'où il résultait qu'on les fuyait, ou bien on les transportait hors de la demeure, et souvent ils mouraient faute de soins et de nourriture. Ce qui toutefois diminuait un peu les embarras causés par un pareil ensemble de coutumes, c'est que les esclaves pris à la guerre, étant regardés comme abandonnés par leurs atuas, passaient pour indemnes en cas de violation du tabou. Ils n'étaient plus à un dieu quelconque et n'avaient plus rien à risquer. Les cadavres étaient tabou, ainsi que les lieux et les objets en contact avec eux, et les vieilles femmes étaient à cause de cela chargées exclusivement des soins à prendre en vue de leur sépulture, afin que si la violation iné-

(1) Wyatt Gill, *l. c.*, 35.

vitable en pareil cas du tabou devait entraîner quelque calamité, elles fussent seules désignées aux divines colères. Une application plus humaine de cette loi du tabou en assurait les bénéfices aux enfants nouveau-nés et à leurs mères récemment délivrées.

Il y avait du reste des variétés assez notables dans les divers archipels dans la manière d'appliquer le tabou. A Taïti, le requin était tabou en sa qualité de poisson souvent habité par un dieu, et si quelque indigène, chose d'ailleurs très rare, était dévoré par un requin, c'est qu'il avait certainement enfreint quelque prescription du tabou. Nulle part un Polynésien n'eût osé manger l'animal servant de manifestation ordinaire à son esprit protecteur, à son *tiki*. Cet animal était tabou pour lui. Les prescriptions étaient surtout sévères par rapport aux aliments. Il y avait beaucoup de mets qui étaient tabou pour des classes entières de la population, et par conséquent réservés à la minorité privilégiée devant à ses prérogatives de naissance de pouvoir les partager avec les dieux. Les personnes tabou avaient en effet le droit de toucher et d'utiliser ce qui était interdit à tous les autres. Cela dépendait de la nature et du niveau du tabou dont elles étaient revêtues. Voilà pourquoi les femmes, dans presque toutes les îles, ne pouvaient manger avec les hommes dont elles ne devaient pas toucher la nourriture. Elles étaient exclues surtout des festins de chair humaine, ce mets des dieux par excellence, et ne recevaient même qu'une faible part des aliments de provenance animale. Aux îles Marquises, elles ne pouvaient pas même monter dans les canots

qui étaient tabou pour elles, et c'est pour cette raison que les équipages européens les voyaient toujours venir à la nage, tandis que leurs maris approchaient en bateau.

Le contraire de l'état tabou était désigné par le mot *noa*. La personne ou l'objet *noa* étaient utilisables dans un sens général par tous ceux qui avaient le pouvoir ou le droit de s'en servir. Sauf les cas exceptionnels que nous avons indiqués et quelques autres encore que nous signalerons, les femmes, les filles surtout étaient noa. Mais, de plus, le tabou était contagieux. Les personnes tabou le communiquaient à ce qu'elles touchaient, du moins dans certaines catégories très élevées de tabou. Il y avait des endroits où les hommes tabou, ne pouvant plus toucher les aliments sous peine de les rendre tous tabou et par conséquent interdits à tous les autres, devaient être nourris, littéralement empâtés par les femmes, qui se servaient pour cela d'espèces de cuillers et de fourchettes pour ne pas toucher les aliments.

Il faut aussi se rendre bien compte d'une notion du tabou qui le mettait en rapport étroit avec la constitution aristocratique et surtout très hiérarchique des îles polynésiennes. Toute la nature vivante est soumise pour le Polynésien à une hiérarchie rigoureuse. Tout en bas sont les femmes, tout en haut sont les Atuas ou les dieux. Immédiatement après les dieux, viennent les rois, les prêtres, les nobles divisés en plusieurs rangs, et plus on est élevé en dignité, plus on est tabou, donc inviolable; plus aussi augmente le pouvoir de communiquer le caractère de tabou à tout

ce que l'on touche. De là plusieurs degrés de rigueur dans le tabou. Il y avait de petits et de grands tabous, de temporaires et de permanents. Les petits tabous avaient des conséquences assez légères; d'autres cessaient d'eux-mêmes de porter effet au bout d'un certain temps; d'autres enfin duraient toujours, à moins qu'ils ne fussent levés par la vertu de cérémonies sacerdotales qui produisaient ce que nous ne savons nommer autrement que le *détabouage*. On ne peut s'empêcher de penser aux analogies que tout ce système présente avec celui de la souillure légale au sein du rabbinisme juif. Le principe toutefois était différent. L'idée de souillure chez le Juif se rattache à l'idée morale. Au contraire, le tabou polynésien est proprement la limite du domaine divin. Cette limite, en majeure partie, est permanente et immuable, mais elle s'étend ou recule selon les volontés de ceux qui sont chargés par les dieux de fixer le point où leur domaine finit. En réalité les dieux pourraient tout prendre, tout s'adjuger. S'ils laissent à l'homme un champ d'action où il peut exercer librement ses pouvoirs, c'est par condescendance. Mais la limite de ce champ d'action est instable et il faut, dans tous les cas déterminés, faire bien attention à ne pas empiéter sur le terrain réservé.

Les rois, les princes, les grands devaient donc, en proportion de leur dignité, s'abstenir de tout contact avec le reste des hommes. A Taïti même on les empâtait, comme nous le disions tout à l'heure, afin que le reste de la population ne fût pas privée de toute alimentation. Ils ne sortaient que portés sur des

épaules humaines, parce qu'autrement le sol eût été *taboué* et personne n'aurait plus osé le fouler aux pieds. Nul n'aurait osé manger ou boire en se servant d'un vase dont l'un de ces personnages tabou se serait servi auparavant. Le prince, à son tour, punissait sévèrement toute infraction au tabou, s'il ne voulait pas s'exposer à la colère des dieux. En revanche, il pouvait s'approprier tout ce qu'il touchait de son doigt tabou. C'est pour cela que, par exception, les femmes des princes étaient élevées au-dessus du simple état de noa et devenaient tabou comme leurs augustes époux.

Ce point de vue hiérarchique s'étendait, en dehors de la question de rang, au corps de chaque individu. Ainsi, la tête et tout ce qui la touche, notamment la chevelure, participaient chez tout homme à un certain tabou qui n'atteignait pas les autres parties du corps, sauf une exception caractéristique (1). Quand on coupait les cheveux d'un chef, il fallait de grandes cérémonies et on allait enterrer en grande pompe au lieu des sépultures les mèches enlevées à cette tête sacrée. Voler le peigne d'autrui était un crime épouvantable. C'est une infraction très grave de mettre en contact avec l'occiput quoi que ce soit qui a rapport à la nourriture, et un pauvre Blanc fut mis en pièces par une tribu furieuse, parce qu'en plaisantant

(1) Glans virgæ, quippe caput alterum, fons vitæ, habebatur res sacra, videl. tabou. Nihil turpius, pro sententia Oceanicorum, alias et omnino protervorum, quam nudi glandis exhibitio. Concha, quam ante breve subligaculum multi proferunt, ad glandem, si res postulat, tegendum adhibetur.

il avait posé un plat de laiton sur le crâne d'un petit chef. Plus une personne est élevée en rang, plus sacrée est sa tête. Un Français qui eut le malheur de poser familièrement sa main sur la tête d'un prêtre reçut en récompense toutes les malédictions de la Polynésie. Paulaho, roï des îles Tonga, au rapport de Cook qui n'y comprenait rien, fit toute sorte de difficultés pour descendre dans la cabine du vaisseau européen, parce qu'il ne pouvait souffrir que quelqu'un lui marchât sur la tête (1). Ailleurs, le fils d'un grand personnage souffrait beaucoup de la vermine qui foisonnait sur sa tête; mais sa mère n'osait pas lui couper les cheveux et l'envoya à son père. Celui-ci n'osa pas non plus, et comme le grand-père de l'enfant vivait encore et participait à un degré de tabou supérieur au sien, c'est seulement auprès et par les soins de son aïeul que l'enfant fut soulagé. La personne tabou ne sort pas du domaine divin en touchant un objet tabou; mais la personne noa usurperait le terrain réservé si elle portait la main sur ce qui en fait partie.

C'était la déclaration des rois, des prêtres et des grands qui annexait au domaine divin les objets ou les personnes n'y rentrant pas *de jure*. La faculté de *tabouer* était en proportion du rang social ou religieux. Tantôt le concours du prêtre était nécessaire pour valider le tabou du chef, tantôt le chef pouvait le prononcer seul. Un supérieur pouvait annuler le

(1) Voir, pour tout ce qui concerne le tabou, l'étude très complète et bourrée de faits dûment attestés de M. Gerland dans l'*Anthrop.* de Waitz, VI, 343-363.

tabou déclaré par son inférieur ou bien en raccourcir la durée. Les objets taboués étaient souvent désignés par un signe de couleur blanche ou de couleur rouge, selon les localités, souvent aussi par des incisions représentant un lézard ou un requin, formes préférées, comme on sait, de plusieurs dieux polynésiens. C'est ce pouvoir de mettre cette espèce d'interdit sur les choses et les gens qui fit du tabou une institution politique autant que religieuse. Une île était-elle conquise? Le chef vainqueur la déclarait tabou afin d'empêcher les vaincus de continuer à la cultiver. On tabouait de même les pêcheries et les champs dont on voulait se réserver la jouissance. La forêt devenait tabou, quand on voulait suspendre la liberté d'y chasser ou d'y cueillir. Moyennant finances (car on pouvait acheter le tabou), les capitaines européens qui voulaient éloigner les visiteurs importuns et surtout les visiteuses faisaient tabouer leurs navires que l'on n'osait plus aborder. Quand Tamehameha, roi des îles Sandwich, apprit qu'une montagne non loin d'Honoloulou renfermait probablement des terrains diamantifères, il la déclara tabou, afin d'être seul possesseur des diamants qu'on y pourrait trouver. Quand le même roi partit pour une expédition guerrière, les nobles qui l'accompagnaient appliquèrent le tabou à toutes leurs propriétes, de façon qu'en leur absence les Européens ne pussent rien acheter. On protégeait de la même manière les fruits encore mal mûrs, les porcs, les volailles, qu'on voulait réserver pour les grandes fêtes. A Uwea, un Européen s'étant mal conduit, le roi le déclara tabou : cela mettait sa

vie en sûreté, puisque personne n'osait plus le toucher, mais il faillit mourir de faim, parce que personne n'osait plus avoir le moindre contact avec lui. Ce sont des faits de ce genre qui frappèrent les premiers l'attention des navigateurs européens et qui leur firent croire que le tabou était essentiellement une loi politique.

Une chose tabouée ne l'était ordinairement que pour un temps, et celui qui déclarait le tabou en fixait ordinairement la durée. C'est ainsi que l'on taboua pour dix ans, aux îles Tonga et aux îles Sandwich, les animaux domestiques importés d'Europe par Vancouver, ce qui fit qu'ils se multiplièrent beaucoup. Pour lever un tabou dans les règles, il fallait des cérémonies rituelles compliquées, des ablutions, des sacrifices. C'était l'eau le plus souvent qui servait de matière dissolvante (et non purifiante, comme on le dit souvent à tort) pour effacer les conséquences du tabou et de ses violations. Quand un homme tombait malade, comme c'était toujours le signe de quelque colère divine, le prêtre exigeait du patient une sorte de confession pour savoir s'il n'avait pas enfreint quelque tabou, par exemple en proférant des malédictions. Car il y avait des noms divins qui étaient tabou, et dans ce cas le malade devait se gargariser avec de l'eau.

L'application systématique du tabou à une infinité de choses, de personnes, de relations et de circonstances, la peur superstitieuse qu'inspirait la moindre de ses violations, les supplices cruels auxquels étaient livrés les malheureux qui, sans le savoir le plus sou-

vent, en avaient enfreint les règles, les abus qu'en faisaient à chaque instant des chefs, des prêtres, des tyranneaux cupides ou fantasques, tout cela jetait un voile assez sombre sur cette vie polynésienne autrement si joyeuse et si relâchée. Bien des faits tendent à montrer que les indigènes n'avaient pas attendu l'arrivée des Européens pour murmurer contre ce joug pesant et même pour en soupçonner le pur arbitraire. Il est probable que ces grands et ces prêtres qui en faisaient l'usage intéressé que nous savons ne croyaient guère eux-mêmes à sa validité. Pourtant, on n'osait pas défier les conséquences de sa violation. Tout en murmurant, on obéissait avec crainte. Ce qui frappa le plus les Polynésiens, ce fut de voir que les Européens ne tenaient nul compte de toutes ces prescriptions gênantes et ne s'en portaient pas plus mal. Ils en conclurent que le dieu des Blancs devait être plus puissant que les leurs, puisqu'il se moquait de tous leurs tabous (1). C'est aussi une des raisons qui ont permis au christianisme protestant de faire en Polynésie beaucoup plus de conquêtes que le christianisme catholique. Celui-ci leur faisait l'effet, par ses préceptes relatifs à la nourriture, par ses nombreux jours de fête, par son rituel compliqué, de replacer ses adeptes sous une autre espèce de tabou. Le protestantisme calviniste, apporté par les missionnaires anglais, est rigide au point de vue du dogme, mais intervient beaucoup moins dans les

(1) Comp. Hood, *Notes of a cruise in the Western Pacific*, Edimbourg, 1863, p. 90.

actes et les déterminations vulgaires de la vie. Cependant il serait contraire à toutes les vraisemblances qu'une superstition aussi enracinée eût disparu sans laisser de traces par le seul fait d'une conversion récente encore. On trouve çà et là, dans les îles, des vieillards qui n'ont pas renoncé à toute espèce de tabou. En 1861, aux îles Samoa, il y eut encore une guerre intestine causée par la violation scandaleuse d'un tabou (1). Le protestantisme anglais a, comme on sait, poussé l'observation du dimanche jusqu'à la rigueur d'un sabbat juif. Cela fait un grand contraste avec la liberté qu'il laisse les autres jours à la vie individuelle. Le dimanche anglais a été transporté en Polynésie par les missionnaires anglais, et c'est l'un d'eux qui nous apprend que les Polynésiens, devant les interdictions nombreuses qu'il impose, l'appelèrent sans hésiter *le jour du tabou* (2).

C'est par l'intelligence du sens et de la valeur du tabou en Polynésie que l'on arrive à se faire aussi une idée exacte d'une autre coutume caractéristique de ces archipels, que l'on connait ailleurs sans doute, mais qui nulle part n'a atteint les mêmes proportions. Nous voulons parler du *tatouage*.

Nous avons déjà eu l'occasion plus d'une fois d'en faire mention. En fait il est fréquent chez les non-civilisés, du moins dans les régions chaudes. Les climats septentrionaux, exigeant le vêtement com-

(1) Hood, *ibid.*
(2) Ellis, *l. c.*, IV, 390.

plet qui ne laisse guère à découvert que le visage et les mains, favorisent beaucoup moins ce genre d'opération. On peut remarquer toutefois que, réduit à quelques signes ou marques rudimentaires, le tatouage est extrêmement répandu, qu'il remonte loin dans l'histoire de notre espèce et qu'il disparaît graduellement à mesure que le développement de l'esprit amène l'épuration du goût. Né de l'individualisme, du désir d'affirmer et de distinguer sa propre personne, il ne répond plus à rien à partir du moment où les progrès de la vie sociale offrent à l'individu mille autres moyens moins grossiers de satisfaire le sentiment de sa dignité ou de sa valeur personnelle. Cependant ce goût, pour nous si singulier, subsiste encore dans les bas-fonds de nos populations européennes et notamment dans les professions qui entretiennent une certaine rudesse de goûts et d'idées, soldats, marins, ouvriers des mines, forgerons, etc. On retrouve encore ce même penchant, malgré les inconvénients spéciaux qu'il a pour eux, chez les misérables où se recrute le plus souvent le personnel des prisons et des bagnes. Il faut ajouter que, de nos jours en Europe, le tatouage n'est plus qu'un ornement que l'individu juge à propos de s'appliquer sur la chair, comme si cela rehaussait sa distinction individuelle, ce n'est plus qu'une coquetterie de mauvais goût. Chez ceux des non-civilisés où le tatouage est général, il arrive le plus souvent que les indigènes ne savent pas eux-même donner une raison quelconque des motifs qui les portent à se tatouer. « C'est notre coutume », disent-ils, et cela pour eux

répond à tout. Cependant, en voyant dans quelles occasions et au milieu de quelles cérémonies on se tatoue dans plusieurs régions de l'Afrique et de l'Amérique, nous avions eu déjà lieu de soupçonner la signification religieuse, tout au moins l'origine religieuse du tatouage. Ce qui se passe en Polynésie achève de transformer cette supposition en certitude.

Le tatouage est plus fréquent, plus recherché, plus complet, plus raffiné en Polynésie que dans toute autre partie du monde. Pour l'opérer on pulvérise d'abord la noix de l'*Aleuritus Triloba* après l'avoir carbonisée. Au moyen d'un os ou d'un coquillage taillé en forme de peigne aux dents très aiguës, on fait des trouées sous la peau dans lesquelles on introduit la poudre. Puis on frappe à coups de bâton sur les points ainsi traités, pour que les petites doses de poudre s'étendent et se rejoignent. La même opération était souvent répétée jusqu'à cinq fois pour que les lignes bleuâtres qui en proviennent fussent bien visibles. Cette opération est très douloureuse et souvent le patient s'évanouit pendant qu'on la pratique (1). Mais c'est un point d'honneur ou plutôt un devoir religieux de ne pas crier. Pendant que le patient était aux mains du prêtre opérateur — car c'étaient des prêtres qui tatouaient — ce prêtre lui-même et la famille entonnaient des chants religieux exaltant les mérites du tatouage et encourageant l'opéré. C'est le plus souvent à l'âge de la nubilité

(1) Summa devotionis apud plures indigenas in eadem obsignatione glandis ponebatur (Comp. p. 62), quæ carnis tenerrimæ laceratio infandum cruciatum incutiebat.

que l'on tatouait les deux sexes, mais il fallait répéter l'opération plusieurs fois pendant la vie, parce qu'à la longue les lignes s'effaçaient. Les femmes étaient beaucoup moins tatouées que les hommes et les esclaves ne l'étaient pas du tout, à moins qu'ils ne fussent des prisonniers de guerre récemment réduits en captivité. Dans ce cas ils conservaient leur tatouage antérieur, mais n'y ajoutaient plus rien. Par contre, les nobles et les chefs étaient les plus tatoués de tous.

Les figures dessinées ainsi sur la peau variaient selon les îles. A la Nouvelle-Zélande le tatouage décrit des courbes concentriques et symétriques couvrant le visage, le dos et le devant des épaules. A Rarotonga on ne tatouait pas le visage. En général les lignes du tatouage sont des spirales ou des zigzags. Les femmes étaient tatouées horizontalement sur les lèvres. A Taïti, où le visage était ordinairement épargné, les jambes et tout le reste du corps, y compris les doigts, étaient fortement tatoués. On y voyait des croissants, des hommes, des oiseaux, des chiens, des lézards, des poissons. Aux Marquises, on tatouait aussi le crâne chauve des vieillards. Aux Sandwich, les veuves se faisaient tatouer le bout de la langue. Aux Samoa on était tatoué seulement depuis la ceinture jusqu'aux genoux. Le Tuitonga ou grand prêtre était seul exempt de cette obligation.

Cette circonstance se joint à celles que nous venons d'indiquer pour nous mettre sur la voie des vraies origines de ce tatouage systématique. Ces origines

sont religieuses. C'est ce qui nous explique pourquoi dans telle île océanienne on refusait de tatouer les marins étrangers par scrupule religieux, de peur d'offenser les divinités, tandis que dans une autre île on voulait forcer les étrangers à se faire tatouer précisément pour la même raison. A Taïti on faisait remonter l'origine du tatouage à Taaroa (nom taïtien de Tangaloa). Les animaux qu'on dessinait sur la peau du tatoué étaient des animaux divins, lézards, requins, oiseaux. Chaque tatoué tenait à porter sur son corps l'image animale ou humaine de son esprit protecteur, de son *tiki*. C'était la marque permanente qu'on lui appartenait. C'était une livrée divine. Pendant qu'il subissait l'opération, le tatoué était tabou, car son dieu le touchait, lui imprimait son sceau, sa marque, par le ministère du prêtre opérateur. Plus on se rapprochait des dieux par le rang social, plus on était tatoué, et si le grand-prêtre des îles Samoa et quelques chefs de la Nouvelle-Zélande étaient exemptés de cette obligation, c'est qu'en vertu de leur titre supérieur ils faisaient déjà partie de la famille ou de la tribu des dieux. Il se peut bien qu'une pareille coutume, fondée à l'origine sur une dévotion fervente, ait été soutenue plus tard par d'autres considérations. Il y avait des tatouages héréditaires de famille, tenant lieu d'une sorte de blason. Il y en avait aussi qui devaient conserver la mémoire de quelque événement ou de quelque mort regretté; il y en eut enfin qui ne furent plus qu'une simple coquetterie. Mais cela ne saurait contrebalancer les particularités nombreuses qui indiquent un sens religieux à

la base de la coutume elle-même, et elle ne perdit jamais complètement ce caractère. Le tatouage fut, comme la danse, un moyen d'union avec la divinité. Il transformait le tatoué à son image. Les missionnaires chrétiens établis en Polynésie se virent amenés à combattre le tatouage à cause des cérémonies et des idées païennes qui s'associaient aux opérations. De même que le Hottentot dit de son compatriote qui se convertit à la foi chrétienne : « Il ne danse plus », de même le Polynésien dit d'un converti de sa tribu : « Il ne se tatoue plus. » Pourtant, de temps à autre, un grain de superstition aidant, la vieille coutume est plus forte que la foi nouvelle. Les missionnaires virent plus d'une fois qu'à la suite d'un voyage mystérieux dans quelque île isolée où la religion des ancêtres était encore en vigueur, plusieurs de leurs convertis et surtout de leurs converties étaient revenus tatoués de frais. Tout cela démontre que le sens proprement dit, essentiel, du tatouage est religieux. Il est au Polynésien ce que la tonsure est au prêtre catholique, le signe et le gage de l'appartenance à la divinité. Le tabou en écarte, le tatouage en rapproche.

CHAPITRE V

LE SACERDOCE POLYNÉSIEN

Le sorcier devenu prêtre. — La légende des petits oiseaux. — Le ministère des prêtres polynésiens. — La querelle du sacerdoce et de l'empire aux îles Tonga. — Déclin de la foi. — La corporation des Areoi. — La légende du dieu Oro, de sa femme et de ses deux frères. — Représentations scéniques. — Les mœurs des Areoi. — L'extension de l'ordre.

Nous avons parlé mainte fois de *prêtres* polynésiens. En effet, dans cette partie du monde, ce n'est plus seulement le sorcier, l'homme quelconque en commerce direct avec les esprits et dont on peut dire que pour lui prétention vaut titre, qui se propose comme l'intermédiaire le plus pratique et le plus sûr entre les autres hommes et les puissances divines maîtresses des destinées humaines. Le prêtre régulier, faisant partie d'un organisme constitué, fondant sa prétention sur son titre et non plus son titre sur sa prétention, la fonction sacerdotale, en un mot, était connue en Polynésie, y tenait même une place de premier rang parmi les institutions officielles avant l'arrivée des Européens. Mais il est visible que,

là comme partout, elle est une régularisation et une transformation de la sorcellerie primitive.

Là comme partout, il y a des traces du cours d'idées qui conduisit la grande majorité des hommes, convaincue de son incapacité et de son indignité, à désirer, par conséquent à admettre l'existence d'une classe privilégiée, plus rapprochée des dieux que la masse et sachant mieux qu'elle ce qu'il faut faire pour leur rendre un culte qui leur agrée, pour interpréter sûrement leurs volontés, pour assurer enfin à leurs adorateurs leur bon vouloir et leur protection. Il y a même à ce sujet une jolie légende rapportée des îles Hervey par M. Wyatt Gill (1).

« Quand les hommes », dit cette légende, « furent devenus nombreux sur les îles, les dieux s'aperçurent que les hommes étaient extrêmement ignorants et qu'ils ne savaient rien de ce qu'ils auraient dû savoir pour vivre tranquilles et contents. Alors ils appelèrent les petits oiseaux des bois et les chargèrent d'aller dire aux hommes de leur part tout ce qu'ils avaient besoin de savoir. Les petits oiseaux, tout fiers d'être les messagers des dieux, redescendirent bien vite vers la terre, se perchèrent sur les arbres, et se mirent à chanter, à siffloter, à gazouiller de toutes les façons, pour instruire les hommes. Malheureusement les hommes étaient si niais qu'ils ne comprirent rien de ce que leur chantaient les petits oiseaux. En vain ceux-ci varièrent leur ramage, l'un filant des sons si purs et si longs que la meilleure des flûtes n'en pour-

(1) *Myths and Songs*, p. 35.

rait égaler la douceur, l'autre s'égosillant en roulades perlées, quelques-uns chantant plus lentement, plus gravement, par intervalles, dans l'espoir de se faire mieux comprendre. Ce fut inutile. Les hommes écoutèrent beaucoup, écoutèrent longtemps, de toutes leurs oreilles. Ils trouvèrent ces chants fort jolis, mais ils n'en saisirent pas la signification. Encore aujourd'hui les petits oiseaux font de leur mieux pour transmettre leur message, les hommes sont encore trop bornés pour les comprendre. C'est tout au plus s'ils ont fini par découvrir que quelques-uns de ces petits prophètes viennent les avertir quand un grand danger menace la tribu ou l'un de ses membres. Heureusement les dieux s'avisèrent d'un autre moyen. Ils firent choix de quelques hommes sur lesquels il descendirent, ils s'introduisirent dans leur corps et parlèrent aux hommes avec leurs langues un langage que ceux-ci purent comprendre. Ces hommes choisis et habités par les dieux sont les prêtres, qu'on appelle à cause de cela *pia-atua*, les boîtes des dieux. »

Cette ravissante légende nous met directement en face des origines du sacerdoce polynésien. Le naturisme en est le point de départ. L'homme a personnifié et divinisé les objets muets de la nature. Celle-ci ne lui parle que par le chant des oiseaux qu'il ne peut comprendre. Mais les dieux entrent de plus en communication avec les hommes par l'intermédiaire de ceux en qui ils viennent habiter et que l'on reconnaît à leurs états d'extase, d'hallucination, d'inspiration éloquente et enthousiaste. Les écouter, c'est écouter les dieux qui sont en eux. Ce point de vue

n'a rien encore qui permette de s'élever au-dessus de la simple sorcellerie. Le premier venu possédant naturellement ou se procurant par des moyens artificiels les conditions physiques de l'extase ou du délire prophétique pourra requérir le respect et l'obéissance. Mais ce don peut être héréditaire dans certaines familles, ceux qui le possèdent peuvent s'associer, prescrire les règles qu'il faut suivre pour entrer dans leurs rangs, faire remonter à une origine céleste la possession de leurs privilèges, revendiquer le droit exclusif de servir d'intermédiaires entre les dieux ou du moins un dieu déterminé et les hommes. Voilà un sacerdoce fondé.

En Polynésie ce sacerdoce était encore trop près de la pure sorcellerie pour en avoir dépouillé complètement tous les caractères. On consultait beaucoup les prêtres comme devins. Le consultant, pour obtenir la réponse désirée, devait faire au prêtre un présent de mets choisis et d'une calebasse pleine d'une boisson enivrante, décoction fermentée d'une sorte de poivre, *Piper methysticum*. Le prêtre la buvait, tombait dans une ivresse extatique, et ce qu'il disait alors passait pour la réponse du dieu dont il était possédé (1).

Le tour d'esprit aristocratique, si fortement accusé dans les archipels polynésiens et dont nous avons vu déjà plus d'une fois la marque dans les croyances et les pratiques religieuses, fit que le privilège de

(1) Wyatt Gill, *ibid.* — Voir aussi les scènes de délire convulsif des prêtres de Lono aux îles Sandwich mentionnées par Tylor, *Civil. prim.*, II, 174.

former des sacerdoces généralement reconnus fut et resta réservé aux familles nobles. Leurs membres n'étaient-ils pas plus rapprochés des dieux que tous les autres? Beaucoup de ces familles avaient des légendes qui les faisaient descendre des dieux eux-mêmes. C'est pourquoi, dans la plupart des îles, le sacerdoce était devenu une fonction héréditaire. Mais il y avait en même temps bien des variétés d'organisation. Ainsi, aux îles Hervey, il existait une caste sacerdotale, de sang noble, très puissante, tandis qu'aux îles Pomotou c'étaient les princes eux-mêmes qui étaient prêtres, en vertu de leur titre princier. Ordinairement c'étaient ces collèges de prêtres qui conservaient les connaissances nautiques et astronomiques vraiment remarquables dont nous avons parlé. A Taïti les prêtres formaient une corporation héréditaire de sang noble, chaque île, chaque district ayant des prêtres distincts de ceux de l'aristocratie. Le fils héritait du pouvoir sacerdotal du père en appliquant ses lèvres sur la bouche de son père mourant, afin de happer en quelque sorte au passage la vertu supérieure dont celui-ci était en possession. Parmi les privilèges sacerdotaux, on comptait celui d'avoir jusqu'à douze femmes. Les prêtres portaient une coiffure de paille tressée en forme de corbeille et formidablement haute. Les pouvoirs occultes qu'on leur attribuait inspiraient une grande terreur. Il paraît que nulle part le pouvoir du sacerdoce n'était plus grand qu'aux îles Sandwich. Les princes eux-mêmes n'osaient pas résister à leurs injonctions. Il y avait aussi à Hawaï des prêtresses au service de la

déesse volcanique Pélé, chose très rare en Polynésie où les femmes sont toujours si rabaissées.

Les occupations sacerdotales de ces prêtres polynésiens consistaient surtout à célébrer les sacrifices dans les *Marés* ou temples, dont seuls, avec les rois et les nobles les plus élevés en rang, ils osaient franchir l'enceinte; à faire des conjurations dans l'intérêt public et privé; à pratiquer la circoncision — générale aussi dans cette région océanique (1) —, le tatouage; à veiller aux applications de la loi du tabou; à guérir enfin les malades par des moyens de sorcellerie, sans préjudice toutefois de remèdes plus rationnels indiqués par l'expérience et notamment avec une habileté chirurgicale qui émerveilla souvent les Européens.

Cette Polynésie est à elle seule un petit monde longtemps fermé, une humanité en miniature, et on est tout étonné d'y retrouver dans des proportions minuscules les pendants ou les parallèles des grands mouvements d'intérêts et d'idées qui agitèrent si souvent les continents du vieux monde. Ne faut-il pas que nous ayons à constater dans un des archipels polynésiens une lutte en règle de l'empire et du sacerdoce ? Aux îles Tonga, comptant parmi les plus occidentales et où par conséquent les institutions et les croyances avaient conservé un cachet de haute antiquité, le sacerdoce n'était pas encore constitué comme à Taïti et aux Sandwich. On en était encore

(1) Elle a pourtant une forme spéciale en Polynésie. C'est moins une ablation du prépuce qu'une fente longitudinale. Comp. p. 62 note.

au degré où la sorcellerie est une carrière ouverte à quiconque veut et peut l'embrasser. Il n'y avait donc pas de caste sacerdotale. Mais il y avait une sorte de pontife, de prêtre en chef ou de prince de la religion, quelque chose de semblable au daïri japonais. D'après les traditions indigènes, le *Tui-Tonga* — c'était son nom et cela veut dire « le Maître de Tonga » — avait été jadis le maître temporel aussi bien que spirituel de tout ce groupe d'îles. A l'époque de la découverte, il avait perdu depuis assez longtemps déjà son pouvoir temporel et il devait souffrir à côté de lui un roi laïque exerçant l'autorité de fait. Mais il était encore l'objet de la vénération générale comme une sorte d'incarnation permanente et tutélaire de la divinité. Lui seul, nous l'avons vu, avait le droit de n'être point tatoué. Sa dignité était héréditaire, mais par la ligne féminine, passant au fils de la sœur ou de la tante en vertu de ce vieux droit de succession fréquent chez les non-civilisés et qui se rattache à la polygamie (1).

Il paraît donc qu'il y avait eu, aux îles Tonga, dans les temps antérieurs à l'arrivée des Européens, une lutte prolongée entre les deux pouvoirs et que le pouvoir politique avait fini par l'emporter. Des révolutions avaient substitué de nouvelles familles régnantes à celle qui avait arraché le pouvoir au Tuitonga. Elles avaient maintenu la séparation, mais elles n'avaient pas osé enlever à la famille sacerdotale son droit à la dignité religieuse suprême.

(1) Voir pour le Tuitonga Waitz-Gerland, *Anthrop.*, VI, 177, et pour tout ce qui concerne le sacerdoce polynésien les données éparses avec toutes les citations à l'appui, *ibid.* 370-391.

Dumont d'Urville a comparé très ingénieusement ce rapport des deux souverains, avant que la puissance temporelle eût pris décidément le dessus, à celui de nos maires du palais avec les rois fainéants (1).

Tout cela cadre assez bien avec d'autres indices qui donnent lieu de penser qu'avant tout contact avec les Européens, la religion polynésienne avait perdu de son prestige dans certaines îles. Mais c'est toujours une grande erreur de s'imaginer que, parce qu'une religion est sur son déclin, elle est à la veille de disparaître. Ce qui a mis des siècles à se former exige d'autres siècles pour se dissoudre, et s'il ne se présente pas quelque principe nouveau en rapport avec l'état des esprits qui fournisse au sentiment religieux, aux besoins religieux de l'âme humaine, une direction et des aliments supérieurs, il n'y a pas de raison pour que la religion affaiblie ne dure pas indéfiniment dans son affaiblissement même. La résultante de ce mélange de scepticisme et de crédulité est au fond très conservatrice des traditions et des croyances héréditaires. Le sceptique à chaque instant retombe dans la superstition qu'il raillait peut-être la veille. L'homme en face de l'inconnu, au bord du vide religieux, est un jour ou l'autre en proie à un malaise qu'il ne sait comment guérir, et, par lassitude, quand ce n'est plus avec ferveur, il revient aux rites, aux formes traditionnelles, aux absurdités peut-être, qui se sont toujours associées

(1) *Voyage de l'Astrolabe*, IV, 237.

pour lui à l'idée de religion. Il n'est pas besoin d'aller en Polynésie pour vérifier cette loi de l'histoire religieuse. Mais il est intéressant d'en trouver la confirmation là où l'on se serait si peu attendu à trouver la trace de pareils conflits. Le fait que la domination absolue des Tuitongas fut brisée, démontre évidemment que la foi avait faibli. Car certainement les pontifes attaqués cherchèrent à se défendre en lançant l'anathème du tabou dont nous avons vu les conséquences prolongées, et il paraît que cette arme ne fut pas suffisante. Et d'autre part, si le vainqueur n'osa pas enlever au Tuitonga un titre, une dignité, des prérogatives qui ne laissaient pas que d'être gênantes, c'est non moins évidemment qu'il craignit de heurter des préjugés encore très répandus, très puissants, qu'il partageait peut-être lui-même jusqu'à un certain point. On a vu des souverains enlever à des pontifes leur pouvoir temporel et s'arranger pourtant de façon à ne pas dépasser le seuil du séjour infernal.

La Polynésie païenne réservait encore une autre surprise aux investigateurs curieux d'étudier ce monde à part, resté si longtemps livré à lui-même. Pour la première fois, depuis que nous passons en revue le polythéisme naturiste et animiste des peuples non civilisés, nous rencontrons une institution formant dans toute la force du terme le pendant de nos corporations monastiques. Ce ne sont pas les sociétés secrètes des Noirs d'Afrique et des Peaux-Rouges qui pourraient prétendre à l'honneur de la comparaison. En Polynésie et sur le principe du

tabou, qui y jouait un si grand rôle, il y avait toute une confrérie, tout un ordre religieux répandu surtout dans les îles orientales, et qui jouissait d'une grande influence. C'était l'ordre des *Areoi*, dont ce que nous pourrions appeler la maison-mère était à Taïti. C'est là du moins que cette étrange organisation avait atteint son plus grand développement.

Comme nos ordres monastiques reposent sur l'idée d'un antagonisme de principe entre la terre et le ciel, le monde et la vraie vie religieuse, cette corporation polynésienne partait du principe, non pas identique, mais analogue et si fortement exprimé par la loi du tabou, qu'il y avait dualité, opposition même, entre le domaine réservé aux divinités et celui qu'elles daignaient laisser aux libres mouvements et à la libre exploitation de l'homme. Elle visait donc à mettre d'emblée ses membres dans le domaine divin. Elle était tabou, ses membres étaient des hommes déjà détachés du monde humain et rattachés à la famille divine.

On ne sait pas bien ce que signifie le mot *Areoi*, à moins qu'il ne se relie au nom du dieu Oro, qui passait pour le fondateur de l'ordre. Voici la légende de fondation, telle qu'elle est rapportée, en traits assez semblables, par le consul Moerenhout et le missionnaire Ellis (1).

Le dieu Oro, dieu de la mer à Taïti, fils du grand

(1) Moerenhout, *Voyage aux îles du Grand Océan*, I, 485. — Ellis, *Polynesian Researches*, I, 229 suiv.

dieu Taaroa ou Tangaloa, voulut un jour épouser une fille de la terre, et comme il la voulait très belle, il descendit du ciel le long d'un arc-en-ciel dont il eut soin de fixer la base sur le sol pour assurer ses communications, et il chercha longtemps. A la fin il découvrit dans l'île Borabora la belle Bairaumati, dont il devint l'heureux époux, et auprès de laquelle il oublia toutes les félicités célestes. Il en eut un fils nommé Hoa-tabou-i-te-rai, c'est-à-dire l'*ami consacré au ciel*, qui fut un héros de la légende taïtienne et se rendit célèbre par ses exploits. Mais l'absence d'Oro dura si longtemps que deux de ses frères, Orotetes et Ouroutetes, s'ennuyèrent de ne plus le voir au ciel et prirent la résolution d'aller à sa recherche. Ils revêtirent la forme humaine, descendirent sur la terre le long de l'arc-en-ciel toujours attaché par le pied, et finirent par retrouver Oro auprès de sa belle Bairaumati. Dans la joie de leurs cœurs, ils lui firent cadeau de plumes rouges et d'une truie pleine. Oro, de son côté, fut ravi de revoir ses frères et se prit à penser qu'il était temps pour lui de remonter au ciel. Mais il eut soin de prendre avec lui sa femme Bairaumati et son fils, et il remonta dans une colonne de feu en ramenant l'arc-en-ciel derrière lui. Il laissait donc ses frères sur la terre. Ce n'était pas par ingratitude. Comme ils n'avaient au ciel qu'un rang très inférieur, il les établit *Areoi* sur la terre, afin qu'ils y fussent entourés des plus grands honneurs et qu'ils y eussent de grands privilèges. La truie qu'ils lui avaient donnée mit bas sept petits qui furent les types des sept grades formant la société to-

tale (1), laquelle se répartit sur tout l'archipel au nombre de douze confréries et qui a subsisté jusqu'en 1820.

Il faudrait connaître de plus près que cela n'est encore possible les détails de la mythologie polynésienne pour nous rendre compte des éléments divers qui ont été combinés dans ce mythe. On peut voir seulement qu'il est tourné de manière à légitimer toutes les prétentions que les Areoi pourront faire valoir en revendication des privilèges et des honneurs dus aux êtres divins. Ne pas les leur accorder, ce serait offenser, dans la personne de ses frères et de leurs successeurs, le puissant dieu Oro qui a voulu, précisément par amitié pour eux, former sur la terre une famille d'hommes divins. Les sept grades se distinguaient les uns des autres par un tatouage spécial et par certains insignes. La première classe ou le premier grade, dont les titulaires appartenaient à la plus haute noblesse, était naturellement la plus auguste, la plus divine, la plus *tabou*, et les prérogatives allaient en diminuant, jusqu'à la dernière qui était la moins sacrée. Au-dessous d'elle, toutefois, il y avait encore bon nombre de serviteurs des deux sexes, qui, sans être membres de l'ordre, lui étaient rattachés jusqu'à un certain point. C'est la septième classe qui devait s'acquitter des offices dont les grades supérieurs étaient exempts et qui consistaient à exécuter publiquement des jeux, des danses, des chants, des combats figurés, et, chose

(1) Je rappelle que le cochon était, avec le chien et le rat, le seul quadrupède connu dans la vieille Polynésie.

à noter, des représentations dramatiques tirées des légendes des dieux. N'est-il pas bien curieux de voir le théâtre commencer, en Polynésie comme en Europe, sous forme d'exercice religieux ? Et la ressemblance ne s'arrête pas là. Les Areoi, mettant à profit le goût prononcé des populations pour ces représentations dramatiques et abrités par leur caractère sacré contre les représailles et les vengeances, mêlèrent de bonne heure à la reproduction des événements légendaires des scènes de la vie quotidienne, parfois d'une licence extrême, parfois aussi satiriques et dirigées contre les puissants du jour. Il faut se représenter sur les belles eaux bleues du Pacifique les barques taïtiennes tout enguirlandées de fleurs, s'avançant au son des chants sacrés vers les îles embaumées dont les habitants, en costume de fête, attendent avec allégresse les saints Areoi et ces représentations, qui vont couper si agréablement la monotonie forcée de leur existence. Il y aurait de quoi tenter le pinceau d'un artiste.

On n'était admis dans l'ordre qu'après un noviciat très rigoureux et toute sorte de cérémonies. C'est l'huile de coco, regardée comme réceptacle de l'esprit d'Oro, qui servait à l'onction du nouveau dignitaire. Il fallait avoir donné des preuves d'inspiration divine, d'extase, de visions, d'improvisations poétiques, etc., et pour monter d'un grade à l'autre de nouvelles épreuves étaient imposées. Les Areoi du grade supérieur passaient pour tout à fait surnaturels et jouissaient des honneurs divins. Il n'y avait pas de droit de propriété à revendiquer contre eux.

Ils pouvaient prendre tout ce qui leur plaisait. Tout ce qu'ils touchaient avec l'intention de se l'approprier devenait tabou par le fait même et était annexé au domaine divin. Après leur mort ils allaient tout droit auprès d'Oro dans « le Rohoutou odorant », c'est-à-dire le paradis polynésien distinct du « Rohoutou puant », qui était l'enfer. Du reste, il est bon d'observer que tout homme de n'importe quelle condition pouvait devenir membre de l'ordre, et c'était une grande exception au régime aristocratique en vigueur dans toute la Polynésie. Il est vrai que cette exception n'était guère autre chose que théorique; en fait, les fils de famille noble, ceux surtout des princes, trouvaient toujours moyen d'occuper les plus hauts grades. En prévision des tournées de l'ordre, dans les îles où les Areoi allaient donner leurs représentations scéniques, on avait construit de grandes demeures pour les loger pendant la durée de leur séjour. Il n'y avait pas sans eux de bonne fête publique ou privée. Ils se peignaient le visage en rouge, le corps en noir; ils portaient des couronnes de fleurs et des vêtements bariolés.

Voici maintenant le revers de la médaille. Les mœurs des Areoi étaient des plus mauvaises. Ils faisaient comme les moines indignes qui regardent comme licite de s'adonner à tous les vices, pourvu qu'ils observent les prescriptions extérieures de leur règle. Bien que, d'après quelques narrateurs, les titulaires des plus hauts grades fussent à l'abri d'un tel reproche, il paraît qu'au moins les grades inférieurs, de beaucoup les plus nombreux, vivaient dans un

désordre inexprimable avec des femmes de toute espèce. Chose plus hideuse encore! Tous les enfants qui provenaient de ces unions déréglées étaient impitoyablement mis à mort. Cette coutume barbare était fondée sur le fait que, d'après la légende, les deux frères d'Oro, premiers fondateurs de l'ordre, n'avaient pas eu d'enfants. On n'exceptait de cette règle cruelle que le fils aîné d'un prince. Au fond, le motif originel, auquel sans doute s'adjoignirent promptement d'odieux calculs, c'est que le fils d'un Areoi était tabou comme son père, propriété des dieux, et qu'en l'envoyant dans les demeures divines, on lui assignait immédiatement le rang auquel il avait droit. Nous comprendrons cela mieux encore, quand nous aurons exposé les idées des Polynésiens sur le culte à rendre aux dieux et sur la destinée de l'homme après la mort.

Il y avait des confréries d'Areoi ailleurs encore qu'à Taïti. Il s'en trouvait à Rarotonga dans les îles Hervey, à Noukahiva dans les Marquises, à Hawaï dans les îles Sandwich. Remarquons toutefois que cette institution était plutôt spéciale aux archipels de l'est et qu'elle ne s'étendait pas à ceux de l'ouest, excepté aux îles Hervey qui reçurent des immigrations taïtiennes. Cela donne lieu de supposer que les corporations d'Areoi ne s'organisèrent qu'après l'époque où s'opéra le mouvement de translation de Samoa à Taïti du foyer principal du rayonnement de la race polynésienne (1).

(1) V. pour tout ce qui concerne les Areoi le résumé critique des

C'est ainsi que, dans toutes les productions de cette race à plusieurs égards si bien douée, à côté d'un élan plein de grâce et de poésie, apparaît régulièrement une rechute dans les grossièretés les plus répulsives de l'animalité. L'intelligence est éveillée, ingénieuse, mais le sens moral est resté dans l'enfance. C'est, dirions-nous volontiers, le péché originel des Polynésiens, comme l'incohérence des idées est celui du Nègre, l'étroitesse d'esprit celui du Peau-Rouge.

renseignements fournis par les voyageurs et les missionnaires dans le VI[e] vol. de l'*Anthropologie* de Waitz-Gerland, VI, 363 et suiv.

CHAPITRE VI

L'ANIMISME, LA VIE FUTURE ET LE CULTE EN POLYNÉSIE

Les Tikis. — Prépondérance locale de l'animisme. — Survivance des âmes. — Notion aristocratique de la vie future. — Voracité des dieux. — Leur digestion. — Séjour des morts. — Le chuchottement des esprits. — L'excrément des dieux. — Absence du principe de rémunération future sur la base de la moralité.

L'idolâtrie polynésienne. — Les Faiatouka. — Le culte à la Nouvelle-Zélande. — Les Marés. — Les derniers jours et la mort de Cook aux îles Sandwich. — Les idoles à Taïti. — Les fêtes et les rites. — L'intronisation d'un nouveau roi. — Offrandes indescriptibles. — Rite baptismal. — Mutilations. — Possessions. — Appréciation générale.

Tout ce que nous avons vu jusqu'à présent de la religion polynésienne dénote un naturisme très prononcé, une dramatisation systématique de la nature poussée à un point que nous n'avons pu encore signaler chez aucun des groupes de non-civilisés étudiés dans les chapitres précédents. Toutefois ce serait une erreur de penser que l'animisme, la foi aux esprits détachés de toute connexité permanente avec des objets naturels déterminés, n'avait pas aussi sa place dans les croyances et les pratiques religieuses de ce monde insulaire, et même on peut voir à

plusieurs indices que, concurremment avec ce déclin de la foi mythologique attesté par bien des témoignages, il supplantait peu à peu la mythologie traditionnelle, tendait tout au moins à l'obscurcir, à l'effacer des préoccupations et des mémoires, devenait tout doucement la religion populaire. A cet égard, il y avait une grande différence d'une île à l'autre. A la Nouvelle-Zélande surtout, ainsi qu'à Noukahiva et aux îles Pomotou, l'animisme était prépondérant, et là encore on peut voir que cette prépondérance n'était pas très ancienne.

En outre des Atuas, des grands dieux personnifiant le ciel, le soleil, la lune, les étoiles, la mer, les vents, les volcans, il y avait un tas de petits dieux subalternes dont l'origine était ignorée, oubliée, qui n'étaient plus en réalité que des esprits protecteurs des individus, des familles, des îles, des états. Ces petits dieux étaient les *tikis*, et on donnait aussi à leurs images ce nom de *tiki*. Quelquefois Tiki est joint au nom propre d'un dieu, mais c'est toujours pour exprimer l'idée de protection (1). C'est ainsi que Maui reçoit souvent le vocable de *tikitiki*, c'est-à-dire de protecteur par excellence. Les esprits revêtaient le plus souvent la forme animale dans leurs apparitions. Chaque Polynésien avait son animal-tiki dont il n'osait pas manger, de peur de s'attirer de terribles maladies en punition de son sacrilège. Une des expériences qui déterminèrent le plus de conversions au christianisme dans certaines îles, ce

(1) Waitz-Gerland, *Anthrop.*, VI, 321 suiv.

fut quand on vit les premiers convertis manger leurs *tikis* sans qu'il leur en arrivât le moindre mal (1). Mais les âmes des ancêtres, du moins dans les familles nobles, devenaient aussi des *tikis*, protecteurs de leurs descendants, surtout quand on avait rendu à leurs restes tous les honneurs convenables (2). Il faut ajouter que de nombreux récits imputaient à ces tikis de très mauvaises mœurs, celles des incubes de notre moyen-âge et même celles des vampires qui sucent le sang des gens endormis. En Polynésie cela ne nuisait pas essentiellement à la vénération qui leur paraissait due. C'est le culte plus immédiat, plus intime, de ces tikis qui absorba en partie celui qu'on rendait aux dieux de la nature (3). On ne s'adressait plus à ceux-ci que dans les cas de grande nécessité ou dans les grandes fêtes instituées en leur honneur. A Taïti cependant, aux îles Sandwich, aux archipels de Samoa et de Tonga, cet oubli des grands dieux était beaucoup moins sensible. Aux îles Tokelan l'animisme était à peu près inconnu. Il est bon de noter d'avance que nous aurons à constater un phénomène tout semblable en Micronésie (4).

Chez les Polynésiens, comme chez tous les non-civilisés que nous avons étudiés, la croyance en la persistance de l'individu après la mort était générale et très ferme. On tenait l'âme pour une substance éthérée, de forme humaine ou animale, qui se déta-

(1) Williams, *Narrative of mission. Enterprises*, p. 437 suiv.
(2) Wilson, *Missions reise*, p. 451. Mariner, *l. c.*, II, 119.
(3) Wilson, 450.
(4) Comp. Gerland, *l. c.*, VI, 331.

chait du corps au moment du trépas, mais on était très peu fixé sur ses rapports avec le cadavre qu'elle quittait et sur ce qu'elle devenait immédiatement après la séparation. Elle se dirigeait tantôt vers les lieux souterrains, tantôt vers l'ouest au-delà des mers; ou bien elle errait encore plus ou moins longtemps autour du lieu de la sépulture, et on avait grand'peur de la rencontrer, quand on sortait seul la nuit et sans lumière. Car les âmes dans cette situation passent pour dépitées contre les vivants et pour se plaire à les tourmenter, si ce n'est même à les étrangler (1), pour les forcer à venir leur tenir compagnie. Aussi nous assure-t-on qu'à Rarotonga on disait au mort après l'enterrement accompli selon toutes les règles : « Ne reviens pas nous étrangler (2). » Les trépassés privés de sépulture ou morts jeunes étaient particulièrement dangereux. On attribuait aux âmes défuntes une force supérieure, et cela nous explique un singulier phénomène. Parfois un Polynésien offensé et ne sachant comment se venger d'un offenseur plus robuste que lui se suicidait, dans l'espoir qu'une fois mort il pourrait tomber sur lui avec une vigueur irrésistible (3).

Mais nous devons ajouter que le Polynésien transportait dans ses prévisions d'outre-tombe tous ses préjugés aristocratiques. Ce n'étaient guère que les rois, les prêtres, les nobles, dont l'âme jouissait de la pleine et entière immortalité consciente. Le menu

(1) Ellis, *l. c.*, I, 396.
(2) *Ibid.*
(3) Gerland, *l. c.*, VI, 316.

peuple n'était pas très au clair sur sa destinée. Les esclaves dans certaines îles n'étaient pas immortels du tout. Cependant, puisqu'en plusieurs endroits on en immolait sur la tombe de leurs maîtres, c'est donc qu'on les leur dépêchait dans l'autre monde pour qu'ils continuassent de les servir (1). Mais ces diversités contradictoires trouvent une certaine conciliation dans un point de vue très particulier à la Polynésie et dont il nous faut parler avec quelque détail.

Quand on réunit les légendes polynésiennes et qu'on les compare à tant d'autres de même niveau mental, on est frappé de l'insistance avec laquelle il est parlé de la voracité des Atuas et des Tikis. Ils sont tous essentiellement, terriblement voraces. Ils mangent toujours et ne sont jamais rassasiés. Le trait caractéristique des idoles polynésiennes est une bouche, disons mieux, une gueule toujours grande ouverte pour recevoir les offrandes, et leurs adorateurs leur apportent toujours des aliments en quantité considérable (2). Mais, de plus, cette idée de la voracité des dieux se prolongeait d'une curieuse manière dans la croyance polynésienne, en rapport avec cette absence de délicatesse qui la caractérise sur tant de points. Le Grec, qui croyait aussi que ses dieux mangeaient et buvaient, avait imaginé pour eux une nourriture en quelque sorte idéale. Les dieux grecs respiraient l'odeur des sacrifices, se nour-

(1) Gerland, *l. c.*, VI, 307.
(2) Voir plus loin ce qui eut lieu dans les rapports des indigènes avec Cook et son équipage.

rissaient d'ambroisie, s'abreuvaient de nectar, et c'était fini. Les dieux polynésiens, au contraire, poussaient jusqu'au bout la conformité avec la nature humaine. Non seulement ils mangeaient et mangeaient toujours, mais encore ils digéraient absolument comme les hommes, et voici comment cette digestion divine intéressait tout particulièrement la destinée humaine. A côté des offrandes alimentaires que la piété humaine leur présentait, leur nourriture ordinaire, normale, c'étaient les âmes humaines. L'une des épithètes honorifiques des dieux polynésiens était celle de *Kaitangata*, mangeurs d'hommes. Après la mort, l'homme était littéralement mangé par les dieux, et digéré. Les gens du commun étaient mangés par un grand oiseau qui les croquait à la façon d'un héron picorant des grenouilles, les gens de haute naissance par des dieux supérieurs. Cependant la différence est moins grande qu'il ne le semble au premier abord, ce grand oiseau n'étant lui-même qu'une forme mythique d'une grande divinité. Mais en définitive, et sauf de très rares exceptions, tous étaient avalés, tous aussi digérés en passant par les intestins sacrés (1). C'est par la vertu de cette digestion divine que ceux qui étaient appelés à jouir d'une immortalité personnelle et consciente étaient débarrassés des imperfections apportées du séjour terrestre et ressortaient à l'état de tikis. Ils allaient alors au Poulotou ou Rohoutou odorant, désormais

(1) Comp. Ellis, *l. c.*, I, 396 suiv. IV, 366 suiv. — Wilson, *l. c.*, 452-453. — Cook, 3e *Reise*, trad. all. de Forster, Berlin, 1789, II, 383. — Anderson, *Mission*, 355. — Wyatt Gill, *l. c.*, 162, note.

en possession de ces pouvoirs supérieurs qui leur permettaient d'exercer l'office d'esprits protecteurs. Seuls, les plus hauts personnages, les rois, les prêtres les plus haut placés, le Tuitonga, étaient exemptés de cette espèce de purgatoire. Nous ne tarderons pas à voir des applications plus qu'étranges de cette idée grossière à plusieurs détails du culte polynésien.

Quant au sort qui attendait l'homme après cette transformation, il est très difficile de ramener à des notions claires et cohérentes les nombreuses informations que l'on peut puiser auprès des voyageurs et des missionnaires. Il n'y avait évidemment rien de bien fixé dans les traditions. Tantôt le lieu qu'habitent les morts est sous terre, tantôt on le suppose de l'autre côté de la mer occidentale, tantôt on le place au sommet d'une très haute montagne. Une légende des îles Tonga dit que l'île des dieux et des âmes est riche de toute espèce de bonnes choses, mais ces bonnes choses, comme tout ce qu'il y a dans cette île, sont insaisissables aux vivants qui pourraient y aborder. Il y avait des morts favorisés qui allaient vivre dans le soleil avec le grand Maui. Souvent on distinguait un lieu de bonheur dans le ciel, opposé à un lieu triste et sombre sous terre, *Havaïki* ou bien le *Pô* ténébreux. Mais il n'y avait pas, au sens vrai du mot, de rémunération fondée sur le mérite ou le démérite moral, et les missionnaires se sont souvent mépris à cet égard. Les causes déterminant la différence des destinées d'outre-tombe tenaient toutes, soit à la naissance et au rang terrestre, soit au plus ou moins de scrupule qu'on avait montré dans

l'observation des lois du tabou, soit enfin à la ponctualité des cérémonies accomplies lors des funérailles (1). On était très inquiet aux îles Samoa, quand quelqu'un, mort à la mer ou dans un combat, n'avait pu recevoir la sépulture normale. Ses parents et ses amis étendaient une natte sur le sol et priaient les dieux de leur rendre son âme pour quelques instants, afin qu'ils pussent lui rendre les derniers devoirs. Alors, si un animalcule, une fourmi, une sauterelle, venait à paraître sur la natte, c'était l'âme que les dieux renvoyaient sous cette forme, et on enterrait la petite bête avec toutes les cérémonies requises (2). Il faut aussi noter l'idée généralement répandue en Polynésie que les morts, quand ils reviennent, et ils reviennent beaucoup, parlent avec une petite voix sifflante et chuchottante. Aux îles Tonga il était défendu de siffler, parce que, disait-on, c'était vouloir imiter le langage des dieux (3). Du reste, la vie future n'était pas comprise autrement que comme la reproduction de la vie actuelle. Les morts favorisés avaient à leur disposition dans l'autre monde une grande maison très commode, très bien entourée d'arbres ombreux, où l'on jouissait de tous les agréments, où l'on dansait toujours, ne s'interrompant que pour sucer de la canne à sucre dont on avait tant qu'on voulait (4). A Taïti et aux îles Hervey, le tour-

(1) Comp. Mariner, *Tonga Islands*, II, 137. — *Geschichte der christ. Mission*, Brême, 1857, p. 48. — Turner, *l. c.*, 233-236. — Ellis, *l. c.*, I, 398. — Williams, *l. c.*, 558-559.

(2) Turner, *l. c.*, 233.

(3) Dumont d'Urville, *Voy. de l'Astrolabe*, IV, 295.

(4) Wyatt Gill, *l. c.*, 175.

ment de ceux qui n'y étaient pas admis était de voir d'en bas ce beau séjour où ils essayaient, mais en vain, de monter et dont ils ne recevaient que les ordures (1). Ailleurs, comme nous l'avons dit, on distinguait le Pô-loutou odorant du Pô-loutou puant qui recevait les morts coupables ou défectueux au point de vue des rites du tabou et des funérailles. Mais, quant aux âmes nombreuses qui n'étaient pas dans les conditions requises pour jouir de l'immortalité consciente, elles n'étaient pas anéanties pour cela, elles perdaient simplement par la digestion divine leur personnalité distincte, et c'étaient elles qui revenaient sur la terre à l'état d'enfants nouveau-nés. Voilà ce qui explique l'étrange appellation que le dialecte de Samoa donnait aux nouveau-nés pris collectivement. On les appelait *Excrément des dieux*. Voilà aussi pourquoi le nouveau-né était tabou, propriété des dieux, et devait être détaboué par le prêtre.

Cette manière de concevoir la vie future est une preuve nouvelle de notre thèse concernant l'absence de lien entre la religion et la morale qui distingue les religions primitives. S'il est un domaine où le point de vue religieux et le point de vue moral sont appelés à s'unir et à se confondre, c'est bien évidemment celui de la vie future et de la rémunération qu'elle rend possible. Nous voyons au contraire qu'en Polynésie, comme dans les autres régions non-civilisées, les notions qu'on se fait de la vie future n'ont un rapport que très éloigné avec le principe moral, si

(1) Wyatt Gill, *l. c.*, 164. — Williams, *l. c.*, 557.

même ce rapport existe. Ce sont avant tout, essentiellement, des conditions de naissance, de rang, d'observances rituelles, qui déterminent les différences d'outre-tombe. Notons que, dans les religions supérieures où l'idée de la rémunération tient une très grande place, il s'en faut de beaucoup que la valeur morale du trépassé soit le seul poids qui fasse pencher la balance en sa faveur ou contre lui. Excepté dans les régions les plus spiritualistes du christianisme et du théisme philosophique, le sort futur dépend de nombreuses conditions dogmatiques, sacramentelles, ritualistes, très indépendantes au fond de la valeur morale de l'individu. Il ne faut donc pas s'étonner de ce que, dans les religions inférieures, la morale proprement dite joue un si petit rôle dans les croyances relatives à la vie future.

Nous avons maintenant à parler du culte rendu aux dieux et aux esprits protecteurs, soit par les individus agissant en leur nom privé, soit par le sacerdoce en vertu de son autorité officielle et dans l'intérêt commun.

Des différences notables distinguaient à cet égard les divers groupes d'îles. A peu près partout il y avait des idoles de grandeur variée, généralement fort laides et la bouche grande ouverte. C'est aux îles Samoa qu'il y en avait le moins, ce qui avait pu contribuer à la réputation qu'avaient les habitants d'être les moins pieux des Polynésiens (1). En revanche on y trouvait assez répandu le culte d'objets de peu de

(1) Williams, *l. c.*, 438 suiv.

valeur considérés comme servant de résidence à des esprits protecteurs, ce qui en faisait de véritables fétiches. Williams nous raconte qu'un chef adorait de cette manière le crâne d'un Blanc qui avait été son ami (1). Nous savons d'ailleurs que les Polynésiens furent assez longtemps disposés à croire que les Blancs étaient une race divine. On faisait des offrandes alimentaires aux Atuas, aux Tikis, particulièrement aux dieux de la mer, à qui l'on versait des coupes de kava (2), en leur disant : « Voici du kava pour » vous, dieux de la mer, et restez loin de nous ! » Il y avait ordinairement en mai une grande fête religieuse (3), qui coïncidait avec l'automne de ces latitudes.

Aux Samoa il n'y avait pas de temples, seulement des bois sacrés ou de petites huttes contenant des objets vénérés comme instruments de divination et de guérison (4). Aux Tonga, il y avait au contraire des espèces de temples, les *Faiatouka* construits sur les lieux de sépulture. Quand on sait les idées que se faisaient les Polynésiens du sort qui attendait les trépassés, il n'y a rien d'étonnant dans cette coutume qui fixait le réfectoire des dieux aux endroits où ils venaient chercher leurs aliments ordinaires, et ce

(1) Williams, *l. c.*, 465.

(2) Turner, *l. c.*, 200.

(3) *Ibid.*, 241. Les indigènes de Samoa, quand ils embrassèrent le christianisme, voulurent jeter à la mer avec une pierre au cou leur idole Papo qui représentait le dieu de la guerre. Mais le missionnaire Williams la leur acheta et on peut la voir à Londres au musée des Missions.

(4) Turner, *l. c.*, 240.

n'est pas du tout une preuve en faveur de la théorie qui ne voit dans les temples et les autels que des transformations de la tombe. Ces Faiatouka se composaient d'un ou plusieurs bâtiments construits avec soin, entourés de vieux arbres aux ombres épaisses, très vénérés, et contenant ordinairement des images sculptées des dieux (1).

Les prêtres-sorciers des îles Tonga se livraient surtout à l'extase délirante, se faisaient inspirer par les morts et parfois s'abandonnaient à de tels excès de surexcitation cérébrale qu'ils mouraient en plein spasme. Cook fut témoin de la grande fête qu'on célébrait deux fois par an sous la présidence du Tuitonga, et il remarqua avec surprise qu'une partie des aliments offerts en sacrifice n'étaient que des imitations en bois habilement découpées (2). Cette espèce de comédie n'est pas aussi rare qu'on le croirait dans l'histoire des sacrifices. Le moment vient où la forme l'emporte sur le fond et où le sacrifiant trouve son compte à ne s'acquitter que de la première. Mais cela dénote aussi un affaiblissement de la foi et confirme ce que nous avons dit du déclin de la religion polynésienne dans les temps qui précédèrent la découverte. Toutefois il paraît qu'on sacrifiait aussi des hommes en cette occasion, souvent jusqu'à dix à la fois (3). Il y avait de plus une grande fête pour célébrer la maturité des ignames, et elle était présidée par une jeune fille que l'on consacrait en qualité d'épouse

(1) Cook, 3e *Reise*, II, 125. — Williams, *l. c.*, 320.
(2) Cook, *ibid.*, 43.
(3) Mariner, II, 207 suiv.

au dieu spécial Alo-alo, maître de la pluie et de l'orage (1). Le kava jouait toujours un grand rôle dans toutes ces solennités.

A la Nouvelle Zélande on ne trouva pas de temples. C'est sur les tombeaux des princes que les prêtres apportaient les offrandes. Les Maoris affirment pourtant, d'après leurs traditions, qu'à l'origine, quand ils avaient pris possession de l'île, toutes les familles encore réunies avaient construit une grande « maison rouge », *Ware-Koura*, qui servait à leurs ancêtres de temple commun (2). Nous avons vu que, là surtout, l'animisme avait supplanté de fait la religion mythologique. Ainsi les Maoris n'avaient pas d'idoles représentant les grands dieux, mais une masse de petites statuettes figurant les ancêtres et les tikis. On en voyait partout, à l'entrée des jardins, sur les tombeaux, aux endroits où un guerrier était tombé en combattant. On les portait au cou sous forme de petites figurines de porphyre vert en guise d'amulettes. Il n'y avait pas de fêtes religieuses régulières en Nouvelle-Zélande. Les chefs ou les prêtres en ordonnaient quand et où bon leur semblait. Les prêtres avaient des prières composées dans une langue qu'ils ne comprenaient plus et qui étaient des conjurations plutôt que des prières (3). Le sacerdoce, là surtout, se distinguait à peine de la sorcellerie. On pouvait, au moyen de conjurations, se procurer la

(1) Mariner, II, 16 suiv.
(2) R. Taylor, *Te Ika a Maui or New Zealand*, Londres, 1855, p. 65 suiv.
(3) *Ibid.*, 42, 71, 83.

bravoure, rendre son ennemi lâche, guérir les blessures, les brûlures, les maladies. Dans ce dernier cas, le prêtre sorcier devait découvrir le chemin par lequel l'esprit malfaisant était venu du monde souterrain. C'était ordinairement le long des racines d'une plante. Alors il tournait et retournait autour de la hutte du malade, cherchant une plante semblable, il la déterrait et la suspendait au-dessus du patient. Il fallait bien, cela fait, que le méchant esprit reprît la route par où il était venu (1).

C'est à Taïti que nous trouvons enfin ce genre de sanctuaire qu'on a cru à tort général dans toute la Polynésie et que l'on connaît sous le nom de *Marés*. Ils s'élevaient le plus souvent sur les promontoires, les flancs des montagnes, dans des situations très pittoresques. Ils se composaient d'abord d'un monticule carré, soutenu de deux côtés par un grand mur de pierre. Un troisième côté servait d'accès au maré proprement dit qui s'élevait sur le quatrième. Ce maré proprement dit était une sorte de pyramide tronquée dont la base pouvait avoir jusqu'à 89 mètres de longueur, 19 de largeur, et qui pouvait atteindre une hauteur de 16 mètres. Les étages en retrait étaient pavés de bloc de corail poli. L'intérieur de la construction se composait de pierres de toute sorte soigneusement ajustées sans aucun mortier (2). On est émerveillé à la pensée que de pareilles construc-

(1) Comp. Gerland, *Anthrop.*, VI, 375 suiv.

(2) Cook, Banks, Wilson virent plusieurs de ces Marés, entre autres celui dont nous reproduisons les dimensions. V. Gerland, *l. c.*, VI, 377.

tions ont pu se faire avec de simples outils de pierre. La place elle-même sur laquelle s'élevait l'ensemble de l'édifice mesurait 120 mètres carrés environ, et elle était pavée de pierres polies entre lesquelles poussaient de grands arbres au riche feuillage dont on écoutait avec respect le bruissement mystérieux. Ceci est en rapport avec le langage chuchottant qu'on attribuait aux dieux. Tout autour s'alignaient des autels, des idoles de tikis, les demeures des prêtres, etc. Le maré était naturellement tout ce qu'on peut concevoir de plus tabou. S'il fallait absolument que des femmes y pénétrassent, ce n'était qu'à la condition qu'elles marchassent sur des nattes étendues tout exprès. On construisait un maré après des événements importants, une guerre, l'avènement d'un nouveau roi, etc. Il y en avait de nationaux et de privés. Ils étaient toujours dédiés à quelque grande divinité, Tane, Tangaloa, Maui, Oro ou Rongo, dieux de la mer. Les analogies que ces marés présentent avec les *Teocalli* pyramidaux du Mexique ont fait qu'on a voulu les rapporter à un même symbolisme, c'est-à-dire ne voir dans le maré, comme dans le temple mexicain, qu'un autel gigantesque. C'est, à mon sens, une erreur. Le Teocalli mexicain est en effet un autel démesurément agrandi, et la preuve en est que les sacrifices prescrits par le culte mexicain s'accomplissaient sur la plate-forme supérieure où se trouvait toujours la *pierre des sacrifices* de sanglante mémoire. Dans le maré polynésien, au contraire, les sacrifices se faisaient au bas ou dans une partie élevée de l'édifice, mais non pas

sur le sommet lui-même. Le maré n'est pas non plus un simple tombeau agrandi, quand même on le voit souvent placé au milieu ou à côté des cimetières. Mais ce n'est pas toujours le cas, ordinairement même le cimetière et le maré sont séparés et il est plus probable que c'est le maré qui attira les tombes sous son ombre sacrée. D'ailleurs les indigènes eux-mêmes ne le regardaient nullement comme une sépulture. Il est plus conforme à tout ce que nous savons d'ailleurs de penser que le maré est provenu du même penchant qui poussa l'homme en tant de lieux à adorer le plus près possible du ciel, sur les hauteurs, sur les sommets accessibles des montagnes et à se créer des éminences artificielles pour plaire aux dieux et se rapprocher d'eux. Le maré est un « haut lieu » et trouve un pendant lointain dans le temple babylonien (1).

(1) Il a fallu une connaissance plus approfondie de la religion polynésienne que celle qu'on pouvait avoir à la fin du siècle dernier pour comprendre le genre de relations qui s'établirent entre les indigènes des îles Sandwich et le capitaine Cook, et qui se dénouèrent d'une façon si tragique. Le récit du capitaine King, lieutenant de Cook, qui fit un rapport circonstancié sur le dernier voyage de l'infortuné navigateur et sur sa mort (publié en 1784 par ordre de l'amirauté britannique), laissait dans l'ombre beaucoup de choses que King ou passait sous silence ou ne comprenait pas lui-même. Nous possédons aujourd'hui, depuis 1880, l'exposé complet de toute l'affaire, dû aux recherches de M. Fornander (*An Account of the Polynesian race*, II, 158 suiv.) qui résida longtemps aux îles Sandwich et qui put encore interroger des indigènes témoins dans leur première jeunesse du drame de 1779. Il est intéressant de le résumer, parce qu'il nous montre la religion polynésienne encore en pleine vigueur et fournissant l'explication de ce qui était resté si obscur.

Cook découvrit les îles Sandwich en 1777, étant parti de Taïti

dans le dessein de remonter la côte orientale de l'Amérique du nord pour trouver, s'il existait, le passage qui permettrait de revenir par le nord en Angleterre. Il voulut nouer des rapports avec les indigènes et il fut étonné de l'empressement quasi-servile avec lequel ceux-ci se mirent à sa disposition. Les indigènes se prosternaient devant lui et ses matelots, leur offraient en abondance des cochons et des fruits, lui adressaient de longs monologues qui en réalité étaient des prières ; même — point sur lequel le rapport de King est muet — on leur livra autant de femmes qu'ils voulurent, et Cook reçut pour sa part une des filles de la reine. Voici ce qui s'était passé dans l'île :

On se souvient peut-être de ces mythes polynésiens qui parlent de dieux ayant longtemps vécu dans les îles et qui s'en étaient éloignés en annonçant qu'ils reviendraient un jour. Cette perspective effrayait plus qu'elle ne rassurait les adorateurs de dieux si voraces, mais on était bien décidé à faire de son mieux pour les contenter le jour où ils reviendraient. Les Hawaïens, qui n'avaient jamais vu d'Européens, frappés de stupeur à l'aspect des grands navires, épouvantés par les détonations de l'artillerie, prirent Cook et ses hommes pour des êtres surnaturels. Le sacerdoce constitué du dieu Lono (forme locale du dieu Oro, Roo, Rongo, que nous connaissons) trouva même des raisons péremptoires pour affirmer que c'était bien son dieu qui était apparu, et cela malgré les résistances d'un petit nombre de « rationalistes », qui soutenaient que, malgré leur étrangeté, Cook et ses matelots n'étaient pourtant que des hommes. L'avis des prêtres de Lono l'emporta, la foule et ce qu'on peut appeler la cour crurent à la divinité de Cook. Les cheveux blonds ou rouges de ces compagnons fortifiaient cette croyance. Cook, qui n'y comprenait rien, ne dit rien qui pût l'ébranler. Les Anglais, en mangeant des melons à la vue des indigènes qui ne connaissaient pas ce fruit, leur firent l'effet de se repaître de chair humaine, preuve nouvelle de leur nature divine. Enfin il paraît que leur robuste appétit cadrait parfaitement avec les facultés prodigieuses que les insulaires attribuaient à leurs dieux voraces. Voilà pourquoi ils apportaient une énorme quantité de vivres. Ils le faisaient du reste sans enthousiasme et plutôt dans l'espoir que, touché de leur empressement, le dieu Lono se déciderait à s'éloigner.

Cook n'était pas aussi pressé. Il trouvait que nulle part on ne l'avait si bien reçu, quand même les formes de la réception avaient par moments à ses yeux quelque chose d'étrange. Mais il en avait vu tant d'autres ! Quand il débarqua, un prêtre très élevé en dignité lui mit

respectueusement sur les épaules une pièce d'étoffe rouge, toute semblable à celles qui couvraient les idoles. Puis ce prêtre lui adressa une longue invocation. « Cela ressemblait à une espèce d'adoration », dit naïvement son lieutenant King. Après cela, on le conduisit au *Heiau* ou grand Maré national d'Hawaï consacré à Lono, dieu de la mer. On le présenta cérémonieusement aux idoles alignées des deux côtés, pendant qu'on chantait des hymnes sacrées. Cela fait, on le fit monter sur le sommet du maré, et ce furent de nouvelles offrandes, des litanies, des génuflexions, des invocations. Cook avait peine à garder son sérieux et trouvait tout cela bien étrange. Il eut moins envie de rire quand le prêtre voulut lui mettre dans la bouche un morceau du cochon qu'on immolait à son intention. Son appétit s'ouvrit moins encore quand il vit que le prêtre, s'imaginant qu'il trouvait le morceau trop dur, le mâchait délicatement et le lui offrait de nouveau, suffisamment attendri. Enfin il put se retirer, semant peut-être le premier germe de scepticisme dans la foule en se montrant si peu vorace. L'équipage anglais reçut ce jour-là et les jours suivants des quantités de vivres à réjouir Grandgousier et Gargantua. C'est ce qu'atteste aussi le lieutenant King, étonné de voir que ces provisions, toujours envoyées sur l'ordre d'un prêtre, leur étaient apportées par des gens qui avaient l'air de s'acquitter d'un devoir plutôt que d'y trouver du plaisir. Le roi, qui était engagé dans une expédition lorsque Cook arriva, ne se montra ni moins généreux, ni moins dévot, lorsqu'il fut de retour. Mais il ne déguisa pas sa joie quand il sut que Cook allait enfin partir. Le séjour des dieux devenait excessivement onéreux.

Cook partit en effet, mais il essuya dans son voyage vers le nord des tempêtes épouvantables, ses vaisseaux firent des avaries, et il crut prudent de revenir dans les parages où il avait été si bien reçu. Son retour causa une déception profonde. Pourtant on fit encore bonne mine à mauvais jeu. Mais les cartes commençaient à se brouiller. Les marins anglais abusaient réellement de leur divinité. Ils buvaient beaucoup de kava et s'enivraient comme des hommes. Ils faisaient main basse sur tout ce qui leur convenait. Ils violaient les lois du tabou cent fois par jour. Une hideuse maladie, inconnue jusqu'alors dans les îles, commençait à faire des ravages d'autant plus inexplicables qu'elle avait pour cause une obéissance illimitée aux désirs de ces dieux venus de la région des nuages. Cook lui-même était souvent colère et brutal dans ses rapports avec les indigènes.

Le parti qui, dès le premier jour, avait révoqué en doute la divinité des nouveau-venus, grandissait en nombre. La fatalité voulut

L'idolâtrie était plus développé à Taïti que dans les îles dont nous venons de parler. On y voyait un grand nombre de statues des grands dieux et des tikis. Cook remarqua une statue de Maui haute de sept pieds. Taaroa ou Tangaloa était représenté par une masse de petites figurines qui formaient par leur position

qu'un matelot anglais mourut sur ces entrefaites. Cela parut fort singulier. Lorsque, après une courte absence, Cook revint une troisième fois jeter l'ancre devant Hawaï, les dispositions des insulaires n'étaient plus les mêmes. Une rixe eut lieu à terre entre des matelots et des indigènes. Cook s'était emparé arbitrairement d'un canot; le propriétaire lui vola un des siens que les indigènes mirent en pièces pour en retirer les clous et les ferrures qui avaient pour eux une grande valeur. Irrité, Cook mit la baie en état de blocus, sorte de tabou européen auxquel les Hawaïens ne pouvaient rien comprendre. Un chef qui venait en canot pour négocier rompit le blocus sans le savoir, on tira sur lui, il fut tué. Cook cependant s'était rendu près du roi pour aplanir le différend. Sa personne était encore entourée d'un certain prestige. Mais alors le frère de l'homme tué accourut, un épieu à la main et demandant vengeance en s'approchant du capitaine. Il paraît que ce frère appartenait au parti incrédule. Cook prit peur et déchargea sur lui son pistolet. Là-dessus une bagarre éclata. Cook, frappé d'une pierre, tira sur le second agresseur et voulut se retirer vers son escorte qui l'atttendait à quelque distance. Le malheur fut qu'en cherchant à se frayer passage, il fit un faux pas et poussa un cri de douleur. Ce fut le signal de sa mort. « Un dieu qui se plaint ! Ce n'est pas un dieu ! » tel fut le cri général. On se jeta sur lui et on l'assomma. Son corps fut emporté au loin, ses os brisés et partagés, son cœur et son foie mangés, le reste brûlé. Les marins anglais, arrivant au pas de course, firent une décharge meurtrière, mais il était trop tard, et on ne put recouvrer que quelques ossements calcinés pour les rapporter en Angleterre.

Les prêtres de Lono furent les seuls qui persistèrent jusqu'à la fin à soutenir que Cook était dieu. Il y allait après tout de leur autorité. Mais cet événement tragique doit être rangé parmi les faits nombreux qui démontrent que l'incrédulité naît surtout du sentiment de l'imperfection des dieux ou d'un désaccord entre la réalité et l'idéal qu'on s'en était fait.

les différentes parties du corps. Il y avait aussi de ces figurines à l'intérieur de la statue, pour représenter probablement ceux qu'il était en train de digérer. Ces statues étaient ordinairement très ornées de plumes et surtout de plumes rouges auxquelles s'attachait une vénération superstitieuse. Dans les cérémonies, les prêtres s'asseyaient à l'intérieur du maré, les jambes croisées à l'orientale, le visage tourné vers le sommet de la pyramide et récitant des hymnes (1). Leurs prières se disaient d'un ton bas et chantant. On veut même qu'il y eût des dieux qu'ils adoraient en sifflant (2). Cette assertion emprunte une certaine vraisemblance à ce que nous avons dit de la voix sifflante et chuchottante qu'on attribuait aux dieux. C'est ainsi que le bruissement particulier qu'on perçoit en appliquant l'oreille contre l'ouverture de certains coquillages passait pour une voix divine (3). Ces prières sacerdotales étaient rédigées en forme de litanies, avec de nombreuses répétitions (4). C'étaient aussi les prêtres qui déposaient sur les tables alignées dans le maré les offrandes alimentaires apportées par les fidèles. Il y avait des fêtes occasionnelles et des fêtes à époque fixe, dont la plus remarquable était celle du « renouvellement des dieux », *pae atua*. On la célébrait quatre fois par an. On retirait alors les idoles des sanctuaires, on les nettoyait, on les oignait d'huile parfumée, on renouve-

(1) Comp. Wilson, *l. c.*, 289. — Ellis, *l. c.*, I, 343, 354 suiv.
(2) Forster, trad. des *Voyages de Cook*, remarque, p. 469.
(3) Ellis, *l. c.*, I, 363.
(4) *Ibid.*, 343.

lait leurs plumes et leurs nattes, et on les reportait en procession (1). Il y avait aussi la fête de la première grande pêche. Le produit du premier jour était pour les dieux, celui du second pour le roi, celui du troisième enfin pour les pêcheurs eux-mêmes (2). On célébrait de plus la fête du « renouvellement du pays ». On promenait un filet le long de la côte, il rapportait des débris de coraux qu'on nommait des poissons et qu'on offrait aux dieux en leur demandant de nettoyer le pays comme le corail est nettoyé par les flots de la mer (3). Ceci doit être mis en rapport avec la vieille idée mythique de l'apparition des îles à la suite d'une pêche divine.

Le sacrifice humain n'était pas inconnu à Taïti, lors même qu'il paraît y avoir été plus rare que dans d'autres archipels, notamment aux Pomotou et aux Marquises (4). On doit encore le signaler comme faisant partie des bizarres cérémonies qui devaient accompagner l'avènement d'un nouveau roi. Le prince était conduit au maré en grand cortège, au son des tambours et des conques marines dont les prêtres sonnaient de tous leurs poumons. On sacrifiait un homme devant l'idole et un prêtre venait offrir au roi, sur une feuille de bananier, l'œil gauche du sacrifié. L'œil droit était réservé à l'idole. On croyait par là conférer au nouveau roi l'esprit de prévoyance

(1) Ellis, I, 350.
(2) Moerenhout, *l. c.*, I, 517.
(3) Ellis, I, 248 suiv.
(4) Ellis, I, 346, le signale aussi comme condition préalable de l'érection d'un temple, sans doute comme moyen d'assurer à la solidité de l'édifice le bon vouloir des dieux souterrains.

et de sagesse. On assure que, dans les derniers temps avant l'arrivée des Européens, le roi faisait seulement semblant de le manger. Puis on portait le nouveau prince sur le rivage, où il se déshabillait complètement et prenait un bain. Pendant qu'il se baignait, un prêtre lui touchait le dos avec un rameau vert dédié à Tangaloa. Ce rite devait le rendre impeccable, c'est-à-dire lui conférer un degré de tabou tel qu'il n'avait plus de compte à rendre de ses actes à personne. On le ramenait alors, toujours en procession et en musique, au maré, et alors se passait une indescriptible cérémonie qu'il faut se borner à indiquer. Des hommes et des femmes, à l'état de complète nudité, venaient danser devant lui de la façon la plus honteuse et déposer autour de lui la plus répugnante des offrandes. Le missionnaire Ellis trouve la chose trop *shocking* pour la raconter. Moerenhout, moins délicat, ne nous épargne aucun détail (1). Il faut se rappeler ce que nous avons dit des idées polynésiennes sur la digestion des dieux pour comprendre un pareil symbolisme.

Cet exemple, du reste, n'était pas unique en Polynésie. Aux funérailles du Tuitonga, le grand-prêtre des îles Tonga, soixante hommes venaient tous les soirs, quatorze jours de suite, apporter la même offrande autour de sa tombe, et pendant la nuit les femmes de la plus haute noblesse venaient nettoyer la place (2).

(1) Comp. Ellis, III, 110 suiv. — Moerenhout, II, 24-27.
(2) Mariner, II, 222 et suiv.

Ce qui est moins répugnant, c'est qu'en application du principe du tabou, il y avait en Polynésie un véritable baptême des nouveau-nés. Arrivant dans le monde terrestre à l'état de tabou, ils devaient être détaboués. C'est ce que faisait le prêtre, soit en aspergeant d'eau la tête de l'enfant, soit en le plongeant dans l'eau avec des conjurations et des prières (1). C'était le prêtre aussi qui opérait le genre de circoncision généralement admis dans les archipels (2). C'était lui, enfin, qui présidait aux cérémonies très compliquées des funérailles, pour qu'on ne commît aucune violation des lois du tabou, très rigoureuses en pareille circonstance (3). Les funérailles étaient longues, bruyantes, accompagnées de grands hurlements. On s'adressait au mort, on lui tenait des discours comme s'il avait pu les entendre. On tenait à lui prouver sa douleur, afin qu'il ne revînt pas tourmenter des parents et des amis trop indifférents. On s'arrachait, par exemple, une dent de devant aux îles Tonga et aux îles Sandwich. Le missionnaire Ellis rapporte qu'il a vu des hommes qui avaient perdu pour cette cause toutes leurs incisives, l'une après l'autre (4). A Taïti on préférait se taillader la lèvre supérieure (5). Il paraît qu'autrefois, aux Sandwich, on se coupait une oreille et même deux, et le même missionnaire vit encore deux vieillards mutilés de

(1) Gerland, *Anthrop.*, VI, 132, 362.
(2) *Ibid.*, 136.
(3) *Ibid.*, 400 et suiv.
(4) Ellis, IV, 176.
(5) *Ibid.*, I, 407.

cette façon. Enfin, nous retrouvons encore en Polynésie, comme nous l'avions constatée dans l'Afrique du Sud et çà et là dans les deux Amériques, la coutume de se couper un doigt dans certaines circonstances graves. Mais là ce n'était pas seulement en cas de mort d'un parent, c'était aussi pour obtenir la guérison d'un malade (1). A Uwea la reine n'avait plus que trois doigts à chaque main. Elle avait perdu les autres en des occasions semblables.

L'animisme plus ou moins prépondérant dans les îles avait aussi déterminé plus d'un usage de nature religieuse. Par exemple, l'éternuement, comme toute secousse spasmodique et involontaire, était considérée comme la brusque sortie d'un esprit entré dans le corps. La coutume était de dire à la personne qui éternuait : « Que le dieu te soit propice ! » (Taïti), ou bien : « Puisses-tu vivre ! » (Samoa) (2). Toute maladie étant attribuée à quelque tiki ou esprit persécuteur, le prêtre-médecin ne craignait pas de le tancer, de le menacer, comme autrefois, dans les scènes de sorcellerie, les prêtres chrétiens menaçaient les démons entrés dans le corps des possédés. On a vu à Samoa des prêtres polynésiens, amenés devant de malheureux phtisiques, sermonner et menacer fortement l'esprit opiniâtre qui ne voulait pas céder à leurs conjurations (3). Notons aussi, comme rentrant dans le même ordre de croyances, l'idée que si quel-

(1) Mariner, *l. c.*, I, 454, II, 222.

(2) Wilson, *l. c.*, 474. — Turner, *l. c.*, 348. Comp. d'autres exclamations analogues recueillies par M. Wyatt Gill, *l. c.*, 177.

(3) Turner, *l. c.*, 221.

qu'un revenait d'un évanouissement, c'est que, sur le point de partir pour le pays des morts, il avait rencontré quelque bon tiki qui lui avait indiqué la route pour rentrer dans son corps (1). Mentionnons enfin la divination par la noix de coco, *niu*, qu'on fait tourner pour deviner l'issue d'une maladie ou d'un événement. On s'en servait aussi aux îles Tonga pour découvrir les voleurs. Celui en face duquel elle s'arrêtait, en présentant sa face inégale, était le coupable. Il est intéressant d'apprendre que les Maoris de la Nouvelle-Zélande, où le cocotier ne pousse pas, appelaient aussi *niu*, évidemment par tradition, un autre genre de divination qui se fait au moyen de baguettes. Mais il ne l'est pas moins d'apprendre que ces moyens divinatoires servaient aussi et servent encore de simples jeux de hasard. M. Tylor (2) a raison de relever à ce propos l'identité fréquente des instruments employés pour la divination et pour le jeu. Nous la voyons encore parmi nous dans l'usage que nos devineresses font des cartes à jouer.

Nous devrions maintenant répéter, à propos des Polynésiens, ce que nous avons dit ailleurs des superstitions répandues dans le monde entier partout où règne l'animisme et, sa conséquence, la sorcellerie. Par exemple, on a peur en Polynésie, comme dans tant d'autres pays non-civilisés, de laisser à la disposition d'un ennemi quelque chose de soi, un morceau d'ongle, un cheveu, son portrait. Les Maoris

(1) Wyatt Gill, *l. c.*, 160.
(2) *Civilis. prim.*, I, 94.

de la Nouvelle-Zélande ont la même confiance que certains Américains dans les vomitifs comme moyen de chasser les esprits pernicieux. On ne recule pas devant l'idée d'immoler un enfant pour sauver la vie d'un malade, etc.

Tout ce que nous avons dit d'après les sources les plus autorisées aboutit à ceci, que la religion polynésienne, par sa mythologie originale, par moments d'une poésie ravissante, occupe incontestablement une place de premier rang parmi les religions de la non-civilisation. D'autre part, elle retombe à chaque instant au niveau des plus grossières, et je ne sais quel goût d'impudeur, de cynisme éhonté, la rabaisse et la souille comme à plaisir. L'esprit polynésien est semblable à celui de ces enfants précoces qui étonnent par des saillies et des aperçus au-dessus de leur âge. Mais cette précocité intellectuelle n'est pas soutenue par un développement moral correspondant. La polissonnerie et même une corruption qu'on dirait congénitale prennent le dessus. Le cœur, la conscience n'ont pas suivi l'intelligence. Par conséquent, et malgré quelques éclairs ingénieux et charmants, la résultante est d'une médiocrité désespérante. La Polynésie mourait de consomption lente, lorsque l'Europe est venue chez elle. Les bienfaits et les maux également considérables de cette intervention auront-ils pour résultat défintif le triomphe du bien? Cette race de grands enfants, qui a pris goût assez facilement à la civilisation européenne, pourra-t-elle supporter ses nouvelles conditions de vie? La dépo-

pulation, qui avait commencé — qu'on le sache bien — avant tout contact avec les Européens, s'arrêtera-t-elle à Taïti, aux Tonga, aux Samoa, comme on affirme qu'elle s'est arrêtée aux Sandwich et à la Nouvelle-Zélande? C'est une dernière question que le temps seul pourra résoudre.

CHAPITRE VII

MÉLANÉSIENS ET MICRONÉSIENS

Archipels mélanésiens. — Les Papous. — Cannibalisme intense. — Caractère de la race. — La Sole cantatrice. — Les Néo-Calédoniens. — Le tabou mélanésien. — Les Korwar. — Le cochon bipède. — Les Fidjiens. — Le dieu Ndengei. — Dispute de la Lune et du Rat. — Culte des animaux. — Les âmes des objets inanimés. — Le voyage aux régions d'outre-tombe. — Funérailles fidjiennes. — Sorcellerie.

Archipels micronésiens. — Type physique. — Tatouage. — Immigrations polynésiennes. — Mélange de sangs et d'influences religieuses. — Les dieux Pountan, Alioulep et Yarris. — Les Ulitaos ou Areoi des îles Mariannes. — Prépondérance de l'animisme dans les archipels de l'est.

Nous rappelons que la Mélanésie est cette partie centrale de l'Océanie qui est comprise entre l'Australie ou Nouvelle-Hollande au sud, la Malaisie à l'ouest, la Micronésie au nord et qui touche de près à la Polynésie à l'est par l'archipel des îles Fidji servant en quelque sorte de transition entre elle et la région polynésienne. C'est encore tout un monde insulaire où l'on remarque en premier lieu une très grande île, la Nouvelle Guinée, puis une quantité de petites, les archipels de la Nouvelle-Bretagne, des îles Salo-

mon, des Nouvelles-Hébrides, des îles Loyalty, la Nouvelle Calédonie qui est une des plus grandes et qui appartient à la France, enfin l'archipel important des îles Fidji qui sont à l'Angleterre. Les conditions physiques de la vie sont à peu de choses près les mêmes qu'en Polynésie, même distinction entre les îles *hautes* et les îles *basses*, mêmes ceintures de corail entourant les îles et même des archipels tout entiers, presque la même faune et la même flore. Par conséquent, l'alimentation se ressemble beaucoup dans ces deux parties de l'Océanie. Il y a toutefois une bien plus grande quantité de gibier ailé et un grand oiseau, le casoar, inconnu en Polynésie. C'est ce qui explique pourquoi l'arc est l'arme favorite en Mélanésie, tandis qu'on en fait très peu d'usage en Polynésie.

Nous allons voir une preuve frappante du fait que si la nature physique ambiante est un des facteurs qui déterminent le genre, la direction, les formes mythiques des idées religieuses, ce facteur n'est pourtant pas le seul. Il faut aussi tenir compte des dispositions et des aptitudes de la race. En effet, des conditions de vie aussi semblables dans ces deux parties de l'Océanie auraient dû donner lieu à deux religions presque identiques, si l'explication tirée du milieu physique était suffisante. Nous sommes au contraire en Mélanésie devant un ensemble de croyances bien inférieures à la brillante et originale mythologie des Polynésiens. C'est que la race aussi est différente et bien moins intelligente. Nous y rencontrons, en effet, les Papous qui sont la race prédominante.

Les Papous, qu'il faut distinguer des Alfourous, race mêlée de Papous et de Malais, sont généralement d'une grande laideur. Leur couleur est le noir-chocolat. Aussi les appelle-t-on souvent *nègres australiens* ou *négritos*, bien qu'ils n'aient pas le prognathisme prononcé du Nègre d'Afrique. Ils sont de tailles très variées, mais le plus souvent mal bâtis, avec des genoux cagneux, des tibias très arqués, le nez épaté, les lèvres épaisses. Ce qui les caractérise le plus à première vue, c'est le développement du système pileux. Ils ont les cheveux abondants, mais poussant en touffes séparées et affectant la forme de petites boules ou de spirales. Beaucoup, principalement à la Nouvelle-Guinée et à la Nouvelle-Bretagne, relèvent leurs cheveux avec une sorte de grand peigne, ce qui leur donne l'air de porter des perruques gigantesques. La barbe affecte la même disposition à pousser par touffes. Enfin, ils sont extraordinairement velus, presque autant que certains grands singes. Dans la Nouvelle-Guinée, entre autres, on connaît un affreux petit peuple, les Waigiou, à gros ventre, à jambes maigres, à longs pieds, ayant peu de barbe, mais le corps tout couvert de poils atteignant cinq à six centimètres (1). Du reste, cette grande île n'a encore été que peu explorée. Elle renferme des forêts, des districts entiers, où nul regard européen n'a jamais pénétré.

C'est cette constitution très velue qui leur a fait donner par les Malais le nom de *papous* et qui les

(1) Freycinet, *Voy. autour du monde*, II, 47.

distingue des Alfourous métis, qui perdent tout de suite cette particularité (1). En revanche, aux îles Fidji et aux Nouvelles-Hébrides, il y a eu visiblement mélange de sang polynésien. Aussi est-ce là que la race est la plus belle et qu'elle s'est le plus élevée au-dessus de la sauvagerie brute (2).

Les Papous naviguent, mais ils n'osent pas, comme les Polynésiens, s'aventurer loin des côtes, et leurs canots sont bien plus grossiers. C'est en Mélanésie, à la baie de Humbold en particulier, qu'on peut encore voir des villages bâtis sur pilotis en pleine eau, comme nos anciens villages lacustres. Au moral, les Mélanésiens ne sont guère plus beaux qu'au physique, lors même qu'on a parfois exagéré leurs défauts, et il faut dire aussi que les Européens n'ont rien fait jusqu'à l'arrivée des missionnaires qui pût leur donner quelque idée de supériorité morale. Mais on ne peut nier que leur caractère présente un mélange de ruse, d'hypocrisie et de cruauté vindicative rare au même degré chez les autres non-civilisés. Ils savent déguiser longtemps, sous les apparences les plus amicales, les projets les plus noirs (3). Le cannibalisme est invétéré chez eux à peu près partout, et c'est là qu'on peut le mieux étudier sur place ce hideux phénomène.

(1) Comp. Alfred Maury, *La Terre et l'Homme*, p. 364.
(2) Comp. Waitz-Gerland, *Anthrop.*, VI.
(3) Les colons français l'ont appris à leurs dépens en Nouvelle-Calédonie. Disons à ce propos que le mot *canaque*, dont nous nous servons pour désigner les indigènes, est un nom polynésien, celui par lequel les insulaires hawaïens (îles Sandwich) se désignent eux-mêmes. Par extension, nos marins l'ont appliqué à tous les indigènes de l'Océanie.

C'est là qu'on vous déclare, sans aucune vergogne, que la chair humaine est le premier des régals. Il y avait des îles où tout étranger était certain d'être tué et mangé (1). Aux îles Fidji, il a fallu, pour supprimer ces affreux repas, des mesures très sévères de l'autorité anglaise. Le cannibalisme est moins enraciné en Nouvelle-Calédonie, du moins on n'en parle plus guère. Mais cela tient probablement à l'établissement de la domination française; car autrefois il était très fréquent. Ailleurs il règne encore. Ce sont surtout les naufragés, comme don de la mer, qui ont à redouter les coutumes cannibalesques. Lors même qu'ils appartiendraient à la population de l'île, ils n'échapperaient pas à leur sort. Ce qui suppose qu'on les considère comme un don de la mer personnifiée, du dieu de la mer, un don qu'il serait irréligieux de tenir pour autre chose que très légitime. Le droit d'épave ou, pour parler plus précisément, le droit de propriété du riverain sur ce que la mer lui donne, si apprécié au moyen-âge, et qui a laissé des préjugés si tenaces parmi nos populations maritimes, ne repose pas sur un autre principe. Aux îles Fidji, si quelque tempête avait poussé des naufragés sur ce rivage inhospitalier, on appelait au festin les habitants de l'île, et pour cela on battait le tambour sur un rythme qui ressemble à celui de notre rappel militaire (2). Les maris mangeaient leurs femmes, quand elles leur donnaient des sujets de

(1) Turner, *l. c.*, 483.
(2) Erskine, *Cruise*, etc., 291.

plainte (1). Le missionnaire Williams connaissait un vieux chef qui se vantait d'avoir mangé 900 hommes dans sa vie et qui montrait un même nombre de pierres, mémorial coutumier de chacun de ces festins (2). Il faut observer que les gourmets ne faisaient pas grand cas de la chair des Blancs. Le Mélanésien n'aime pas le sel, et il paraît que nous avons le sang salé, de plus un fumet qui lui déplaît (3). C'est ce qui a contribué à faciliter les rapports. Aujourd'hui, l'influence directe des missionnaires, indirecte des Européens en général, a beaucoup diminué l'anthropophagie.

Un autre vilain trait des mœurs papoues est la fréquence des infanticides. Aux îles Fidji deux tiers des nouveau-nés périssaient de cette façon, et il y avait des tueurs d'enfants de profession (4). Pourtant les Fidjiens aiment leurs enfants vivants. Si l'enfant vivait un seul jour, sa vie était sacrée, et il n'était pas rare que des Fidjiens sans enfants adoptassent des orphelins (5). C'est encore un point où les naturels de la Nouvelle-Calédonie semblent se distinguer à leur avantage. Du reste, la coutume générale était de tuer aussi les vieux parents, les malades dont la maladie se prolongeait ou qui déliraient, les enfants souffreteux (6). On étranglait ordinairement les fem-

(1) Erskine, *Cruise*, 248. — Williams, *l. c.*, I, 210.
(2) I, 213.
(3) Williams, II, 19. — Erskine, 229.
(4) Williams, I, 180.
(5) *Ibid.*, 181.
(6) Gill, *Gems from the Coral Islands*. — Turner, *l. c.*, 444.

mes sur la tombe de leurs maris (1), et ces tueries étaient accompagnées, tout aussi bien que les morts naturelles, de lamentations et de hurlements.

Il est juste toutefois de noter, ce qui relève un peu cette race si misérablement arriérée, que les Papous sont sculpteurs habiles. Dans plusieurs îles de la Mélanésie on fait une poterie d'argile bleu-glacé qui enchante les amateurs. Ils ont du goût pour la poésie et ils croient que le don poétique s'acquiert par un commerce soutenu avec les dieux. Ils sont surtout conteurs passionnés ou du moins auditeurs passionnés de contes. Un Européen, au dire de Seeman (2), trouva moyen de gagner sa vie en racontant d'une île à l'autre les contes des Mille et une Nuits. Ils ont des chants épiques et des fables à tournure satirique. Ces fables ont ordinairement pour but d'expliquer l'origine des proverbes. En voici un échantillon abrégé : « La sole était jadis la cantatrice des poissons. Un jour elle refusa de chanter malgré les instances de tous les poissons réunis. Alors les poissons se fâchèrent et foulèrent tellement la sole qu'elle devint toute plate. Aussi dit-on en parlant d'un chanteur qui se fait prier : C'est le seigneur la sole ! (3) » Les mœurs sont en somme moins relâchées qu'en Polynésie, bien que la plus grande licence soit accordée aux filles avant le mariage (4). Dans les petites îles le mariage se fait par l'enlèvement de

(1) Erskine, *Cruise*, etc., 233.
(2) Cité par Waitz-Gerland, *Anthropol*,, VI, 607.
(3) *Ibid*.
(4) Cheyne, *A Description*, etc., 15, 36.

la jeune fille; mais cela ne signifie pas que cet enlèvement soit toujours une violence (1).

Il serait à désirer que de nouvelles recherches nous renseignassent mieux que nous ne sommes renseignés aujourd'hui sur les particularités de la religion mélanésienne. Le temps, le goût, la compétence ont manqué à la plupart des explorateurs. Ce qui paraît évident, indépendamment de toute recherche technique, c'est que les Papous en sont restés, jusqu'à nos jours, à l'un des étages les plus bas de religion qui se puissent concevoir. Leur religion varie d'une île à l'autre, souvent d'une famille à l'autre, et s'adresse à chaque instant aux objets les plus insignifiants. Un de nos officiers de marine les plus distingués, M. Henri Rivière, qui a pris une part importante à la répression de l'insurrection néo-calédonienne (2), dans un récit animé, militaire, et qui brille par autre chose que par la profondeur des observations philosophiques, n'en a pas moins saisi exactement ce qui fait le fond de la religion mélanésienne (3). « Ils croient », dit-il en parlant des indigènes de la Nouvelle-Calédonie, « aux génies de l'air, » de l'eau, des forêts. Favorables ou funestes selon » l'occurrence, on peut se les rendre propices. C'est » affaire au *takata* ou sorcier, et à ses sortilèges. » Ils ont une danse orgiastique le *Pilou-pilou*, qui sert

(1) Waitz-Gerland, VI, 632.

(2) C'est lui aussi qui vient de remporter de brillants succès en Cochinchine.

(3) *Souvenirs de la Nouvelle-Calédonie*, 1881, Paris, Calman-Lévy, p. 6.

de consécration à la récolte des yams, et sacrifient aux esprits sur le sommet des rochers. Ils ont peur de rencontrer, en sortant pendant la nuit, des morts-revenants qui pourraient vouloir venger d'anciennes offenses et, pour cette cause, ils ne quittent pas leurs huttes avant que le soleil soit bien levé. En d'autres termes, ils en sont à ce niveau où le culte de la nature personnifiée dans ses détails confine à l'animisme ou plutôt l'engendre. Ce qui suppose que sur cette base commune il y a bien des diversités. Il est parlé dans la Nouvelle-Guinée d'un dieu Mangundi ou Konori, qui est le mari de l'étoile du matin, Samperi, et qui se brûle lui-même pour reparaître toujours jeune : ce dieu est visiblement une personnification du soleil (1). C'est lui qui a donné l'être aux indigènes en jetant au sein d'une jeune fille — probablement la terre — une noix merveilleuse qui l'a fécondée. La jeune fille est devenue ensuite un grand rocher (2). On signale des invocations au soleil dans plusieurs autres îles; mais la religion solaire en est restée à ses rudiments et n'a pas poussé, là comme ailleurs, au progrès civilisateur.

Les Papous croient aussi à des dieux marins. La preuve en est qu'en plus d'un endroit, comme en Polynésie, les Blancs furent pris pour des génies de

(1) Waitz-Gerland, *l. c.*, VI, 666 suiv.

(2) Ces éléments mythiques ont été incorporés dans une longue légende localisée dans la Nouvelle-Guinée, mais qui contient tant d'analogies avec la tradition biblique que son caractère apocryphe saute aux yeux.

la mer. Ce fut le cas de Lapérouse et de ses compagnons. L'idée du tabou, sans être aussi développée qu'en Polynésie, est aussi très puissante parmi les Mélanésiens. C'est ce qui explique pourquoi ils refusaient souvent les aliments que leur offraient les Européens. Car, ceux-ci passant pour des êtres supérieurs, les aliments qu'ils touchaient étaient tabou.

Dans les îles du détroit de Torrès, entre la Nouvelle-Guinée et l'Australie, on regarde les groupes d'étoiles comme des sociétés d'esprits supérieurs qui volent dans les hauteurs de l'air, et on les redoute beaucoup. Parmi les dieux de la mer, il en est un qu'on se représente sous la forme d'un requin. C'est probablement un dieu solaire, le soleil faisant dans cette région insulaire l'effet d'être un dieu aquatique aussi bien que céleste. On se croyait tenu d'immoler tous les naufragés; car on les considérait comme poursuivis par lui. On avait peur, si on les conservait en vie, d'attirer sur l'île la colère du dieu qui se vengerait sur ses habitants. On croit aussi à des dieux du vent qui habitent les sommets des montagnes et à des divinités volcaniques, là où il y a des volcans. On regarde comme un sacrilège de tenter l'ascension des monts ignés. L'homme aime le mystère en religion et, s'il est ignorant, il se sent froissé à l'idée que d'autres hommes veulent éclaircir ce qui lui paraît insondable. Les dieux mélanésiens se montrent du reste très souvent sous des formes animales, serpents, crocodiles, tortues, oiseaux et rats. Aux îles Fidji, Erskine parle d'une monstrueuse anguille à

qui l'on faisait d'abondantes offrandes, même des sacrifices d'enfants (1).

Cette multitude de dieux petits et grands, sans relation organique, devait naturellement engendrer l'animisme ou le culte des esprits indépendamment de leur rapport déterminé avec les phénomènes de la nature. Les esprits des ancêtres ou des anciens chefs viennent s'ajouter à la masse. C'est partout la même histoire. L'idole domestique, *Korwar*, tient à peu près la même place que le fétiche nègre dans la vie mélanésienne. Mais ces Korwars ont une origine singulière, s'il faut en croire M. R. Oberlænder (2). On les ferait en rendant une apparence de visage aux crânes de jeunes morts préalablement détachés du tronc par le feu et desséchés. La foi naïve à la survivance après la mort domine. Il en est comme chez tous les non-civilisés. Les Blancs furent pris, là aussi, pour des revenants; on alla même aux îles Banks (Nouvelles-Hébrides) jusqu'à reconnaître des Canaques défunts parmi les Européens débarqués, et, ce qui plus est, à les reconnaître à la ressemblance des traits (3). L'idée, si répandue en Polynésie, que les dieux mangent et digèrent les âmes, n'est pas étrangère aux Papous. Les mythes de création sont ou inconnus, ou des échos de mythes polynésiens, ou bien enfin absolument incompréhensibles. Par exemple, au détroit de Torrès, on vous dira que le premier homme et ses

(1) Erskine, *l. c.*, 434.
(2) *Fremde Vœlker*, Vienne, 1882, p. 188.
(3) *Evang. Mission. Mag.*, 1869, p. 329.

femmes, surpris par un déluge, furent changés en rochers, mais on ne vous dira pas comment ils procréèrent des descendants. A Erromanga (Nouvelles-Hébrides), on raconte cet incident burlesque : Le premier homme fut une femme ; mais les premiers hommes marchaient à quatre pattes, tandis que le cochon marchait debout. Alors les autres animaux (probablement des dieux dans l'intention du mythe) trouvèrent cela inconvenant, et, sur leur invitation, le lézard sauta sur le dos du cochon et le fit tomber sur ses pattes de devant. Depuis ce temps là, le cochon marche à quatre pattes, et l'homme marche droit (1). Au fond de ce mythe absurde, n'y a-t-il pas le vague sentiment de la supériorité de l'homme sur l'animal et d'une époque où cette supériorité ne s'accusait pas encore ? Le lézard apparaît ici comme l'ami de l'homme. Cette manière de comprendre le caractère de cet animal n'est pas sans parallèles dans nos populations européennes elles-mêmes.

En fait, de toute la Mélanésie, c'est la religion des îles Fidji que l'on connaît le mieux, parce qu'elle a été la mieux étudiée jusqu'à présent par des observateurs compétents et patients. Mais on y trouve des influences polynésiennes d'ancienne date. Non seulement les habitants des Tonga et des Samoa allaient aux Fidji construire leurs navires, parce que les Fidji produisaient un bois qui passait pour le plus avantageux, mais encore il y eut des mélanges de population. Ainsi, le dieu principal des îles Fidji est *Ndengei*,

(1) **Turner**, *l. c.*, **496.**

qui ressemble beaucoup à Tangaloa, si ce n'est que l'idée qu'on s'en fait est beaucoup plus grossière. Moitié rocher, moitié serpent, il habite à Vitilevou une caverne dont on n'ose approcher. Comme un véritable dieu polynésien, il est toujours affamé et se plaint de ce que les hommes lésinent dans les offrandes qu'ils lui font. C'est lui qui supporte le monde sur son échine, et quand il survient un tremblement de terre, c'est qu'il se retourne. Quand la récolte des fruits est mauvaise, c'est que, pour molester les hommes, il a donné les fruits aux mauvais esprits. C'est lui qui mange et qui digère les âmes des hommes. C'est un de ses fils ou de ses serviteurs qui apprit aux hommes à faire du feu en frottant deux morceaux de bois. C'est lui aussi qui fit le premier couple humain après plusieurs essais manqués. Il le fit sortir des œufs d'une espèce de pic-vert. Il suscita un grand déluge pour noyer deux de ses fils qui l'avaient irrité, mais ils se sauvèrent sur un canot et devinrent les pères des pêcheurs et des charpentiers de navires. Le monde n'en fut pas moins momentanément submergé, et, trait assez poétique, un petit oiseau perché sur le plus haut sommet de l'île de Kero, pleura tout seul sur tout ce monde abîmé. — Disons à ce propos que l'idée mythique d'un déluge, ordinairement localisée sur les continents dans les contrées basses et sillonnées par de grands fleuves aux débordements terribles, a dû être suggérée dans la région océanienne par les ravages de la mer poussée sur les îles par de violentes tempêtes et parfois même, au moment des tremblements de terre, les inondant à

des hauteurs telles qu'on pourrait les croire à jamais englouties (1).

Ce qui est très singulier, c'est qu'on raconte aux îles Fidji une légende relative à la mortalité des hommes qui touche de fort près à celle que nous avons vue établie chez les peuples cafres et hottentots de l'Afrique du sud. *Ra Voula*, la lune, voulait que l'homme ne disparût quelque temps que pour renaître bientôt après sous sa première forme. De la sorte il lui eût été semblable. Mais *Ra Kalavo*, le rat, ne voulut rien entendre de cette proposition et s'écria : Que l'homme meure comme meurent les rats ! Le vœu de l'animal rongeur l'emporta, et l'homme fut mortel (2). Il est hors de doute qu'ici le rat représente un des dieux participant à la création. C'est une croyance générale aux îles Fidji que chaque dieu est en rapport intime avec un animal déterminé, dont il choisit le corps pour se manifester. Ndengei a pour enveloppe préférée le serpent ou l'anguille. Le faucon, le poulet, le requin s'acquittent du même office pour d'autres dieux, et comme le Fidjien se choisit un dieu-patron, il s'abstient de manger de l'animal qui sert de réceptacle à sa divinité. C'est même la seule considération qui ait parfois limité son penchant à l'anthropophagie, parce que la divinité patronne de certains Fidjiens avait souvent pris un corps humain pour demeure (3). Du reste les dieux

(1) Comp. Williams et Calvert, I, 217, 246, 230, 251, 252-3. — Erskine, 246, 473. — Dumont d'Urville, *Voyage de l'Astrolabe*, IV, 702.

(2) Williams et Calvert, I, 205.

(3) *Ibid.*, I, 217.

fidjiens, comme leurs adorateurs, étaient grands amateurs de chair humaine. Les adorateurs toutefois mangeaient la matière palpable de cette chair, les dieux en mangeaient l'esprit (1).

La distinction entre la matière d'une chose quelconque et son esprit est en effet poussée très loin chez ces rudes insulaires. Ce n'est pas seulement l'homme dont l'âme ou l'esprit est tellement distinct de sa personne charnelle qu'on a vu des Fidjiens malades ou se croyant menacés de mort crier de toutes leurs forces pour faire revenir leur âme qui s'en allait (2), ils étendent de plus la même distinction aux animaux, aux plantes, et même aux objets inanimés, tels qu'une pierre, une hache, un ciseau. Si ces objets se brisent, leur esprit s'en va chez les dieux. C'est bien certainement une idée analogue qui a suggéré chez d'autres peuples la coutume de briser les objets enterrés avec les morts. C'était pour les faire mourir aussi et transporter par-là leur essence, leur esprit, dans le séjour qu'allait habiter celui au bénéfice duquel on les brisait. Les Fidjiens montraient même une source profondément encaissée où, avec de bons yeux, on pouvait discerner les âmes humaines et animales, et celles des pierres, des bâtons, des canots, des maisons, de tous les outils possibles, voguant toutes pêle-mêle vers le pays de l'immortalité (3).

Au surplus ce voyage n'est pas exempt de difficul-

(1) Williams et Calvert, I, 231.
(2) *Ibid.*, I, 242.
(3) Mariner, *Tonga Islands*, II, 129.

tés, du moins pour les hommes. D'abord, s'ils sont célibataires, ils sont infailliblement mangés par un certain Nangananga, friand surtout des hommes non-mariés. Puis, même mariés, ils devront se servir de la massue enterrée avec eux pour se défendre contre Samou et ses frères. S'ils sont battus, ils seront aussi mangés (1). Nous savons que cela n'inclut pas l'anéantissement de l'être mangé. C'est de l'extrémité du cap Vanoua Levou, sur une dune élevée et boisée, d'aspect austère, que les âmes fidjiennes partent pour se rendre auprès de Ndengei (2).

Avant que la conversion au christianisme d'un grand nombre d'indigènes et l'intervention de l'autorité britannique eussent mis un terme à ces scènes d'horreur (3), les funérailles des Fidjiens, de ceux surtout d'un certain rang, se distinguaient par d'affreux sacrifices humains. On étranglait leurs femmes, leurs esclaves, parfois même leurs amis, pour qu'ils les suivissent dans l'autre monde. C'était ce qu'on appelait « l'herbe pour rembourrer la tombe ». L'opinion pesait sur ces malheureuses victimes de la superstition pour qu'elles se résignassent à ce sacrifice de leur vie. Une veuve n'aurait plus osé se montrer après la mort de son mari. Ce fut même une des objections contre le christianisme que les missionnaires eurent le plus de peine à vaincre (4). Le mort attendait

(1) Williams et Calvert, I, 244.
(2) *Ibid.*, I, 239.
(3) V. pour l'état actuel des îles Fidji les deux articles anonymes dans *Unsere Zeit*, 1 et 15 mai 1875.
(4) *Ibid.*, I, 188 suiv. — Mariner, *l. c.*, II, 220.

l'arrivée de ses femmes et de ses esclaves étranglés près d'une colline solitaire où s'élevait un arbre mort ou l'esprit d'un arbre (1).

Peut-être, dans cette odieuse coutume, pourrait-on signaler après tout une tendance à relever la femme plus que les croyances polynésiennes ne l'eussent permis. En définitive la femme suivait son mari et partageait son immortalité consciente. Ce qui tend à confirmer cette supposition, c'est que, contrairement à ce qui se passait en Polynésie, les femmes seules étaient tatouées aux îles Fidji, les hommes ne l'étaient pas. Il s'agissait donc de mettre les femmes sous une protection divine spéciale, les hommes n'ayant pas besoin de revêtir la livrée de leur dieu-patron (2).

La sorcellerie était du reste chez les Fidjiens ce qu'elle est chez tous les non-civilisés, un ministère de devin et de médecin dont le spasme convulsif était le signe et la condition. Il paraît que c'était surtout en fixant longuement un objet en baleine préalablement attaché que le sorcier fidjien entrait dans l'état de vision délirante. Quand l'accès était passé, cela signifiait que le dieu qui le possédait et le faisait écumer s'en était retiré. Ce qu'il avait dit dans cet état où il ne se connaissait plus passait pour un oracle (3).

(1) Williams et Calvert, I, 188, 243, 246. Il paraît toutefois que, là aussi, l'idée de substituer à l'immolation de la personne la section d'un doigt (*Unsere Zeit,* art. cité, p. 704) commençait à prévaloir.

(2) *Ibid.*, 160. Seemann, *Viti*, p. 113.

(3) Williams et Calvert, I, 373.

Ce sont des croyances et des usages analogues qui règnent en général dans la Mélanésie. Toutefois il convient de remarquer ici que les Fidjiens, en raison probablement de leur croisement avec une autre race, sont non seulement les plus intelligents des Mélanésiens, de plus ils font preuve en toute chose d'une énergie, d'une rudesse et aussi d'une brutalité qu'on ne retrouve pas au même degré dans les autres archipels de cette partie de l'Océanie.

Nous rappelons que la Micronésie comprend cette partie nord de l'Océanie, au nord-est de la Malaisie, qui s'étend d'une manière générale entre les mers de Chine et du Japon et l'équateur. Les principaux archipels dont elle se compose sont, de l'ouest à l'est, ceux des Palaus, des Mariannes, des Carolines, des Marshall, des Ratik et Ratak, et des Gilbert. La population des îles micronésiennes est un mélange de Papous, de Malais et de Polynésiens, ceux-ci arrivés en dernier lieu, mais ayant acquis la prépondérance dans les îles les plus orientales. C'est aux îles Palaus que le type micronésien pur, c'est-à-dire mélangé uniquement de Papou et de Malais, est demeuré le plus entier.

La couleur du Micronésien est le châtain ou l'olivâtre, moins noire que celle du Papou, plus foncée que celle du Malais. La taille est moyenne, le front haut et fuyant, les yeux bien percés, le nez plat, les cheveux assez crépus, la barbe et le système pileux peu développés, la bouche grande, les lèvres épaisses avec des mâchoires peu saillantes. Ce type général

comporte à vrai dire des variétés nombreuses. Un trait caractéristique, c'est l'habitude de se percer les oreilles et d'y pendre des ornements très lourds. Le lobe, allongé, distendu, descend parfois jusqu'à l'épaule. C'est là que les indigènes portent leurs pipes. Aux Carolines on se perce aussi le nez et les élégants passent une fleur dans l'ouverture (1).

Si ce n'est que les femmes portent une ceinture de feuillage, ou d'écorce, ou de coquillages, et les hommes parfois une ceinture de nattes, la nudité est l'état ordinaire. Le tatouage est général, mais n'atteint pas le visage. Une jeune fille ne peut se marier que si elle est tatouée, et si quelqu'un a le malheur de mourir avant d'avoir été tatoué, il est repoussé par les dieux. Ce qui prouve bien que là aussi la signification du tatouage est religieuse. La constitution de ces îles est foncièrement aristocratique; il en est de même dans toute l'Océanie. Il en résulte que les nobles sont beaucoup plus tatoués que le commun des martyrs, et que les femmes le sont moins que les hommes (2). Les habitants de l'île de Tobi dans les Palaus voulurent tatouer de force les Anglais, de peur que leur île ne fût mise en danger par la présence d'hommes non tatoués. En revanche, les habitants des Rataks refusèrent de tatouer des étrangers, de peur d'exciter la colère de leurs dieux. Des deux côtés ce fut le caractère religieux du tatouage qui dicta la résolution.

(1) Comp. Waitz-Gerland, *Anthrop.*, V, 48 suiv. 60.
(2) *Ibid.*, 65 sv.

Comme en Polynésie, les maisonnettes indigènes sont assez jolies, distribuées en plusieurs pièces, et propres. La fréquence des bains maintient aussi la propreté corporelle et, toujours comme en Polynésie, la seule exception à signaler concerne la vermine de tête. Mais là aussi on la mange et les femmes se font un plaisir d'en débarrasser leurs maris (1). On a trouvé dans quelques îles des constructions quasi-cyclopéennes, des murs en ruine formés de fortes pierres dont l'enceinte était pleine d'ossements, et qui dépassaient par leurs dimensions et l'art qu'elles supposent les capacités des indigènes actuels. On a beaucoup disserté sur l'origine de ces constructions qu'on était tenté d'attribuer à une race antérieure et supérieure. Le plus probable, c'est qu'elles sont l'œuvre de quelque immigration polynésienne disparue, car elles ressemblent beaucoup à celles que nous avons signalées à Taïti et aux îles Sandwich. A chaque instant on peut trouver dans la Micronésie des traces d'anciennes convergences de l'élément malais ou alfourou et de l'élément polynésien. Par exemple, si les Polynésiens ont leurs *Marés* ou sanctuaires, les Micronésiens ont leurs *Moraïs*, moins imposants, mais construits d'après les mêmes principes; d'autre part, on signale dans toutes les îles micronésiennes l'habitude malaise, inconnue en Polynésie, de mâcher continuellement du bétel; d'autre part encore, on peut y constater des coutumes

(1) Kotzebue, *Reise um die Welt*, II, 78, cité par Waitz-Gerland, V, 80.

caractéristiques du Papou, entre autres — et nous aurions déjà pu faire cette remarque en parlant de la Mélanésie — la bizarre coutume de se saluer en reniflant l'un devant l'autre et en frottant le nez de son *partner*. Le baiser est inconnu dans ces parages, et c'est en frottant son nez contre celui de sa belle que le Micronésien lui fait la déclaration de ses sentiments (1). Voilà pour le Papou; mais voici de rechef un trait polynésien : quand on se revoit après une longue séparation, la coutume est de commencer par gémir et d'entonner une sorte de complainte en mémoire des morts qui ont trépassé dans l'intervalle.

L'alimentation, déterminée là comme dans toutes les îles océaniennes par les conditions du sol et du climat, est tantôt très abondante, et tantôt si rare que d'épouvantables famines se déclarent. On va jusqu'à manger les jeunes pousses des arbres. Pourtant les Européens ne trouvèrent pas le cannibalisme en vigueur chez les Micronésiens. Cela doit provenir de l'influence malaise; car le Papou est très cannibale et le Polynésien l'était aussi, bien qu'à un moindre degré. Il est à croire toutefois que le cannibalisme avait aussi régné en Micronésie à une époque antérieure. D'abord les Micronésiens savaient bien ce

(1) Le Gobien, *Histoire des îles Marianes*, p. 400. Un ethnologiste anglais a fait de cette bizarrerie un argument contre les théories qui voient dans l'état dit sauvage une dégénérescence d'un état supérieur. Si jadis ces naturels avaient su embrasser leurs fiancées et leurs femmes, dit-il, c'est une coutume qu'ils n'auraient jamais perdue.

que c'était, puisque la peur qu'ils eurent des Européens tenait surtout à ce qu'ils les prirent pour des êtres supérieurs et par conséquent pour des amateurs de chair humaine. Puis la coutume était, lorsque l'on concluait la paix entre deux tribus ennemies, de toucher des lèvres la chair encore fraîche des chefs tombés dans les combats récents, et dans certaines îles le chef vainqueur s'adjugeait le nom du vaincu (1). Or cette dernière coutume se rattache à l'idée si répandue chez les non-civilisés qu'on ajoute à sa propre force et à ses propres qualités celles de son ennemi en s'assimilant sa personne. Tout cela tient de fort près au cannibalisme. Il est intéressant de relever ce genre de détails. Ils prouvent qu'antérieurement à tout contact avec les Européens et dans des conditions de vie encore très rapprochées de la sauvagerie pure, le cannibalisme tend à disparaître en vertu d'un progrès très lent, mais réel. C'est le rite religieux qui le maintient encore là où il a disparu des goûts et de la vie privée. Nous en verrons un exemple frappant au Mexique.

D'après tout ce qui précède, nous ne devons pas nous attendre à trouver dans la Micronésie quelque chose de très original en matière de religion. Le mélange des races a dû produire, là comme partout, celui des croyances. Nous constatons en Micronésie le type religieux général de toute l'Océanie, des dieux-nature, une conception très aristocratique des choses,

(1) Chamisso, *Bemerk. auf einer Entdeckungsreise*, Weimar, 1821, p. 118.

des inégalités religieuses distinguant les rangs et les sexes (le menu peuple, par exemple, ne doit pas prétendre à une immortalité personnelle et consciente), des dieux mangeurs d'hommes, enfin le *tabou*, provenant là comme ailleurs de l'idée que ce que les dieux ont touché, ce qui doit être regardé comme leur appartenant en propre, doit être préservé scrupuleusement de tout contact humain, sous peine, pour le sacrilège, d'attirer sur sa tête toutes les vengeances divines.

Sur ce fond commun on discerne des éléments de mythologie beaucoup moins développés qu'en Polynésie, mais supérieurs à tout ce que la Mélanésie a pu nous offrir.

Par exemple, aux îles Mariannes, on connaît un dieu *Pountan*, souffle de la nuit, que l'on dépeint comme un homme très inventif qui vécut longtemps dans les espaces vides avant qu'il y eût un ciel et une terre. A la fin il mourut, mais auparavant il avait chargé sa sœur de faire le ciel et la terre avec sa poitrine et ses épaules, le soleil et la lune avec ses deux yeux, l'arc-en-ciel avec ses sourcils (1). Le monde n'est donc pas autre chose que le corps de Pountan ; seulement ce corps est un cadavre. Autrement il y a dans ce dieu mythique une certaine analogie avec le Tangaloa polynésien.

Dans les Carolines on parle plutôt du dieu *Alioulep*, c'est-à-dire « souffle puissant », héros de mythes assez confus, où il est tantôt père, tantôt fils, mais remplit

(1) Freycinet, *l. c.*, II, 381.

toujours un rôle analogue au précédent (1). Aux îles Palaus, les plus occidentales, on révère un dieu *Yarris* qui ressemble beaucoup au Maui des Polynésiens. C'est lui en effet qui soutient la terre sur son dos; quand il se remue, elle tremble. S'il tonne, c'est Yarris qui gronde. Alors on enjoint aux enfants de se taire et on reste bien tranquille pour qu'il s'apaise (2).

On connaît aussi dans ces îles de méchantes divinités, ordinairement souterraines, une entre autres qui introduisit la mort parmi les hommes. Jusqu'alors ils s'endormaient simplement pour se réveiller au bout de peu de temps. Une autre, Morogrog, chassée du ciel pour sa mauvaise conduite, descendit sur la terre, mais apporta le feu avec elle. Comme en Polynésie, le requin était aussi l'objet d'un culte respectueux comme parent des dieux qui revêtaient volontiers sa forme (3).

Ce qui dénote plus clairement encore que des transplantations d'idées et même de populations polynésiennes ont eu lieu jusque dans l'intérieur de la Micronésie, c'est que nous retrouvons aux îles Mariannes le pendant de ces curieux moines de la Polynésie dont nous avons parlé, les Areoi. En Micronésie ils s'appellent les *Ulitaos* (4). C'était une association qui possédait des maisons sur toutes les îles de cet archipel. Là ils vivaient dans une parfaite promiscuité avec des femmes appartenant aux plus hau-

(1) Waitz-Gerland, V, 135-136.
(2) *Ibid.*, 137.
(3) *Ibid.*
(4) Comp. Freycinet, *l. c.*, II, 184-186; 370. — Lutteroth, *l. c.*, 6.

tes classes, et qui n'en étaient que plus honorées. Leur insigne était un bâton creux, orné de trois bandes d'écorce et de houppes. Dans les grands jours on y ajoutait une touffe de cheveux. Ils avaient de vieux chants qu'ils chantaient dans les fêtes publiques et qui étaient composés dans une langue différente de la langue vulgaire. Au service de quel dieu précisément étaient-ils voués ? On n'a pas sur eux de renseignements circonstanciés comme sur les Areoi de Taïti. Comme eux, ils étaient en possession d'une grande influence politique. Ils s'opposèrent énergiquement à la propagation du catholicisme apporté par les Espagnols. C'est seulement après le siège d'une espèce de forteresse où ils s'étaient retranchés, où ils se défendirent avec le dernier acharnement et où ils périrent tous, que la religion nouvelle fit de rapides progrès. Tuaient-ils aussi leurs enfants, comme les Areoi de Taïti ? C'est un point que nos sources n'éclaircissent pas ; mais, comme elles ne disent pas un mot de ce que devenaient ces enfants, il est à craindre qu'ils ne fussent en cela aussi leurs fidèles imitateurs. Il n'y avait pas d'Ulitaos en Micronésie ailleurs qu'aux îles Mariannes.

Le fait que les îles occidentales, comme l'archipel des Palaus, étaient restées les plus étrangères aux influences polynésiennes rehausse l'intérêt d'une circonstance qu'il nous reste à signaler. L'animisme, le culte des *Antis* ou esprits, notamment des esprits des ancêtres, était très répandu en Micronésie, au point même de supplanter dans la pratique et de faire oublier jusqu'à un certain point les vieilles croyances

naturistes. Il faut savoir que ce sont les îles orientales, celles qui avaient reçu le plus d'émigrants polynésiens, qui étaient les plus animistes. L'animisme était devenu populaire aussi aux Carolines et aux Mariannes. C'est là surtout que l'on gardait précieusement les crânes des aïeux devenus Antis pour s'assurer leur protection. C'est là aussi que l'on prit les Européens pour des revenants. On croyait voir dans les étoiles les âmes des anciens chefs. Mais, dans les Carolines de l'Ouest et aux îles Palaus, cet animisme était beaucoup plus pâle (1). C'est pourquoi, tandis qu'à l'est et au centre de la Micronésie on avait adopté la coutume d'enterrer les morts, aux îles Palaus on avait conservé le vieux mode des funérailles, c'est-à-dire qu'on mettait le mort dans un canot, on y mettait même des vieillards vivant encore, mais complètement débilités, et on les abandonnait au courant qui les emportait vers l'occident, vers la demeure des morts (2). Cette circonstance est bonne à relever comme fournissant son contingent aux objections soulevées par les théories contemporaines qui font de l'animisme la religion primitive. Pour nous, quoique très ancien et dérivant fatalement du naturisme partout où celui-ci ne s'organise pas en grandes mythologies, il n'est pourtant que sa conséquence et nullement son antécédent. La même faculté organique à laquelle toute civilisation est due a présidé aussi à l'organisation du naturisme incohérent

(1) Waitz-Gerland, V, 139 suiv.
(2) Holden, *Bulletin de la Société ethnologique*, 23 juillet 1846.

des premiers temps. Là où cette faculté a fait défaut, la civilisation n'est pas venue et le naturisme, sans jamais se perdre entièrement, a dégénéré en animisme. C'est une bifurcation de première importance dans l'histoire religieuse de l'humanité.

CHAPITRE IX

LES AUSTRALIENS. — QUELQUES PEUPLES MALAIS

Australie et Australiens. — Type physique. — Vie misérable. — Mœurs et coutumes. — Sont-ils sans religion ? — Les dieux Peiamé, Dararwigal, Motogon, Boudya, etc. — Dieu des eaux. — Autres divinités. — Tabou australien. — Sacrifices. — Les Ingnas. — Sorciers australiens. — Vie future et funérailles. — Totémisme. — La Tasmanie.

Malais demeurés polythéistes. — Les Dayaks de Bornéo. — Le pamali ou tabou malais. — Les îles Andaman.

Madagascar. — Origines ethniques, — Le dieu Angatsch. — Dernières traces du tabou. — Funérailles. — Ultima Thule.

L'Australie est la plus grande des îles connues. Il faut y adjoindre l'île de van Diemen ou Tasmanie au S. E., qui n'en est que le prolongement. L'Australie est encore imparfaitement explorée, et ce qu'on en connaît, à l'exception des districts voisins de la mer, n'a rien de très séduisant. A l'intérieur on n'a guère trouvé que des déserts sablonneux et d'immenses steppes, favorables seulement à l'élève du mouton. La pluie y est très rare, des vents brûlants y règnent souvent. Il y a, vers le centre, des lacs salés qui se dessèchent en été, ne laissant sur leur fond qu'un glacis de sel. Les arbres y sont plus rares que les

broussailles épineuses, et la plupart des arbres australiens ont peu de feuilles. On y trouve peu de racines et de fruits comestibles en dehors de ceux que les Européens ont apportés. La faune n'est pas plus riche que la flore. En fait de mammifères, on n'y trouve guère que des marsupiaux, et le seul grand oiseau est l'émeu ou le casoar, d'approche très difficile. En revanche, on y remarque une véritable abondance d'animaux nocturnes, chauves-souris, phalènes, etc. Le nord est toutefois un peu mieux partagé que le midi. C'est sûrtout dans la Nouvelle-Galles du sud que la nature est décidément marâtre.

L'Australien présente aux ethnologistes un des types les plus misérables du monde. Ce n'est au fond qu'une variété du Papou. De couleur brun-chocolat ou noir-rougeâtre, avec de nombreuses variétés plus claires ou plus foncées, de taille moyenne et assez élancé, il fait une impression désagréable par la longueur relative de ses bras et de ses jambes, sa maigreur, son ventre saillant, son front étroit et fuyant, ses yeux petits, noirs, enfoncés, son nez déprimé par le haut, large en bas, ses mâchoires avancées, ses grosses lèvres, ses cheveux noirs ou brun-foncé, fins, mais laineux. La barbe est en général très forte et le corps très velu. Au N. O., où il y a eu mélange de sang malais, et à l'E., où l'on peut reconnaître une influence polynésienne, la laideur physique est moins prononcée, mais ailleurs elle défie la description. Aux environs d'Adélaïde, par exemple, on est frappé de l'expression simiesque des indigènes, de leur œil toujours en mouvement, de leurs mouvements de

paupières. Ces gens-là saisissent avec le pied comme nous avec la main (1). Ils grimpent aux arbres avec une agilité de chat. En particulier, les voyageurs ont été souvent surpris de l'extrême mobilité et de l'élasticité de leurs membres. Pour se reposer, ils prennent des attitudes que nous ne pourrions imiter quelque temps qu'au prix d'une extrême fatigue. Ils peuvent, par exemple, en retournant les pieds, se servir de leur surface interne comme d'une petite table à étau pour réparer leurs outils et leurs armes.

En comparaison de la grandeur de l'île, le nombre des indigènes n'a jamais été très considérable. La rareté de l'eau a beaucoup contribué à les maintenir dans la vie errante. La possession des sources que l'on peut trouver à l'intérieur est l'enjeu de guerres fréquentes et acharnées. La rareté de la nourriture et la rapidité avec laquelle les ressources d'un district sont épuisées ont concouru au même résultat. C'est une race de nomades sans bétail. Elle n'est pas difficile en fait d'alimentation. Comme les Boschmans et les tribus les plus pauvres de l'Amérique, les Australiens mangent les choses qui partout passent pour les plus répugnantes, des chenilles, des vers, des larves. Le ver blanc du hanneton est pour eux un régal, ainsi que les œufs de fourmi et les phalènes. Ils aiment à se rapprocher de la mer, qui leur fournit du moins du poisson et des coquillages. Mais les Européens les tiennent à distance, et la fatalité n'a-t-

(1) Il convient d'ajouter que, bien qu'à un moindre degré, cette faculté est généralement répandue dans toute l'Océanie.

elle pas voulu que ces misérables, qui mangent tant de choses dégoûtantes, aient en horreur les huîtres dont leurs mers, paraît-il, contiennent des bancs immenses ! C'est probablement parce qu'ils n'aiment pas le sel. Quand on les découvrit, ils connaissaient l'usage du feu qu'ils se procuraient habilement par la friction, mais ils ne savaient pas même qu'on pût faire bouillir de l'eau, et les Européens prirent souvent un cruel plaisir à les laisser se brûler les mains par ignorance. Leurs langues, bien que reposant sur certaines bases communes, sont très nombreuses, très enchevêtrées, riches en synonymes, mais sans expression pour bien des choses. Ainsi, ils n'ont pas de mots pour distinguer le bleu et le vert, le jaune et le rouge ; ils ont des noms pour chaque espèce d'arbre, ils n'en ont pas pour l'arbre en général : ce qui montre combien ils sont peu portés à généraliser. L'agriculture leur est complètement inconnue, excepté dans l'ouest, où l'on cultive un peu l'igname. Ils n'ont pas le précieux arbre à pain de la Polynésie ; mais, comme d'autres populations misérables et mourant souvent de faim, ils sont très habiles à la chasse. Comme les Boschmans savent le faire avec les autruches et les antilopes, ils imitent si bien les allures du casoar qu'en s'affublant du plumage et de la tête de cet oiseau, ils parviennent à se glisser au milieu du troupeau sauvage. Ce sont eux qui ont imaginé l'arme curieuse dite *Boumerang*, espèce de trait en bois dur, aiguisé sur les bords, recourbé comme un cimeterre, qu'ils lancent à plat avec beaucoup d'adresse et qui revient vers le lanceur. Ils re-

cherchent avidement le miel sauvage, mais ils n'ont jamais eu l'idée de domestiquer l'abeille. Pour découvrir les ruches, ils prennent une abeille au vol et lui attachent une petite plume blanche. L'insecte effrayé retourne vers sa demeure, mais comme il est alourdi par son fardeau, son vol est lent, on peut le suivre et découvrir ainsi le trésor. Leurs habitations, du moins dans le nord, pourraient être plus mauvaises. Mais dans la Nouvelle-Galle du Sud, ils se bornent à faire des trous dans la terre ou à demeurer dans les cavernes nombreuses de cette région.

Quant au vêtement, il est réduit au minimum et souvent il manque tout à fait. Le froid les pousse cependant à se faire quelques manteaux de peau de chien ou de kangourou. C'est peut-être le seul endroit du monde où les femmes ne paraissent rechercher aucune espèce de parure. Les hommes sont plus coquets; mais, outre le tatouage dont le sens est là, comme dans toute l'Océanie, avant tout religieux, les hommes aiment un genre de parure qui consiste à se barioler avec des argiles de couleur. Ils se font des bandes rouges pour les fêtes religieuses, blanches pour la guerre, dessinant les os du buste et des jambes, de sorte que, si surtout les bandes sont blanches, on dirait, en les voyant défiler, d'une troupe de squelettes ambulants. La saleté est grande. On a donc été très surpris de trouver en vigueur chez eux, pour le dépôt des immondices à une certaine distance des campements, une loi toute semblable à celle qui était prescrite aux Israélites (Deutéron. XXIII, 12-13).

Les femmes sont à peu près réduites à l'état de bête de somme. Ce sont elles qui, dans les migrations fréquentes, doivent tout porter. Le cannibalisme est très fréquent, sans être précisément habituel. Une chose bien singulière, à côté de tant de marques de grossièreté, c'est que chez eux les expressions et les formes de la politesse sont très minutieuses, pour ainsi dire raffinées. Il est vrai qu'assez bons enfants dans leurs relations ordinaires, l'extrême mobilité de leurs impressions fait qu'ils passent avec une étonnante rapidité de l'enjouement à la colère et même à la fureur. Apprenant assez facilement, comme les Nègres, à jargonner les langues étrangères, ce sont les jurons anglais et les injures anglaises qu'ils se sont le plus vite appropriés. Cela prouve, il est vrai, qu'ils les ont beaucoup entendus. Ils ont des danses nombreuses, imitatives, souvent obscènes, mimant les allures animales comme celles des Peaux-Rouges. De plus, ils ont des poésies indigènes, rythmées et rimées, et ils aiment beaucoup, en vrais Papous qu'ils sont au fond, les contes et les légendes. Enfin, très médiocres amateurs de musique, trouvant que la musique européenne est un charivari sans aucun charme, ils ont le goût natif du dessin, comme les Boschmans de l'Afrique méridionale et comme semblent l'avoir eu ces troglodytes de l'Ariège dont on a déterré des croquis si étonnants. Cela tient à leur talent d'imitation. Entre eux ils singent les Européens, de manière à étonner et à faire rire les Européens eux-mêmes.

Dans leur organisation sociale, pour autant qu'il

peut en être question, se retrouve le trait décidément océanien d'une certaine différence traditionnelle de classes. Du reste, c'est à peine s'il y a chez eux une autorité constituée. Le chef de tribu n'est qu'un « premier », une sorte de président, devant ordinairement sa supériorité à l'âge ou à des exploits antérieurs. Son pouvoir est très-mince.

En un mot, et sauf sur quelques points que nous avons eu soin de noter, il est difficile de se rapprocher davantage de la pure sauvagerie. Darwin ne leur reconnaissait comme inférieurs que les Fuégiens, et je ne sais trop si cette opinion est bien fondée. En tout cas, il est extrêmement intéressant de savoir ce qu'une race aussi attardée nous offre en fait de religion.

Il est clair que, dans plus d'un ouvrage, on peut lire l'assertion tranchante que les Australiens sont dépourvus de toute idée religieuse. Ce qui est vrai, c'est qu'il règne une grande incohérence dans les notions et les croyances de ces tribus disséminées sur un si grand espace. D'avance et en considération de tout ce qu'il y a d'arriéré dans leur état social, on doit s'attendre à retrouver chez eux le caractère extrêmement variable et comme fluide des religions primitives.

Cependant on peut discerner quelques points fixes, pour ainsi dire agglutinés, dans ce milieu instable. Ainsi, au sud et au sud-est on a l'idée d'un dieu du ciel qui s'appelle, selon les tribus, *Koyan*, *Tian* ou *Peiamé*, générateur des êtres vivants, facilement irrité, mais que l'on apaise non moins facilement

par des danses (1). Ailleurs on reconnaît deux frères, l'un *Baiamé*, le même très probablement que Peiamé, qui réside dans une île bien loin vers l'est, et qui est bon; l'autre, *Dararwigal*, qui habite bien loin vers l'ouest, et qui ne vaut pas grand chose. C'est lui qui, furieux d'avoir perdu son couteau, a envoyé la petite vérole aux Australiens. Dans un tel pays la perte de son couteau est un des malheurs les plus contrariants, les plus exaspérants qui se puissent concevoir. Si donc les hommes souffrent d'un mal qu'il envoie sans qu'on en puisse deviner le motif, c'est qu'il est contrarié et exaspéré, c'est qu'il a perdu son couteau. C'est pourquoi on l'apaise en lui offrant un couteau neuf (2). Ce dieu me paraît bien parent d'un autre nommé *Boudya*. Les indigènes pensent qu'il a été vaincu par le dieu des Blancs et que, depuis lors, il est lié dans les entrailles de la terre (3). Quant au dieu du ciel toujours adoré, l'arc-en-ciel est son phallus qui frôle en passant la terre (4). Ils ont aussi une tradition d'un déluge à la suite duquel la génération qui vivait alors fut transportée au ciel et devint les étoiles (5). Ces étoiles-esprits reviennent de temps en temps sur la terre sous forme animale. A l'est on parle d'un dieu *Motogon*, un homme très fort qui aurait fait la terre en soufflant (6). Ce sera bien le même

(1) Kœler, *Notizen*, etc., p. 148. — Cunningham, *Two years*, etc., p. 181. — *Evangel. Miss. Mag.*, 1860, p. 250.
(2) Hale, *Ethnography and Philology*, 110-111.
(3) Howitt, *Impressions*, etc., 192.
(4) Behr, *Ueb. die Urbewohn. von Adelaïde*, 91,
(5) *Transact. of the Ethnolog. Society*, N. S., I, 301.
(6) Péron, *Voyage de découvertes*, etc., I, 462.

que les indigènes des environs de Sidney placent sur les sommets des montagnes Bleues, qu'ils regardent comme inaccessibles et d'où il envoie les tempêtes et les orages. C'est donc un dieu du vent.

Le soleil et la lune sont aussi l'objet d'un culte qu'on célèbre par des danses dans l'Australie du Sud (1). La lune, astre inconstant, passe dans quelques tribus pour une victime de l'amour volage, condamnée à errer toujours (2). Elle est regardée comme un être masculin et, dans d'autres tribus, elle est le mari du soleil qui tue son époux à chaque nouvelle lune. Parmi les dieux supérieurs de l'Australie, il faut encore citer le dieu des eaux, *Ngouk-Wonga*, punissant sévèrement ceux qui ont l'audace de se baigner dans les étangs qu'il se réserve (3). Puis il y a un tas de divinités locales, bizarres, se confondant peut-être quant à leur idée première avec l'une ou l'autre de celles qui viennent d'être mentionnées, telles que *Ngauno*, qui est un grand poisson, *Tarro-tarro* un grand lézard, *Tarnda* un kangourou, inventeur du tatouage, *Youra* un grand serpent qui établit la circoncision et qu'on peut voir encore dans la Voie lactée prise aussi pour un grand fleuve. Mais fleuve et serpent se confondent souvent dans l'imagination mythologique. On distingue également des familles, des tribus, dans les étoiles. Le groupe d'Orion se compose de chasseurs de casoars et de kangourous. Les Pléiades sont des jeunes filles cherchant des

(1) Behr, *l. c.*, 91.
(2) Tylor, *Civil. Prim.*, I, 407.
(3) Eyre, *l. c.*, II, 362.

racines ou bien dansant le Korrobori, danse lunaire (1).

Il faut toutefois signaler encore un dieu fort méchant, souterrain, peut-être identique au fond au Boudya mentionné plus haut, qui s'appelle *Kuinyo* ou *Cienga*, et qui a donné son nom à l'institution du tabou. Car, sous le nom de *Kuinyunda*, le tabou règne en Australie comme en Polynésie. On représente ce dieu très gros, avec un ventre énorme, en signe de sa voracité — ce qui le rapproche des dieux polynésiens, — mangeant les morts et veillant avec une sévérité inexorable à l'observation du tabou australien (2). Il porte encore divers noms, *Peiamé*, déjà connu, *Wandong*, *Potoyan*, ou *Wangoul* mangeur de femmes, qu'il dévore lentement dans les maladies de consomption. Il n'apparaît que la nuit et il a peur du feu. C'est donc un dieu des ténèbres, de l'intérieur de la terre, consumant les morts et redoutant le jour. Un Anglais, sir Oxley, fut pris pour lui un soir qu'il arrivait dans une tribu. Tous les indigènes se prosternèrent devant lui, à l'exception d'un seul qui lui lança un tison ardent dans lès jambes. Ce dieu ne parle qu'en chuchotant, ce qui est une idée très océanienne. Un colon anglais mit en fuite toute une bande d'indigènes en leur parlant à voix basse (3).

(1) Comp. Tylor, *Civil. prim.*, I, 412. — Waitz-Gerland, VI, 799-800.

(2) Macgillivray, *Narration of the Voyage of H. M. S. Rattlesnake*, I, 151. — C'est à ce tabou australien qu'il faut probablement rapporter les prescriptions nombreuses qui interdisent ou permettent l'usage de plusieurs aliments selon l'âge, le sexe et la condition.

(3) Hale, *l. c.*, 111.

Les voyageurs citent encore beaucoup d'autres noms de dieux australiens, mais sans rien nous dire qui nous éclaire sur leur nature. Au fond, ces religions australiennes n'ont pas encore été étudiées de bien près. On s'en aperçoit à plus d'un indice. Ainsi, sachant ce que nous savons de la grossièreté et du cannibalisme des Australiens, on est surpris de ne pas trouver plus de mentions de sacrifices humains. Il y en a pourtant, et M. Tylor nous dit que les tribus du Queensland, qui ne mangent pas de miel sauvage sans en réserver une partie à leur Boudya, lequel n'est ni bon ni tendre, ont tous les deux ans des assemblées générales où l'on immole des jeunes filles pour bien disposer la divinité en faveur des résolutions qui seront prises (1). Le passage de l'adolescence à la virilité est marqué par l'ablation de deux incisives que la mère du jeune homme cache dans un tronc d'arbre. Cette coutume suppose aussi, nous le savons, l'idée du sacrifice humain (2).

A côté de ces divinités qui peuvent passer pour les grands dieux de l'Australie, pullulent les esprits inférieurs de la nature, les *ingnas*, espèces de djinns ou de lutins qui ne songent qu'à effrayer et tourmenter les hommes. Ce sont eux qui allument de grands feux à l'intérieur de certaines montagnes et qui s'amusent à jeter en l'air les pierres incandescentes qu'ils ont fait rougir (3). Ce sont eux qui causent les cauchemars en venant malicieusement se poser sur la

(1) D'après Lang, *Queensland*, 374-380, Comp. 444.
(2) Oberlœnder, *Fremde Vœlker*, 207.
(3) Oldfield, *Trans. of Ethnolog. Society*, III, 232.

poitrine des dormeurs (1). D'innombrables superstitions se greffent sur cette croyance aux Ingnas. Il y a des charmes pour la chasse, poùr les maladies, pour les voyages, pour la guerre. Par conséquent il y a des charmeurs. Des tribus entières sont même réputées comme des tribus de sorciers. Comme en Afrique et pour des raisons analogues, on attache une grande importance à leur prétendu pouvoir de faire la pluie ou le beau temps (2). Les sorciers australiens sont médecins comme leurs confrères des cinq parties du monde. Ils se flattent d'extraire le principe morbide qui tourmente le patient en suçant l'extrémité d'une corde préalablement fixée sur la partie malade (3). Ils ont une espèce de pierre philosophale, c'est-à-dire une pierre investissant de pouvoirs surnaturels celui qui la possède. Mais cette pierre est dans l'estomac du sorcier, et il peut en envoyer un fragment dans le corps d'un ennemi pour le rendre malade (4). Dans leurs extases, ils sont censés visiter le monde des esprits. Leur initiation consiste dans un voyage de ce genre qui doit durer deux ou trois jours (5).

En dehors des offrandes, des fêtes et des danses qui les accompagnent, il n'y a pas de culte régulier. Les temples sont inconnus. Il y a seulement des lieux sacrés, c'est-à-dire considérés comme hantés

(1) Waitz-Gerland, VI, 802.
(2) Grey, *l. c.*, I, 363.
(3) Eyre, *l. c.*, II, 361.
(4) Grey, *l. c.*, II, 336 suiv.
(5) *Trans. of the Ethnolog. Society*, I, 300.

par les dieux. On y voit, comme dans les huttes privées, un certain nombre d'idoles grossières (1).

La mort est ordinairement regardée comme la suite d'un ensorcellement, ce qui a pour conséquence de nombréuses vendettas exercées sur ceux qu'on accuse d'en être les auteurs (2). Pour marquer le deuil, on s'arrache une ou deux dents, ou bien on se coupe une phalange de doigt, ou bien encore on se fait dans les chairs des incisions sanglantes (3). On enterre les armes du mort avec lui, et on allume pendant assez longtemps du feu sur sa tombe pour qu'il puisse se réchauffer (4). Dans certaines tribus on met le cadavre dans un arbre creusé à cet effet (5), ou bien on le suspend tout enveloppé d'écorces aux branches d'un arbre élevé, ou bien encore on lui construit avec des perches une sorte d'échafaudage où il reste exposé au soleil. Comme en Polynésie, on attache une grande importance à la correction des funérailles, et on croit qu'un grand nombre des *Ingnas*, ces esprits lutins qui se plaisent à tourmenter les hommes, sont simplement des gens du pays qui, pour une raison ou pour l'autre, n'ont pas eu de funérailles régulières (6).

La croyance à la survivance après la mort est générale en Australie comme chez tous les non-civili-

(1) Waitz-Gerland, *l. c.*, VI, 804.
(2) Grey, *l. c.*, II, 323. — Hale, *l. c.*, 115.
(3) Waitz-Gerland, *l. c.*, VI, 740, 806.
(4) Grey, *l. c.*, I, 336.
(5) Waitz-Gerland, VI, 807.
(6) *Trans. of the Ethnolog. Society*, III, 228, 236, 245.

sés. Ce qui serait particulier aux Australiens, c'est leur idée que les âmes restent perchées pendant quelque temps sur les cimes des arbres et qu'elles peuvent rentrer dans le corps de ceux qui passent dessous. Dans certaines tribus, il est admis que les morts vont bien loin vers une île mystérieuse, dans la direction du soleil couchant, cette croyance qu'on peut presque dire universelle dans la haute antiquité. Dans la Nouvelle-Galle du Sud, on croit plutôt qu'ils vont vivre dans les nuages et que les plus éminents deviennent des étoiles (1). Mais, comme on croit aussi, de même qu'en Afrique, qu'ils deviennent blancs par l'effet même de la mort — sans doute à cause de la pâleur exsangue du cadavre — il en est résulté que bien souvent les Blancs ont été pris pour des revenants. Plus d'un *convict*, échappé aux districts de la déportation, exploita sans vergogne cette superstition. Les vieillards reconnaissaient toujours régulièrement en lui tel de leurs contemporains mort depuis longtemps. Un autre *convict* réussit à faire croire à une vieille Australienne qu'il était son fils défunt. Une Européenne, échappée à un naufrage, fut saluée comme la fille d'un chef, laquelle était morte depuis plusieurs années. Un indigène de Port-Lincoln, qu'on allait pendre à Adélaïde, marcha gaiement au supplice dans la persuasion qu'il reviendrait à l'état d'homme blanc et qu'alors ceux qui lui avaient fait du mal n'auraient qu'à se bien tenir. Sir

(1) *Trans. of the Ethnolog. Society*, I, 299. — Waitz-Gerland, *l. c.*, 808.

George Grey eut de la peine à se soustraire aux caresses d'une Australienne qui croyait reconnaître en lui son fils (1). Toutes ces idées, qui attestent la fermeté de la croyance en la vie future, impliquent celle que les morts peuvent influer en bien ou en mal sur les destinées des vivants. Il est donc très remarquable que le culte proprement dit des ancêtres est inconnu en Australie (2). C'est un fait notable à l'appui de ce que nous avions observé en Micronésie, où nous avions signalé l'envahissement graduel du vieux naturisme indigène par ce culte animiste venu du dehors.

Les Australiens se représentent l'âme comme le souffle, la respiration de l'homme vivant, pouvant se détacher du corps, et le même mot *waug* signifie respiration, esprit et âme (3). Mais ce souffle a les mêmes formes, les mêmes organes, que le corps qu'il a quitté. Si ce corps est mutilé, son âme l'est aussi, et c'est pourquoi l'Australien coupe le pouce droit de l'ennemi qu'il a tué, afin que le mort ne puisse plus se servir de sa main pour lui lancer quelque trait meurtrier (4). On trouve enfin, chez les Australiens, des traces certaines d'un totémisme analogue à celui des Peaux-Rouges et qui d'ailleurs n'est pas non plus inconnu en Polynésie. Chaque famille a un animal

(1) Lang, *Queensland*, p. 34, 336. — Grey, *Australia*, I, 304; II, 363. Le même auteur nous rend attentifs (comp. son *Vocabulary of S. W. Australia*) au fait que le mot *djanga*, mort ou esprit d'un mort, désigne tout aussi bien un Européen.

(2) Waitz-Gerland, VI, 811.

(3) Comp. G. F. Moore, *Vocab. of W. Australia*, p. 103.

(4) *Trans. of the Ethnolog. Society*, III, 287.

protecteur, c'est-à-dire un esprit apparaissant de préférence sous la forme d'un animal déterminé, qui devient sacré pour la famille protégée. On ne nous dit pas comment on arrive à connaître l'animal qui sera le *Kobong* de la famille; mais il est à présumer que c'est par des moyens semblables à ceux qu'emploient les indigènes de l'Amérique, le rêve, la vision, le jeûne prolongé, etc. (1).

La Tasmanie, cette île qui se trouve près de la pointe sud-est de l'Australie, et dont la population indigène a disparu complètement, ne peut offrir à notre examen rien de particulier. Les mœurs, la vie en général ressemblaient beaucoup à celles de la grande île voisine, peut-être avec moins de rudesse, parce que l'île était plus fertile. On a dit que les Tasmaniens n'avaient aucune espèce d'idée religieuse. La réalité est qu'ils croyaient aux esprits de la nature, qu'ils logeaient partout, dans les buissons, dans les sources, dans les rochers, dans les arbres creux (2). Ils avaient sur la mort et ses conséquences des idées toutes semblables à celles que nous venons de décrire en Australie. Nous noterons seulement ce fait original. Le cadavre jouissait dans leur croyance d'une vertu curative. Ils déposaient leurs malades à côté d'un mort récent dans l'idée que l'esprit de ce mort reviendrait pendant la nuit chasser les mauvais esprits, cause du mal (3).

(1) Grey, *l. c.*, II, 228.
(2) Bonwick, *Tasmanians*, 182. — *Trans. of the Ethnolog. Society*, III, 228.
(3) Bonwick, *l. c.*, 182.

Nos renseignements ne nous permettent pas de dire si à côté de ces dieux inférieurs ils avaient aussi de grands dieux comme Peiamé ou Kuinyo. Cependant, un fait demeuré inexplicable pour ceux qui en furent les témoins conduit à penser qu'ils ne différaient pas non plus sur ce point des Australiens de la Grande-Terre. Labillardière, envoyé à la recherche de Lapérouse, toucha l'île de Van Diemen en 1792. Au premier abord, les indigènes eurent grand'peur des marins français ; puis, ils se familiarisèrent peu à peu, mais ils refusèrent obstinément de toucher aux aliments que les nouveau-venus leur offraient, et ils défendirent à leurs enfants d'y toucher. Les nôtres crurent qu'ils se défiaient de ces mets inconnus, pêchèrent sous leurs yeux des homards et leur en offrirent. Refus persistant. Labillardière n'y comprend rien. C'était pourtant tout simple, c'était la loi océanienne du tabou (1). Regardant les Blancs comme des dieux ou des esprits, ils considéraient dès lors comme sévèrement interdits les aliments que ceux-ci avaient touchés. Or, la croyance et la pratique du tabou supposent d'autres croyances dont elles dérivent, un domaine divin rigoureusement distinct du domaine humain, par conséquent une famille de dieux.

Sans entrer dans beaucoup de détails sur la religion indigène des Malais, dont nous réservons l'étude

(1) *Relation du voyage à la recherche de Lapérouse*, an VIII, II, 42.

à une autre partie du cours, nous devons, avant de quitter la région océanienne, dire au moins quelques mots des croyances encore en vigueur au sein des peuples malais qui n'ont pas cédé à l'invasion de l'islamisme, tels que les Orang-Venuas de la presqu'île de Malacca, les Battas de l'intérieur de Sumatra, les Orang-Gunong de Banca, les Dayaks de Bornéo. Il faut toutefois observer que probablement l'islamisme ambiant, sans parvenir à se répandre parmi eux, n'a pas été sans influer indirectement sur leurs croyances religieuses.

Sauf cette réserve, nous pouvons dire que ces populations présentent un fond de religion polythéiste, naturiste et animiste très semblable à tout ce que nous avons vu en Micronésie et en Mélanésie. Ce sont toujours quelques grandes divinités de la nature auxquelles sont associées d'une manière plus ou moins subordonnée des esprits des montagnes, des fleuves, des forêts, de la mer, et les esprits des ancêtres. Ces peuples ont leurs sorciers, qui ne diffèrent en rien de ce que nous avons vu partout, et les apparitions des dieux et des esprits ont le plus souvent l'inconvénient de revêtir la forme du tigre. C'est, disons-nous, un inconvénient, parce que cela les empêche de faire la chasse à ce terrible animal (1). Ce sont les Dayaks de l'intérieur de Bornéo qui ont naturellement le plus échappé aux influences hétérogènes. Ils ont, au-dessus de la foule des esprits infé-

(1) Voir l'étude détaillée de ces peuples dans Waitz-Gerland, *Anthropologie*, V, première partie. — Wallace, *Malay Archipelago*, passim.

rieurs, un grand dieu, *Tapa*, premier père et protecteur des hommes; un autre, *Tenabi*, qui a fait la terre, mais non les hommes; *Yang*, sorte de révélateur qui a enseigné la religion; un autre, *Jirong*, qui préside à la naissance et à la mort. Malheureusement nous sommes trop mal renseignés sur leur compte pour préciser leur nature originelle (1). Ce qui est plus clair, c'est la grande vénération des Dayaks pour certains arbres qu'ils croient habités par des esprits. Un de leurs plus grands griefs contre les Européens, c'est que ceux-ci coupent sans scrupule les arbres sacrés (2). Les Dayaks arrachent de leurs vêtements des chiffons qu'ils suspendent à leurs branches, offrande qui doit les maintenir eux-mêmes en bonne santé (3). Ils ont des idoles grossières représentant des oiseaux, ou bien des hommes et des femmes, dans lesquelles ils supposent que les bons esprits viennent habiter et qui leur servent de protection contre les mauvais esprits (4). Leurs sorciers ont des talismans qu'ils promènent sur le corps des malades pour en tirer les esprits malfaisants qui sortent, là comme ailleurs, sous forme de cailloux, d'éclats de bois, de petits chiffons, etc. (5). Ils tuaient avec une sorte de frénésie les premiers venus pour assurer des compagnons et des serviteurs aux morts qu'ils perdaient (6), et,

(1) Comp. Tylor, *Civil. prim.*, II, 324.
(2) Marsden, *Sumatra*, p. 301.
(3) Wallace, *l. c.*, 1, 338.
(4) Tylor, *l. c.*, II, 228-229.
(5) *Ibid.*, 191.
(6) *Ibid.*, I, 533.

pour construire leurs édifices dans de bonnes conditions de solidité, ils faisaient descendre une pauvre fille ou un poulet, selon l'importance de la construction, dans les fondations, et l'écrasaient sous le poids du premier poteau qu'ils voulaient fixer en terre (1).

L'état de guerre est pour ainsi dire permanent parmi eux. Il s'agit surtout de couper des têtes. Le plus honoré est celui qui peut aligner le plus grand nombre de crânes coupés par lui. C'est une sorte d'ordalie, prouvant le bon droit du coupeur de têtes, et on y recourt en cas de besoin. Dans quelques tribus on fait cuire la peau du front et le cœur des décapités, et on les fait manger aux garçons pour augmenter leur courage (2).

Ce qu'il faut noter, c'est que la loi du tabou s'étend jusque dans la Malaisie et n'a pu être complètement supprimée chez les populations musulmanes elles-mêmes. A Timor et dans les îles voisines, le mot *tabou* est remplacé par *pamali*, vieux terme javanais qui signifie *défense*, *interdiction*, et il y a des traces de l'existence antérieure de cette institution à Java et à Sumatra. Dans certains cas, un homme est déclaré *pamali*, et alors il faut que les femmes le nourrissent comme un petit enfant, parce qu'il ne peut plus toucher les aliments de sa main, sous peine de les interdire pour tous les autres. A Timor, le temple où l'on gardait le trésor royal et les crânes des ennemis vaincus étaient pamali, nul profane n'osait y

(1) Tylor, *l. c.*, II, 125.
(2) Oberlœnder, *Fremde Wœlker*, 133-134.

toucher. Une cabane, chez les Dayaks, où quelqu'un est mort, est pamali pendant douze jours, on ne peut y entrer ni en enlever quoi que ce soit. Si une maladie contagieuse se déclare, on ordonne un pamali de huit jours, pendant lesquels toute occupation doit cesser. Aux Célèbes, les femmes en couches sont également pamali. En un mot, l'institution, bien que moins compliquée et raffinée qu'en Polynésie, où elle a produit toutes ses conséquences imaginables, prévaut encore en principe chez les peuples malais, et cela achève de la caractériser comme institution océanienne, et non pas seulement polynésienne (1).

Il est encore un petit archipel qui géographiquement fait partie des terres asiatiques, mais que l'ethnologie doit rattacher à la Malaisie. C'est celui des îles Andaman, dans le golfe du Bengale. Il est habité par une population indigène très farouche, qui s'oppose toujours à tout débarquement et que sir John Lubbock, sur la foi de quelques données superficielles, a classés parmi les peuples étrangers à toute idée religieuse. Nous en savons assez aujourd'hui sur les Mincopies (c'est le nom que l'on donne à ces indigènes) pour affirmer qu'ils ne diffèrent par rien d'essentiel de tout le reste de l'Océanie. Le témoignage oculaire de Day (2) nous apprend qu'ils adorent le soleil comme une divinité bienfaisante, la lune comme une divinité inférieure, les génies des eaux,

(1) Freycinet, *l. c.*, I, 638. — Comp. Waitz-Gerland, *l. c.*, VI, 355.
(2) Cité par M. de Quatrefages, dans son ouvrage sur les races humaines.

des bois, des montagnes, qu'ils attribuent les tempêtes à un mauvais esprit qu'on apaise par des chants et des danses, mais qu'on menace aussi de coups de flèches, s'il ne se montre pas raisonnable. Ils allument des feux sur la tombe de leurs chefs pour écarter ce mauvais esprit, et quand le cadavre est consumé dans la terre, ils exhument le squelette et partagent les os entre les parents du mort. S'il était marié, sa femme, ou du moins la principale de ses femmes, reçoit son crâne, qu'elle doit depuis lors porter suspendu à son cou. C'est donc le même mélange de naturisme et d'animisme, la même idée de survivance après la mort et d'une vertu protectrice des esprits *tikis*, que nous avons constatée en Polynésie et dans toute l'Océanie (1).

Nous devons enfin indiquer brièvement la place que tient dans l'histoire religieuse cette île de Madagascar qui flanque au sud-est le continent africain, mais qui, ethniquement, se rattache encore à l'Océanie; car sa population est océanienne autant qu'africaine. Les Madécasses proviennent, en effet, de trois éléments ethniques. Il y a d'abord un élément malais très important, qui domine et qui a dû venir en plusieurs migrations. La dernière, celle des Hovas, constitue l'aristocratie locale. Puis vient une

(1) Comp. Roskoff, *Religionswesen*, etc., p. 51-52. — L'intérêt spécial qui nous fait signaler en passant les Mincopies vient aussi de ce qu'on peut les considérer comme formant transition entre l'Océanie et les plus anciens aborigènes de l'Inde, qui présentent plus d'une analogie avec les Océaniens.

population noire de type africain, que l'on considère comme la population aborigène. C'est le peuple des Vazimbas, dont les anciennes tombes disséminées dans toute l'île inspirent une vénération mêlée d'effroi à tous les habitants. Ce sont des monceaux de pierres, comme dans l'Afrique du Sud, mais surmontés d'une sorte de menhir ou « pierre debout » (1). Enfin, des Sémites sont probablement venus d'Arabie. Les coutumes, la langue, les idées de l'élément malais dénotent que les immigrations malaises dans l'île remontent à une époque antérieure à la propagande indoue et arabe dans la Malaisie occidentale (2). Bien supérieurs en intelligence aux Nègres et aux Papous, les Madécasses trahissent leurs affinités océaniennes par une légèreté morale qui rappelle beaucoup le laisser-aller des Polynésiens.

Ce sont probablement des influences sémitiques qui ont développé là plus qu'ailleurs l'idée d'un créateur unique. La formule solennelle du serment madécasse, rapportée par M. d'Unienville (3), est absolument monothéiste, si ce n'est qu'à l'invocation du Dieu créateur de tous les êtres se joint celle des esprits des ancêtres. Mais ce serment n'est prononcé que dans des occasions très importantes. Quotidiennement on se préoccupe beaucoup plus du mauvais

(1) Ellis, *Madagascar*, I, 123, 423.

(2) Comp. Crawfurd, *History of the Indian Archipel*, 1820, I, 29. — Dulaurier, *Nouv. Annales des Voyages*, 1850, II, 152. — Waitz, *Anthropol.*, II, 360 suiv.

(3) *Statistique de l'île Maurice et de ses dépendances*, Paris, 1838, III, 260.

dieu *Angatsch*, qui est peut-être le dieu suprême primitif du pays, qui réside au fond des volcans et qui reçoit la plus grande part des hommages et des sacrifices. Le soleil est tenu pour l'œil du ciel, *Maso Andro*, ce qui rappelle le *Mata Ari* de Java et une des fictions mythiques où le Maui polynésien détache son œil et le met dans le ciel (1). Le polythéisme populaire connaît aussi les dieux du tonnerre, de la pluie, de la vie, un dieu des Blancs, un Dieu des Noirs. Les dieux descendent parfois sur la terre le long de fils argentés qui servent aussi aux âmes pour monter au ciel. Ce sont les sorciers, *Ombiaches*, qui font office d'intermédiaires entre eux et les hommes, en particulier quand il s'agit de découvrir l'auteur d'une maladie ou d'un cas de mort (2). Les coutumes africaines de l'ordalie reparaissent en pareil cas. On avale une boisson vénéneuse, on marche sur du fer brûlant, on traverse à la nage un fleuve hanté par les caïmans (3). Les sorciers guérissent les malades en faisant passer le principe de la maladie dans un *faditra*, objet quelconque qu'il suffit après cela de jeter au loin pour que le malade revienne à la santé (4). Le tabou n'est pas en vigueur « dans toute sa beauté », comme en Polynésie. Cependant il est difficile de n'en pas reconnaître les traces dans plusieurs coutumes, celle entre autres qui défend de toucher au ca-

(1) Schirren, *l. c.*, p. 88, 165.
(2) *Ibid.*, III, 261.
(3) Leguével de Lacombe, *Voyage à Madagascar*, 1823-1830. Paris, 1850. I, 233.
(4) Ellis, *Madagascar*, I, 221, 232, 422.

méléon, d'élever chez soi des chats et des porcs. Le roi Radama (1810-1828) supprima cette dernière interdiction qui devait provenir d'un caractère divin reconnu antérieurement à ces animaux, ce qui les faisait rentrer dans le domaine ou la famille des dieux. Il y a des jours où il est interdit de sortir ou de commencer une affaire quelconque. L'enfant qui vient au monde un de ces jours-là est noyé, ou exposé, ou enterré vivant ; car il appartient aux dieux et on n'a pas le droit de le garder. Il faut assigner une origine semblable à certaines coutumes madécasses en matière de funérailles. Tout travail est interdit aux parents pendant un temps plus ou moins long en rapport avec le rang du défunt. Cela rappelle tout à fait le pamali des Dayaks. Aux éclipses de soleil et de lune, on fait le même vacarme que nous avons dû tant de fois signaler. Mais un trait bien océanien nous est rapporté par l'ancien chroniqueur Dubois cité par M. Descartes (1). Il paraît que les premiers Français qui débarquèrent à Madagascar furent reçus avec des honneurs divins. Les indigènes se couchèrent à leurs pieds et voulurent qu'ils marchassent sur leurs corps pour se rendre au lieu marqué pour l'entrevue officielle avec les chefs. Malheureusement, comme les Anglais aux îles Sandwich, les Français firent tout ce qu'il fallait pour détromper les indigènes (2).

(1) *Histoire et Géographie de Madagascar*, Paris, 1846.

(2) Les légendes madécasses rappellent aussi très souvent le genre des légendes polynésiennes ; par exemple, la touchante histoire ra-

Les Madécasses croient du reste à la vie future comme tous les non-civilisés, enterrent avec le mort ce dont son *matoatoa* ou son âme persistante (son *saina*, âme terrestre et inférieure, s'évanouit à la mort) pourrait avoir besoin dans sa nouvelle existence, et, après le décès du roi Radama, on vit ce monarque devenu fantôme se promener dans son jardin sous un uniforme et sur un cheval enterrés avec lui (1).

Madagascar est donc l'*Ultima Thule* de l'Océanie à l'ouest, le point du globe où finissent la race et la religion océaniennes. Déjà se montrent dans le mélange le sang et l'esprit de l'Afrique.

contée par M. Leguével (*l. c.*, II, 120) des amours de la belle Fihali, fille du roi de Menabé, et du prince exilé Raafou réfugié sur le territoire de son père. Pour obtenir sa bien-aimée, il ne craignit pas de se mesurer avec le terrible Angatsch, qui vivait dans le volcan aujourd'hui éteint de Tangoury et qui voulait posséder la belle princesse dont les charmes l'avaient séduit. Il avait causé un tremblement de terre et une éruption terrible pour forcer son père à la lui donner. Il eut facilement raison de son audacieux adversaire et marqua sa victoire par de nouveaux sinistres. Mais Fihali s'empoisonna pour rejoindre son fiancé. Depuis lors, honteux de ce qu'il avait fait, le dieu-volcan n'a plus osé rallumer ses feux dévastateurs. — On sait qu'aujourd'hui le christianisme s'est beaucoup propagé dans la population madécasse. Il y a même des luttes assez vives entre catholiques et protestants. Ceux-ci, d'après le *Progressiste* (juin 1882) de l'île Maurice, ont 450 pasteurs indigènes et 800 écoles primaires.

(1) Ellis, *Madagascar*, I, 254, 393, 429.

QUATRIÈME PARTIE

LES RELIGIONS FINNO-TARTARES

CHAPITRE I

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES. — LE SHAMANISME

Division ethnique des peuples tartares. — Importance de la religion finnoise. — Type tartare. — Les Shamans. — Caractère spécial du shamanisme.

Il faut maintenant dire adieu aux îles parfumées, aux flots d'azur, au ciel de saphir des mers australes, et nous diriger vers les rivages glacés, vers les sombres fiords et le ciel brumeux des régions boréales. Des quatre groupes principaux des non-civilisés, il ne nous reste plus à examiner que celui qui s'étend sur le nord extrême du vieux monde. Il s'agitde cette grande race mongole-septentrionale que les peuples aryens ont refoulée ou maintenue vers les régions de l'extrême nord de l'Europe, mais qui,

descendant par la Tartarie et le Thibet jusqu'au cœur même de l'Asie, lance périodiquement, comme par représailles, ces terribles invasions qui ont plus d'une fois fait trembler le monde civilisé.

Nous n'avons pas à prendre parti pour ou contre les théories ethnologiques auxquelles a donné lieu cette grande famille de peuples. Il nous suffira de la diviser en deux groupes principaux, le groupe Mongol ou Tartare proprement dit qui occupe le centre de l'Asie et qui s'étend au nord de la Chine, de l'Inde et de la Perse jusqu'à la mer Caspienne (Mongolie, Thibet, Turkestan, Kirghises, etc.); puis, le groupe boréal qui occupe la Sibérie, le nord de la Russie et des pays scandinaves, où nous remarquons, en allant de l'est à l'ouest, les Kamtchadales (peut-être mélangés d'éléments esquimaux), les Jakouts, les Tongouses, les Samoyèdes, les Ostiaques, les Tchérémisses, et enfin les trois peuples les plus rapprochés de notre civilisation qui bordent la mer Glaciale et la côte orientale de la Baltique, les Lapons, les Finnois (Finlande) et les Esthoniens. De tous ces peuples, c'est ce dernier trio, Lapons, Finnois, Esthoniens, qui présente le plus d'intérêt pour notre recherche spéciale, et au point de vue de la religion mythologique, ce sont les Finnois qui priment de beaucoup tous les autres. C'est pour cette raison qu'ils serviront de base à l'étude comparative que nous allons faire de la religion *finno-tartare*. Cette désignation, qui n'est pas rigoureusement exacte au point de vue ethnique, a l'avantage de rappeler immédiatement que c'est la vieille religion

finnoise, la plus riche et la mieux connue, qui nous fournit les cadres où nous pourrons faire rentrer logiquement ce que nous savons des religions moins développées et moins étudiées de la race entière dont les Finnois sont la branche la plus distinguée. Nous laisserons de côté, conformément à notre principe d'exposition, la Tartarie centrale pour autant qu'elle a été conquise par l'islamisme et le bouddhisme. C'est la Tartarie boréale, demeurée païenne, dont nous allons rapprocher les croyances de celles des anciens Finnois. Cette méthode se justifie comme se justifiait le parti que nous avions pris de consacrer une étude prolongée à la religion polynésienne pour mieux comprendre les religions bien plus grossières des autres peuples de l'Océanie. Ce que la Polynésie est religieusement dans le monde austral, le peuple finnois l'est dans le monde boréal. C'est chez lui qu'on trouve complètement épanouis les germes et les principes qu'on peut signaler chez ses congénères.

On connaît bien le type mongol, ou tartare, ou touranien. Car, selon le système ethnologique adopté, ces trois noms peuvent se substituer l'un à l'autre. Ce sont des hommes de taille moyenne, à figure plate, au nez court et comme écrasé, aux pommettes saillantes, aux yeux petits, séparés par un large intervalle, ce qui rend le regard oblique, aux oreilles grandes, écartées, à la bouche large, à la barbe et aux cheveux noirs, mais peu fournis. Depuis la plus haute antiquité on les signale comme nomades, vivant sous la tente, possesseurs de nombreux trou-

peaux, et très belliqueux. De temps à autre, une sorte de fièvre de conquêtes s'empare d'eux, leur état habituel d'éparpillement fait place à une concentration redoutable, et ils se ruent par hordes innombrables sur la Chine, ou sur l'Indoustan, ou sur la Perse, ou sur l'Europe. C'est Attila, Gengiskhan, Kublaï, Tamerlan, qui entrent en scène. Ils sont pillards, destructeurs, cruels, mais pas absolument réfractaires à la civilisation qu'ils envahissent, et on les a vus souvent en Chine, dans l'Inde, en Europe, s'adapter à l'état intellectuel et social des pays. conquis. Les Finnois se sont même élevés presque spontanément à une civilisation réelle.

Autrefois on englobait toute cette race au point de vue religieux sous la dénomination de peuples *shamanistes*, c'est-à-dire chez qui la sorcellerie, exercée par les shamans, constituait en quelque sorte la religion tout entière. On n'avait pas encore assez étudié et comparé les religions de la non-civilisation en général pour savoir qu'en réalité la sorcellerie est un fait universel chez tous les peuples se rapprochant de la vie primitive. Le shaman tartare n'est qu'une variété du genre qui comprend l'angekok esquimau, l'homme-médecine peau-rouge, le piace ou piaye de l'Amérique du Sud, les sorciers nègres, cafres, hottentots, polynésiens, mélanésiens, australiens, etc. On ne se rendait pas compte non plus que la sorcellerie n'est pas en elle-même un phénomène primaire. Elle suppose des croyances naturistes et animistes antérieures. Partout nous la voyons procéder par des formes, des moyens, des recettes analogues, et le shaman

tartare ne fait exception à aucun titre à ses confrères des autres races. On observe en lui les mêmes phénomènes physiologiques, expliquant pourquoi, chez lui comme chez ses confrères des autres races, la sorcellerie, bien qu'exigeant une certaine initiation et ouverte à tous, tend à devenir héréditaire. Ce qui reste vrai de l'ancienne définition, c'est que nulle part la sorcellerie n'a joué un plus grand rôle qu'au sein des peuples tartares. C'est là qu'elle a atteint, pourrait-on dire, son maximum d'intensité, et que les phénomènes physiologiques, qui lui servent partout de base, se sont élevés à leur paroxysme le plus aigu (1).

Les races voisines reconnaissaient aisément la supériorité de la sorcellerie tartare. Au moyen-âge tout Finnois passait chez les peuples voisins pour un sorcier, comme le Caraïbe auprès des autres indigènes de l'Amérique du Sud. Un chef scandinave enfermait trois Finnois pendant trois nuits, pour que leurs âmes allassent visiter l'Islande et lui rapporter ce qu'il fallait penser de ce pays mystérieux (2). Les Finnois, à leur tour, plus avancés en civilisation, redoutaient beaucoup les sorciers lapons, restés plus près de la sorcellerie primitive. Leurs sorciers allaient en Laponie se perfectionner dans leur art, et ils disaient d'un sorcier très fort : C'est un vrai Lapon (3).

(1) Comp. les études sur *la Magie chez les Finnois*, de M. Beauvois, *Rev. d'Hist. des Religions*, III, 273 ; V, 1.
(2) Tylor, *Civil. prim.*, I, 509.
(3) Bastian, *Mensch in der Gesch.*, III, 202.

A nous civilisés, un shaman ferait toujours l'effet d'un fou à lier. Il faut se transporter en imagination dans la steppe, au milieu de ces paysages monotones où les tentes et les troupeaux épars rompent seuls l'uniformité des perspectives. Qu'on se représente la brusque arrivée d'un homme étrange, dont le corps est tout couvert de chiffons, de grelots, de vieilles ferrailles s'entrechoquant à chacun de ses mouvements et affectant en majeure partie la forme d'oiseaux, de quadrupèdes, de poissons, attachés les uns aux autres par des anneaux de fer. Ces objets sont autant de charmes doués d'un pouvoir magique. Sur la tête il porte une coiffure bizarre armée de deux cornes du même métal. D'une main, il tient sa baguette magique, enveloppée dans une peau de rat ou de zibeline; de l'autre, il frappe à coups redoublés sur une espèce de tambourin qu'il porte partout avec lui. Le tambourin est pour le shaman ce que le claquet ou la crécelle est pour le sorcier des deux Amériques. C'est toujours en frappant de la sorte qu'il annonce son arrivée, qu'il prélude à ses jongleries, qu'il s'excite lui-même à l'extase. Il a de plus les mains gantées de peau d'ours. Dans cet attirail il se met à sauter, à cabrioler, à exécuter une sorte de danse saccadée dans laquelle il croise les jambes, tantôt en avant, tantôt en arrière, toujours tambourinant et poussant des hurlements. Bientôt on s'aperçoit que son regard devient fixe, concentré. Enfin il tombe à terre, comme inanimé, et il demeure dans cet état plus ou moins longtemps, étranger à tout ce qui se passe autour de lui. Mais le moment vient où

l'accès spasmodique cesse, le shaman se relève tranquillement et il donne la réponse à la question qu'on lui avait proposée. Au Kamtchakta, d'après M. Steller (1), les femmes s'adonnent au shamanisme aussi bien que les hommes.

Tel est le phénomène qui frappa immédiatement les grands voyageurs du moyen-âge, Plano Carpini, Rubruquis, Marco Polo. Il y a dans cette sorcellerie asiatique quelque chose de plus violent, de plus forcené, que partout ailleurs. On serait tenté de croire que plus qu'ailleurs l'homme a pensé qu'il ne pouvait dominer la destinée qu'à la condition de sortir de lui-même et de se surexciter à froid dans une frénésie cherchée et voulue. De là une tendance à jeter des défis à la nature des choses, à exécuter l'impossible, le stupéfiant, le monstrueux, à accomplir le « tour de force », comme si c'était la preuve qu'on est au-dessus du cours régulier du monde. De là par conséquent une propension marquée à la jonglerie et au charlatanisme. Car le shaman est, ce me semble, le plus jongleur, le plus charlatan, de tous les sorciers de la non-civilisation, peut-être aussi le plus habile (2). Ce qui ne veut pas dire

(1) *Kamtchakta*, p. 228.

(2) Par exemple, les shamans samoyèdes sont coutumiers d'une sorte de prodige qui rappelle les jongleries européennes d'une certaine tendance. D'après les *Reiseberichten* de M. de Castrén (p. 173), un shaman samoyède s'étend sur une peau de renne dans l'obscurité d'une yourte où toute lumière est éteinte. Les assistants lui ont eux-mêmes lié les pieds et les mains. On entend des voix, des appels, des roulements de tambour, des cris et des sifflements d'animaux. Puis un silence mystérieux durant quelques minutes. Enfin le sha-

qu'il manque absolument de sincérité. Il fait de la « fraude pieuse », comme en ont fait si souvent des dévots de religion bien supérieure à la sienne, entraînés qu'ils étaient par l'ardeur du prosélytisme et par la secrète pensée qu'une petite tromperie, dont ils acceptaient la responsabilité, était d'avance innocentée par le grand bien qui en résulterait. Cette propension est restée chez les Lamas bouddhistes du Thibet, héritiers de plus d'une méthode et de plus d'un secret des anciens shamans. Le père Huc n'a-t-il pas vu, dans son voyage à Las'a, un lama s'ouvrir le ventre d'un coup de couteau, laisser tomber ses entrailles sur le sol, puis les ramasser tranquillement, les remettre en place et aller ailleurs se faire recoudre? N'a-t-il pas touché les arbres miraculeux des lamaseries thibétaines dont chaque feuille porte naturellement une lettre de l'alphabet thibétain? Le plus merveilleux est peut-être encore la crédulité de l'Européen, qui ne sut que s'incliner devant ces prodiges ridicules, en les attribuant *in petto* au Diable, corrupteur des vraies croyances et faisant des miracles pour maintenir les hommes dans l'erreur (1).

On distingue ordinairement le grand shaman, *Ulu-*

man qu'on croyait lié sur sa peau de renne reparaît, arrivant du dehors, libre de tous ses mouvements.

(1) La sorcellerie tartare est à l'origine aussi de la divination chinoise. C'est elle qui a inventé la divination par l'omoplate placée sur le feu et se fendant en lignes diverses et brisées qui rendent le même genre de services que les figures formées ailleurs par des bâtonnets ou des cailloux qu'on laisse tomber pêle-mêle ou même par les lignes de la main. La divination chinoise a substitué à l'omoplate l'écaille de tortue, traitée par le même procédé.

kam, de son disciple et inférieur *Kitschikama* qui l'assiste dans le traitement des malades. Chaque grand shaman a en effet des novices qu'il initie aux secrets de son art après s'être assuré qu'ils possèdent ces dispositions aux accès convulsifs et à l'épilepsie sans lesquelles il n'est point de bon shaman. Ce sont les signes indispensables de la vocation. Il faut de plus que le novice ait une vision nocturne dans laquelle les esprits lui apparaissent; autrement, cela prouve qu'il n'est pas encore digne d'être admis dans la corporation, et il doit continuer son noviciat. On voit que la sorcellerie tartare offre bien des analogies avec celle des Esquimaux. Parmi les bizarreries du costume du shaman, il faut citer l'espèce de mouchoir rouge qui retombe sur les yeux pour que le shaman s'enfonce sans distraction dans les mystères du monde intérieur (1).

Mais il s'agit pour nous de reconstituer la religion naturiste et animiste dont la sorcellerie tartare n'est que l'application. C'est une tâche qui serait peut-être encore aujourd'hui inexécutable, si nous n'avions pour nous guider les beaux travaux de M. de Castrén, mort il y a une vingtaine d'années, savant d'origine finlandaise qui avait fait des antiquités finnoises son champ d'études de prédilection. Il avait de plus beaucoup voyagé en Sibérie, et il put reconstituer organiquement la famille ethnique et le groupe religieux dont les Finnois sont pour nous le plus intéressant exemplaire.

(1) Oberlœnder, *Fremde Vœlker*, 100.

OUVRAGES A CONSULTER

Dès le seizième siècle il y eut quelques travaux latins en vers et en prose qui contenaient des renseignements, d'ailleurs mal coordonnés, sur la religion et la mythologie finnoises. Nous citerons, entre autres, une *Préface du psautier finnois* (1551) de l'évêque Michel Agricola, traduite en latin vers 1600 par le pasteur finlandais Helsingforsius. — L'historien Wexionius, auteur d'un *Epitome descriptionis Sueciæ, Gothiæ, Fenningiæ* (Finlande) *et subjectarum provinciarum*, Abo, 1650. — Gabriel Arctoplitanus, *De Origine ac Religione Fennonum*, 1728. — Les sources de renseignements deviennent plus importantes à la fin du siècle, grâce aux travaux de H. G. Porthan, *De Poesi Fennica*, Part. I-IV, Abo, 1776-1778; nouvelle édition, Helsingfors, 1867, et de son ami Ganander Thomasson, *Mythologia fennica*, Abo, 1789, trad. allem. Revel, 1821, de Peterson.

Depuis lors on découvrit beaucoup de runes finnoises, dont une grande partie fut reconnue pour les fragments d'une remarquable composition épique, le *Kalevala*, aussi instructive pour la compréhension de l'ancienne religion finnoise que l'Iliade pour celle de la religion des Grecs. C'est le Dr Lænnrot qui publia en 1835 la première édition du Kalevala, laquelle fut révisée et complétée en 1849, traduite en allemand en 1852 par M. A. Schiefner, et en français (1867) par M. Léouzon Leduc. — Le même M. Schiefner a réuni les études finnoises de M. de Castrén dans un ouvrage en deux volumes sous le titre de *Vorlesungen über die Finnische Mythologie*, Saint-Pétersbourg, 1853. — M. Léouzon Leduc a aussi consacré deux volumes à

la *Finlande* et à *son histoire*, Paris, 1845. La mythologie, les traditions et la sorcellerie finnoises ont été également l'objet des savantes recherches du linguiste EUROPÆUS, Helsingfors, 1847, *Petit forgeur de runes* (en finnois), et de beaucoup d'autres antiquaires de la région. Voir l'exposé complet de cette branche spéciale d'érudition dans le savant travail de M. BEAUVOIS, *La Magie chez les Finnois*, dans la *Revue d'Histoire des Religions* de M. Maurice Vernes, tom. V, I, 1882. M. AHLQVIST, professeur de langue et de littérature finnoises, a continué les recherches de ses laborieux prédécesseurs de Castrén et Lænnrot. On peut consulter encore, à propos des Tartares non-finnois : GEORGI, *Bemerkungen einer Reise im Russischen Reich* (Notes d'un voyage dans l'empire russe) et *Beschreibung aller Nationen des russ. Reiches* (Description de toutes les nations de l'empire russe). — SCHMIDT, *Forschungen im Gebiete der ælteren Bildungsgeschichte der Vœlker Mittel-Asiens* (Recherches concernant l'histoire de l'ancienne culture des peuples de l'Asie centrale). — STELLER, *Kamtchakta.*

CHAPITRE II

LA MYTHOLOGIE FINNOISE

Le dieu Youmala. — Oukko, dieu suprême. — Son épouse Akka. — Culte du soleil et des astres. — La légende de la belle Kyllikki. — Culte du feu. — Les célestes tisserandes. — La légende de Koit et d'Æmmarik. — Les filles de l'air. — La déesse des nues tamisées. — La déesse du vent. — Dieux du sol. — Tapio, dieu des forêts. — Mielliki son épouse. — Leurs enfants. — Culte des arbres général chez les Tartares. — Les méchants Hiisi. — Culte des eaux. — Mitgk, dieu kamtchadale de la mer. — La légende du lac Ilmen. — Ahti, dieu finnois des eaux. — Wallamo, son épouse, et leurs enfants. — Les Hiisi des eaux.

Les Finnois existent depuis une haute antiquité comme nation distincte. On peut les suivre à la trace le long des rivages de la mer Glaciale et de la mer Blanche, laissant des groupes importants de leurs congénères dans plusieurs provinces russes et en envoyant même dans la péninsule scandinave, jusqu'à ce qu'ils se fixent en majorité sur les bords de la Baltique, ayant pour voisins les Lapons qui les y avaient précédés et les Esthoniens qui peut-être les suivaient. C'est là qu'ils adoptèrent définitivement la vie sédentaire et agricole, pour laquelle ils avaient un goût évident. Resserrés par les Scandinaves et les Slaves, qui

finirent par se rendre leurs maîtres politiques, ils s'attachèrent à leur sol et reçurent le christianisme de la Suède depuis la fin du douzième siècle. Mais les traditions de la période antérieure ne furent pas supprimées du coup, elles existent même encore en partie. C'est leur antiquité qui explique le double nom que portait le dieu suprême des Finnois, *Youmala* et *Oukko*. *Youmala* doit être le plus ancien; car, aux temps rapprochés du nôtre, il avait cessé de désigner un dieu personnel et distinct pour devenir une épithète honorifique applicable à tous les êtres divins. C'est pour cela qu'on a pu se servir de ce nom au singulier pour désigner le Dieu du christianisme. Depuis lors il a reconquis en Finlande son application unique. Mais on le retrouve encore appliqué à une divinité spéciale chez les Tchérémisses sous la forme *Youma*, chez les Esthoniens sous la forme *Yoummal*, chez les Lapons sous celle de *Youbmel*, chez les Samoyèdes sous celle de *Noum* (corresp. à la racine finnoise *Youm*). Et partout ce mot désigne « le ciel », que les Mongols adoraient sous le nom de *Tengri* et les Tongouses sous celui de *Bonga* ou *Boa*. Chez les Samoyèdes en particulier, il n'y a pas deux noms pour désigner le ciel et le dieu du ciel, tous deux s'appellent *Noum*, et en général on est d'accord pour penser que, de tous ces peuples tartares-boréaux, ce sont les Samoyèdes qui sont restés le plus fidèles au naturisme primitif, celui qui consiste à adorer directement l'objet naturel, tenu pour animé sans doute, mais sans que l'on pense encore à séparer l'esprit de l'objet de sa forme visible. L'étymologie, d'après

M. de Castrén, rapporte toutes ces formes de Youmala au sens de tonnerre. Youmala était surtout le « ciel tonnant », comme si c'était surtout dans l'acte de tonner que le ciel se révèle comme personnel. Une chose à noter, c'est que les shamans, qui prétendent exercer un pouvoir quasi-souverain sur la nature entière par leurs conjurations, se déclarent impuissants contre le tonnerre (1).

Par la suite, le nom de Youmala fut remplacé dans le groupe finnois-esthonien par le mot *Oukko* qui signifie « grand-père », « vieillard vénérable ». Mais c'est bien la même divinité, la même personnification du ciel tonnant. C'est lui qui était le patriarche de la famille divine. On lui donnait les proportions d'un homme très grand, très fort, revêtu d'une armure d'où jaillissaient des flammes. Il avait de plus des chausses bleues et des souliers multicolores. L'arc-en-ciel était littéralement son arc, avec lequel il lançait des flèches de feu. L'éclair était son épée. Il portait aussi un marteau avec lequel il frappait les coups de foudre. Nous trouvons ainsi, dans cette conception mythique d'Oukko, des traits qui rapprochent la mythologie finnoise des mythologies védique et germanique. Il faut noter que cette mythologie finnoise, septentrionale d'origine, est toute en faveur de la vie domestique, de l'existence paisible et régulière sur un domaine bien précisément limité. Il ne s'agit plus, comme en Polynésie, d'un domaine divin collectif qui se prolonge, grâce au tabou, jusqu'au

(1) Castrén, *Vorles*, I, 15, 106.

beau milieu des propriétés humaines. Chaque dieu finnois a son *Hof*, sa *cour* dans le sens de cour de ferme. Il réside dans le corps de logis central, gouverne sa maison et vaque à l'exploitation du domaine. Evidemment ce point de vue a dû coïncider avec les commencements de la vie sédentaire et agricole des Finnois. La principale occupation d'Oukko consiste à diriger le cours des nuages que l'on regarde comme ses brebis. Dans le finnois moderne Oukko signifie encore la nuée d'orage. Oukko allumait l'éclair quand il faisait trop sombre dans le domaine céleste, et aujourd'hui encore, pour dire qu'il éclaire, on dit en finnois : « Oukko bat le feu ». C'est au prestige longtemps exercé par le culte qui lui était rendu qu'on attribue la peur extrême que le peuple finlandais a du tonnerre. On n'ose pas, quand il gronde, prononcer son nom, ni rien dire d'inconvenant. Chez les Esthoniens il existe encore aujourd'hui une prière magique adressée à saint Tonnerre (1). La suprématie du ciel, qui domine tout et qui fait preuve dans la foudre d'une force irrésistible, fit qu'on attribua jusqu'à un certain point à Oukko tous les pouvoirs ordinairement divisés entre les autres dieux. On lui vouait une grande fête annuellé au retour du printemps. On lui portait des offrandes alimentaires sur le sommet des montagnes. Son pouvoir s'étendait aussi sur les fleuves qu'il nourrissait de ses pluies.

En sa qualité de patriarche respectable à la tête de

(1) Castrén, *l. c.*, I, 47.

toute une famille, il avait une épouse, son dédoublement féminin, qui s'appelait *Akka*, « la vieille mère », peut-être originairement déesse-terre, mais devenue plutôt céleste par suite du dualisme qui reléguait les méchants dieux dans le sous-sol. On ne lui attribuait pas précisément un mauvais caractère ; seulement elle avait l'humeur contrariante, un peu comme la Junon de la mythologie classique. Elle envoyait parfois de la pluie et des giboulées, quand son auguste époux aurait voulu déployer son azur (1). En particulier, toujours pour le plaisir de contrarier, elle cause les remous et les contre-courants qui, par places le long des fleuves, semblent vouloir en remonter le cours. Il y a une légende finlandaise prétendant qu'à l'origine tous les fleuves avaient deux courants parallèles, l'un descendant, l'autre montant, ce qui était bien commode pour la navigation. C'est le diable qui a changé cela. Mais ce n'est qu'une transformation de l'idée mythique des contre-courants dont Akka est l'auteur. Du reste — et ce trait est tout à fait septentrional — le vénérable Oukko ne se laisse pas troubler par les caprices de sa moitié. Il fait comme s'il ne s'en apercevait pas, et le fleuve, dirigé par sa volonté souveraine, ne tarde pas à avoir raison des lubies de la bonne dame. Il emporte à la fin vers la mer toute la masse de ses eaux.

Chez les Ostiaques, les Vogouls, les Tchouvaques, on rencontre des idées mythiques toutes semblables,

(1) Il est inutile de relever l'analogie qui rapproche cette idée finnoise de notre vieux dicton populaire : « Le diable bat sa femme », usité quand la pluie tombe en même temps que le soleil brille.

ainsi qu'en Laponie, où le nom d'Oukko se change en celui de *Radien* ou *Tiermes atié*, qui signifie « le père puissant » (1). Les Kamtchadales ont leur dieu-tonnerre, *Billoukai*, dont la robe a pour ourlet l'arc-en-ciel (2).

Cette souveraineté d'Oukko n'allait pourtant pas jusqu'à priver le soleil, la lune, les étoiles, de toute indépendance. Chacun d'eux avait son domaine privé et le gouvernait comme il l'entendait, à la seule condition de ne pas dépasser certaines limites.

Le soleil était, après Oukko, un des grands dieux du panthéon finnois. Il était d'ailleurs l'objet d'un culte très répandu parmi les populations mongoles-boréales. Même en dépit des grandes conquêtes du bouddhisme parmi les populations de cette race, il existe encore aujourd'hui des tribus mongoles professant à la fois le bouddhisme et le culte du soleil. M. de Castrén a vu lui-même leurs shamans l'invoquer en jetant du lait en l'air en guise d'offrande (3). Le voyageur Georgi a trouvé chez les Tongouses le culte du soleil, de la lune et des étoiles (4). Le soleil est chez eux représenté sous les traits d'un long visage humain, la lune par un demi-cercle, les étoiles par de petits anneaux de plomb. Ils offrent des sacrifices au soleil, de préférence le cœur d'un ours ou d'autres fauves. A cela se joint cette observance, qui leur est commune avec d'autres Tartares païens, de

(1) Comp. Castrén, *l. c.*, I, 7-50.
(2) Steller, *Kamtchakta*, p. 266.
(3) *L. c.*, 51-52.
(4) *Bemerkungen*, etc., I, 275.

ne jamais travailler après le coucher du soleil. Il est inconvenant à l'homme de ne pas faire comme la divinité qu'il adore. Par conséquent, l'homme doit travailler pendant qu'elle travaille elle-même; dès qu'elle est entrée dans son repos, l'homme doit se reposer aussi. On peut observer que, comme dans les Védas, il y a souvent une certaine confusion entre le dieu-soleil et le dieu-ciel (1).

Chez les Lapons, le culte du soleil est très ancien, bien qu'il ait en grande partie disparu. Il faut avouer qu'il ne doit pas, dans la région qu'ils occupent, leur faire l'effet d'un dieu bien puissant. C'est pourtant son symbole qui est dessiné sur le tambour magique de leurs sorciers, un carré, des quatre angles duquel sortent des espèces de rayons ou de rubans, et cela doit signifier que les effets du soleil se font sentir dans toutes les directions.

Les Finnois comptaient parmi leurs dieux le soleil, *Pæivæ*, la lune, *Kouou*, et de plus la Grande Ourse, *Otava*, et l'étoile polaire, *Tæhti*. Ces quatre divinités, la lune y comprise, sont masculines. La légende finnoise leur attribue des histoires et des rivalités d'amour. Ils furent tous une fois amoureux de la belle Kyllikki, et cette légende assez piquante doit probablement sa conservation aux judicieuses leçons que les mères finnoises en tiraient pour éclairer leurs filles sur les conditions d'un bon choix matrimonial. Elle semble dénoter aussi une critique libre, audacieuse même, qui ne permet pas de lui assigner une

(1) Castrén, *l. c.*, I, 52.

antiquité trop reculée. Les quatre dieux descendirent donc sur la terre, chacun sur un char attelé de cinquante chevaux que conduisaient un même nombre de laquais. Mais la jeune fille ne se laissa pas éblouir par ces splendeurs, elle rechercha les qualités solides. Elle dit à la lune : Je n'irai pas chez vous, parce que vous avez un extérieur étrange et toujours changeant. Un jour vous êtes toute petite, un autre jour toute grande. La nuit vous vous mettez en route, le jour vous ne faites rien. Une maison ne peut pas prospérer avec cette méthode-là. — Elle dit au soleil : Je n'irai pas chez vous, parce que votre caractère n'est pas bon. L'été vous tourmentez les gens avec votre chaleur, l'hiver vous les laissez souffrir de froid. Au temps où l'on récolterait le meilleur foin, vous laissez tomber des pluies continuelles, et quand l'avoine voudrait germer, vous faites des sécheresses interminables. — Elle repoussa également la Grande Ourse, en lui objectant qu'elle tenait beaucoup trop de place dans le ciel; elle-même n'avait pas envie, quand elle y serait, de paraître comme une petite tache au firmament pendant les longues nuits d'hiver. — L'étoile polaire fut l'astre favorisé. J'irai volontiers avec vous, lui dit-elle, car vous êtes rangé dans vos habitudes, toujours dans votre maison, toujours de bonne mine et fidèle au lieu que vous occupez sur les épaules de la Grande Ourse et derrière les Pléiades.

Il y a des variantes à cette jolie légende en Esthonie et en Finlande. Le fond est partout le même. A quelle distance nous sommes des mythes poétiques, mais violents, de la Polynésie et de l'Amérique ! Et

comme on voit bien que, dans cette humanité septentrionale, la poésie intime, celle du foyer, et le point de vue moral s'associent plus aisément aux idées religieuses que dans tous les autres pays passés en revue jusqu'à présent!

Les divinités astrales des Finnois se consolèrent sans doute avec d'autres épouses, car on leur attribue des enfants. Le soleil, par exemple, a deux fils connus, *Pæiwan Poika*, qui joue un rôle dans le Kalevala, et *Panou*, le dieu du feu. Le culte du feu est ancien chez les peuples de race mongole (1). Le feu, qui purifie tout, passe toujours dans l'esprit des peuples asiatiques pour l'être pur par excellence. Le byzantin Ménandre (2) raconte que les envoyés de l'empereur Justin Zémarque (VIe siècle) furent promenés par les Turcomans autour d'un feu flamboyant pour être nettoyés des impuretés qu'ils avaient certainement apportées de leur pays. En plein moyen-âge, Plano Carpini observait une coutume toute semblable chez les Mongols proprement dits. Seulement on avait allumé deux feux, et l'homme à purifier devait décrire une espèce de 8 en tournant tout autour. C'est toujours le grand moyen de lustration des Mongols, des Kamtchadales, des Samoyèdes, des Sibériens en général. Il est défendu, dans toute cette région, d'éteindre le feu avec de l'eau, car l'eau est son ennemie jurée, de cracher sur la flamme, de la souiller de quelque

(1) Schmidt, *Forschungen*, etc., p. 147.
(2) *Corpus scriptorum Histor. Byzantinæ*, I, 381, éd. de Bonn.

manière que ce soit, car se serait l'offenser grièvement. Il est également interdit de prendre un charbon avec des pincettes de fer, ou d'enfoncer un couteau d'acier dans un tison enflammé. Le feu répugne au contact du fer qui est une matière impure. Cette idée de l'impureté ou, pour mieux dire, de l'indignité du fer n'est pas le fait exclusif de la race tartare-boréale. On la retrouve chez les peuples sémitiques, par exemple en Israël où les blocs devant servir à l'érection des autels, les couteaux employés pour les immolations et la circoncision, les cheveux des Naziréens ne devaient avoir aucun contact ni rien de commun avec le fer. Cela remonte évidemment au temps où l'usage du fer était une nouveauté, une invention profane, étrangère aux vieux rites, qui pouvait en détruire l'efficacité et que la tendance conservatrice, inhérente aux religions, repoussait comme téméraire et sacrilège.

Le soleil, la lune, la Grande Ourse, l'étoile polaire, ont aussi des filles, portant le nom de leur père, avec l'adjonction du suffixe *tar*, « fille » ; *Pæivætar*, la fille du soleil ; *Kououtar*, la fille de la lune ; *Otavatar*, la fille de la Grande Ourse ; *Tæhetar*, la fille de l'étoile polaire. Elles sont toutes jeunes, belles, se recherchent mutuellement et sont renommées pour leur habileté dans l'art de tisser. Cet attribut doit son origine à l'analogie qui existe entre les rayons des astres et les fils d'un tissu qu'on est en train de tramer. La fille du soleil reçoit dans les runes finnoises le surnom de *Kirjokymi*, la fille aux beaux ongles. On rencontre parfois la nuit les belles tisse-

randes assises et tissant ensemble dans les clairières ou sur la lisière des bois obscurs. Ou bien on peut les distinguer travaillant aux franges d'un nuage que l'aurore ou le couchant rougissent, ou bien enfin tissant l'arc-en-ciel aux couleurs si variées et si vives.

En général toutes ces divinités du ciel finnois sont d'humeur bienveillante et secourable. Dans le Kalevala, dont certaines parties dénotent l'invasion encore pacifique des croyances chrétiennes, mêlées de la manière la plus naïve aux vieilles superstitions, c'est au soleil et à la lune que la vierge Marie vient demander des renseignemenls sur ce qu'est devenu l'enfant Jésus qui lui a échappé (1). La lune et le soleil lui répondent très amicalement, sans se douter qu'ils ont affaire à une future rivale en divinité, et l'aident à retrouver son cher enfant. C'est qu'en effet chez les Finnois on s'adressait surtout au soleil et à la lune pour être mis sur la piste des objets perdus. Le soleil de la Finlande est bon enfant, lors même qu'on ne s'explique pas toujours très bien ses façons d'agir. Ce n'est pas dans ce pays qu'on le regardera comme un feu et comme un dieu dévorant, que son culte sera tragique et sombre. En Finlande, ce qu'on admire le plus en lui, c'est que, de la hauteur où il brille, il voit tout, il envoie ses rayons partout, donc il sait tout.

Il faut noter le fait assez singulier que les Finnois et les peuples qui les touchent de près ne paraissent

(1) Castrén, *l. c.*, p. 61.

pas avoir été frappés du phénomène des éclipses au même degré que les autres non-civilisés. Les Mongols proprement dits semblent pourtant avoir eu l'idée d'un mauvais génie, *Arocho*, qui, pour se venger de ce que le soleil et la lune avaient dénoncé sa retraite, les poursuit quand il les rencontre dans le ciel et leur livre combat. C'est pour l'effrayer qu'ils font alors, comme tant d'autres peuples, un tapage infernal. Dans le Kalevala, nous retrouvons un écho de cette vieille notion des éclipses. La sorcière Loubi, le mauvais génie de cette épopée, s'empare du soleil et de la lune et les renferme dans une montagne. Peut-être cependant Loubi n'est-elle qu'une personnification de la nuit.

Il y a encore dans la mythologie finnoise quelques autres divinités lumineuses, telles que *Koi*, l'aurore, *Koit* chez les Esthoniens, et *Æmmarik*, le crépuscule du soir. A ces deux personnifications se relie une très jolie et très gracieuse légende esthonienne. Cette légende suppose que le soleil est un grand flambeau allumé tous les matins par Koit et éteint le soir par Æmmarik. Il faut se rappeler, pour la comprendre, que la scène se passe dans une région assez septentrionale pour que chaque année les deux crépuscules du soir et du matin se confondent pendant quelques jours. Voici maintenant la légende.

Il y avait très longtemps que Koit et Æmmarik s'acquittaient fidèlement de leur fonction quotidienne, si bien que le père Oukko voulut les marier. S'ils y avaient consenti, le jour eût été perpétuel toute l'année. Mais, sans que nous sachions pourquoi,

Koit l'aurore et Æmmarik le crépuscule du soir préférèrent rester à l'état de fiancés s'aimant de loin. Mais Oukko leur proposa pourtant de se rapprocher chaque année pendant quelques jours, ce qui leur parut très agréable. Pendant ces jours-là, tous les soirs, Æmmarik tend directement le flambeau qui va s'éteindre à Koit qui, de son haleine, ranime immédiatement la flamme. Ils se serrent la main, Æmmarik prend un baiser à Koit qui devient toute rouge, et voilà pourquoi l'horizon rougit ces soirs-là des feux mêlés du crépuscule et de l'aurore. On remarque finement que Koit a beau savoir ce qui l'attend, elle ne manque jamais au rendez-vous (1).

Nous devons citer également les trois filles de l'air, les *Louonnotaret*, filles d'Oukko qui les fit naître en se frottant simplement les genoux avec les mains. Que représentent-elles physiquement? Je ne sais trop. C'est peut-être la triple forme d'une seule et même divinité, *Ilma*, l'air ou le vent, dont le culte est aussi répandu chez les Samoyèdes et les peuples voisins. Cette déesse Ilma est dans le Kalevala la mère du héros principal. Par une étrange déviation mythique, les trois déesses qui la représentent chez les Finnois sont les productrices du fer. En se penchant sur le bord des nuages, elles ont laissé tomber du lait de leurs mamelles gonflées. Ce lait est diversement coloré selon qu'il vient de l'une ou de l'autre des trois sœurs, il est ou noir, ou blanc, ou rougeâtre. En se solidifiant il a

(1) Comp. Castrén, I, 65-66.

donné lieu à trois espèces différentes de fer (1). Je suppose que l'élément mythique fondamental de cette notion consiste dans l'assimilation de la neige à du lait que laissent échapper les filles de l'air. Mais la neige est parfois rougeâtre dans ces régions en raison d'une cause aujourd'hui connue. Souvent elle recouvre le flanc des montagnes ferrugineuses où le minerai apparaît sous la forme d'un argile granuleux. Enfin le phénomène des étoiles filantes et des pyrites, toujours abondantes sur les côtes maritimes, a pu imprimer au mythe de l'air cette direction au premier abord si singulière.

Il est aussi question d'une déesse des vapeurs ou des nues les plus élevées, *Ououtar*, *Oudoutar*, ou *Terhemtar*, tous noms signifiant « vapeur » ou « nue ». Elle réside au plus haut du ciel, dans le domaine d'Oukko, et son occupation spéciale consiste à tamiser les nuées pour qu'elles descendent sur la terre sous la forme de la plus fine vapeur. Qui ne reconnaît ici l'impression causée par ces brumes transparentes, particulières aux climats du nord, ces buées diaphanes, si chères aux artistes et qui semblent faire ressortir les contours et les lignes plutôt que les obscurcir (2)?

Enfin il y avait une déesse spéciale du vent, *Tououlen tytar*, dont on distinguait parfois encore la fille *Etelaetar*, de *Etela*, « sud ». Celle-ci surtout était une bonne et gentille déesse, bergère de profession,

(1) Castrén, I, 66.
(2) *Ibid.*, 68.

à qui l'on demandait de chasser les nuages et de distiller beaucoup de miel sur la terre (1).

Evidemment les Finnois, en s'avançant vers notre occident, avaient laissé derrière eux une forte dose de la brutalité de la race à laquelle ils appartiennent. Leur mythologie s'était faite idyllique, poétique, rêveuse. Ossian s'y serait complu. Cependant les principes mythiques étaient toujours les mêmes, et nous en verrons une preuve nouvelle dans cette partie de leur mythologie qui concerne les forêts.

Les Finnois avaient des dieux et des déesses du sol qui présidaient à la fertilité des champs et dont le domaine était soigneusement limité. Tel dieu était chargé de l'herbe, tel autre du seigle, un autre des légumes, un autre de l'avoine. Mais le peu de place que ces divinités des champs occupent dans les légendes et dans l'épopée démontre que, dans leur période mythologique, les Finnois n'étaient pas encore très agriculteurs; de préférence, ils étaient éleveurs et chasseurs. C'est pourquoi les divinités du sol les plus adorées étaient les dieux et les déesses des forêts.

A la tête de cette famille sylvestre se trouvait le dieu *Tapio*, qui en était comme le patriarche. On le représentait comme un homme d'âge avancé, ayant encore toutefois la barbe brune ou rousse, avec un haut bonnet d'aiguilles de sapin et un manteau de mousse. On lui décernait des épithètes comme « long

(1) Castrén, I, 68.

cou » en rapport avec la taille élancée des sapins du nord, ou bien comme « l'attentif », « le vigilant », parce qu'il est éleveur de bétail et berger. Mais ce bétail qu'il élève et qu'il garde, ce sont les animaux de la forêt, le gibier des hommes. Il avait une épouse, *Mielliki*, belle femme d'un âge mur, qui soignait l'intérieur de la maison et en particulier présidait à la confection du miel sauvage, véritable confiture de famille. Ce qui est singulier, et ce qui offre un curieux exemple d'interversion des rapports, c'est que Mielliki changeait d'humeur et d'apparence selon que la chasse était heureuse ou malheureuse. Etait-elle heureuse? Alors Mielliki était bonne, belle et richement habillée. Etait-elle malheureuse? Ce n'était plus qu'une fermière laide, acariâtre, couverte de haillons, avec des souliers de paille. Le chasseur qui voulait faire bonne chasse commençait par supplier Mielliki de revêtir ses habits de fête. Cette idée d'un double vêtement de la maîtresse des bois doit provenir du double aspect de la forêt, vêtue si magnifiquement en été, si pauvrement en hiver. La prière paradoxale des chasseurs finnois s'explique aussi quand on se rappelle que c'est à son bétail, à ses animaux à elle, que le chasseur compte s'attaquer. Aucune ménagère ne souffre aisément qu'on vienne faire des ravages dans sa basse-cour ou dans son parc. Mais, les jours de fête, quand elle reçoit et veut régaler ses hôtes, elle se pare de ses plus beaux atours et ne regarde pas au nombre de têtes de bétail qu'il faut abattre pour que tous ses invités aient largement de quoi man-

ger. Nos fermières françaises raisonnent-elles autrement que Mielliki? Economes jusqu'à l'avarice, vêtues sordidement en temps ordinaire, elles se couvrent de soie et de dentelles aux jours de gala et préparent à leurs convives des festins de Gamache. Le chasseur finnois demandait simplement à Mielliki de lui faire l'accueil qu'une respectable ménagère fait aux hôtes qu'elle veut bien traiter.

Le domaine de Tapio renfermait de grands trésors, dont les clefs d'or étaient toujours pendues à la ceinture de la dame du logis. Quand en été le bétail domestique était mené dans la forêt pour y paître, il passait sous la juridiction et sous la surveillance de Tapio. Aussi l'imagination finnoise avait-elle trouvé tout naturel d'adjoindre à Tapio et à sa femme une quantité d'enfants et de serviteurs entre lesquels se répartissait l'ouvrage de la maison. Dans ce clan divin des forêts, les déesses l'emportaient beaucoup en nombre sur les personnifications masculines. Un seul des fils est connu par son nom, *Nyyrikki* ou *Pinneys*, et n'est qu'un dédoublement de Tapio. C'est un bon compagnon à qui le chasseur attribue les signes qu'il observe sur les arbres et qui l'empêchent de s'égarer dans la forêt. Parmi les nombreuses filles de Tapio, on remarque *Tellervo* ou *Hillervo*, la fille aux cheveux dorés, vêtue d'une tunique d'écorce fine, gardienne des troupeaux; puis, l'aimable *Tououlikki*, bergère aussi et rabatteuse de gibier pour les chasseurs qui ont su lui plaire. Viennent enfin les nombreuses servantes du couple divin qu'on pourrait vraiment assimiler aux

dryades grecques. L'une doit prendre soin des merisiers, l'autre des chênes, une autre doit tenir en bon état les clairières. La division du travail est en honneur dans toute la vieille mythologie finnoise, mais ici nous ne pouvons voir qu'une régularisation de ce culte des arbres et de la forêt que nous avons dû signaler en tant d'autres lieux.

Chez les autres peuples de la race mongole ou plus précisément tartare-boréale, ce culte des arbres est en pleine vigueur, bien que sous des formes moins raffinées qu'en Finlande. Les Samoyèdes, les Ostiaques, les Sibériens en général, les Tchérémisses, les Tschouvaques, les Wotiaques, etc., ont des bosquets sacrés. Beaucoup s'élèvent même jusqu'au culte de la forêt personnifiée. Seulement ils font le plus souvent de la forêt personnifiée une divinité méchante, redoutable, qui égare volontairement le chasseur et le dévore. Chez les Finnois on a bien aussi connaissance d'une divinité des bois méchante qu'on appelle *Hiisi* et qui fait contraste avec la majesté débonnaire de Tapio. Hiisi et les siens sont des esprits taquins, très forts, qui demeurent dans les fourrés les plus impénétrables. Ce nom d'Hiisi devint par la suite un nom générique pour désigner tous les esprits méchants de la terre et de l'eau (1).

Le culte des eaux est général dans les populations sibériennes, ostiaques, samoyèdes, tongouses, et chez nombre de tribus mongoles. Les Wotiaques sacrifient aux sources sacrées des béliers et des coqs (2).

(1) Comp. pour tout ce qui précède, Castrén, *l. c.*, *passim.*
(2) Georgi, *Beschreibung*, p. 62.

Les Ostiaques et les Samoyèdes sacrifient des rennes à l'Obi, fleuve pour lequel ils ont une grande vénération. Des tribus tartares de la Sibérie méridionale ont pour coutume de jeter dans l'eau, en guise d'offrande, un peu de chaque mets qu'on mange. Les Kamtchadales croient que si les poissons remontent les rivières, c'est sur l'ordre du dieu de la mer *Mitgk* qui est lui-même un énorme poisson (1). Ils poussent même leur respect pour ce dieu jusqu'à regarder comme un acte impie le sauvetage d'un homme tombé à l'eau par accident; bien mieux, l'homme tombé fait mal en tâchant de se sauver. Car il se refuse à Mitgk, qui voulait l'avoir (2). Chez les Lapons, les Finnois, les Esthoniens, le culte des eaux doit remonter loin, et de là le nombre assez grand de lacs, de rivières, de sources, dont le nom commence par *pyha*, c'est-à-dire saint, sacré. En Esthonie, chaque village a sa source légendaire. Il y avait, entre autres, un petit ruisseau du nom de Wœhhanda, dans le cercle de Dorpat, qui était l'objet d'un culte très populaire. On n'osait pas abattre d'arbre, pas même couper une branche sur ses rives, sous peine de mourir dans l'année (3). Un Allemand eut la malheureuse idée de construire un moulin dont ce ruisseau devait faire tourner la roue. Mais alors le mauvais temps se déclara et dura si longtemps que les Esthoniens brûlèrent le moulin; après quoi, le beau temps revint. Il y a même une curieuse légende du

(1) Steller, *Kamtchakta*, 265.
(2) *Ibid.*, 274.
(3) Castrén, p. 70.

lac Eim ou Ilmen, que Grimm, dans sa *Mythologie allemande*, rapporte tout au long. Ce lac, d'abord situé plus à l'intérieur des terres qu'il ne l'est aujourd'hui, avait des riverains grossiers, pillards, meurtriers, qui ne cultivaient pas ses bords et souillaient ses eaux claires du sang de leurs victimes. Un soir on entendit un bruit confus. C'était le lac qui s'envolait, emportant avec lui tous ses poissons. Ce qui déçut fortement les riverains accourus dans l'espoir de ramasser sans peine beaucoup de poissons laissés à sec. Ils ne trouvèrent plus que des serpents et des grenouilles. Le lac montait toujours vers le ciel. Et les chasseurs dans les bois disaient : Quel est ce sombre nuage? Et les bergers disaient : Quel est ce grand cygne blanc qui vole là-haut? Le lac voyagea ainsi toute la nuit, mais au matin il descendit et dit à des braves gens sur le territoire desquels il se trouvait : Préparez-vous à moissonner! — A la bonne heure, lui dirent-ils, si tu veux bien arroser nos champs et nos prairies. Le lac y consentit. Ils lui ménagèrent un lit, élevèrent des digues, plantèrent de jeunes arbres. Le lac vint s'établir, lui et ses poissons, au lieu préparé pour le recevoir, et s'y trouva si bien que, depuis, il n'a plus songé à s'en aller. Les champs tout autour sont admirablement fertiles, et chaque année la jeunesse vient danser au bord du lac en célébrant ses bienfaits (1).

C'est là une jolie légende, presque un mythe de civilisation, et du reste il paraît que chez les Es-

(1) Grimm, *Deutsche Mythologie*, p. 566.

thoniens l'idée de lacs ou d'étangs qui émigrent quand ils ne se trouvent pas bien là où ils sont est très populaire. La nature meuble et spongieuse du sol, où des étangs peuvent se former ou disparaître assez fréquemment, doit être l'origine de cette notion mythique. Chez les Finnois, cette mythologie aquatique était encore plus développée. Les eaux avaient un dieu, *Ahti* ou *Ahto*, vieillard vénérable dont la barbe très longue était faite d'herbes aquatiques et dont la robe était tissue de l'écume de la mer. C'était le roi des vagues, d'une richesse colossale, cachant des trésors incalculables dans ses profondeurs, mais avide, convoiteux des biens d'autrui et les rendant bien rarement quand une fois il s'en était emparé. Cependant il n'était pas absolument impossible d'éveiller sa générosité ou sa compassion, et alors il rendait les objets tombés en sa possession. Il est très surprenant de rencontrer en pleine mythologie finnoise une légende toute semblable à la fable indoue, grecque et latine du *Bûcheron et de sa Cognée.* Un jeune berger avait laissé tomber son couteau dans l'eau et faisait retentir le rivage de ses lamentations. Alors Ahti lui apparut, lui demanda la cause de son gros chagrin, plongea et lui rapporta un couteau d'or. L'honnête garçon lui dit que ce n'était pas le sien. Ahti plongea de nouveau et rapporta un couteau d'argent. Nouveau refus du jeune berger. Alors Ahti, lui rapportant le vrai couteau, les lui donna tous trois pour le récompenser de sa probité (1).

(1) Castrén, *l. c.*, 75.

Ceux qui se noyaient avaient la consolation d'espérer qu'ils seraient bien reçus dans les belles grottes tapissées de rocailles où Ahti faisait sa demeure.

Son épouse, *Wellamo*, *Wellimo*, *Wellimys*, était aussi l'objet d'une grande vénération. C'était une respectable matrone d'aspect sévère, très soigneuse, du reste d'un bon caractère. Elle avait un bonnet couleur d'azur ou vert d'eau, une robe d'herbes aquatiques, une camisole d'ajoncs et un manteau d'écume. Il est inutile d'ajouter qu'Ahti et Wellamo avaient de nombreux enfants, plus encore de serviteurs et de servantes. Nous arrivons ainsi à une multitude de petits dieux et de petites déesses aquatiques, rappelant tout à fait les elfes et les ondines des mythologies germaniques. On voit ici combien l'esprit organisateur des Finnois avait régularisé l'amas confus de divinités subalternes qui partout ailleurs, sauf peut-être en Polynésie, vaguent sans détermination précise dans l'élément auquel on les rapporte. C'est une preuve nouvelle du lien étroit qui rattache la régularisation organique des croyances à cette organisation de la vie sociale qui fera la civilisation. Le fait que les dieux-nature des Finnois ont des épouses, des parèdres, presque égales en dignité à leurs divins époux, et non pas seulement un gynécée de favorites et d'esclaves comme en tant d'autres lieux, dénote aussi l'importance croissante de la famille et la valeur plus grande reconnue à la femme. Les dieux-nature ont des épouses, parce qu'en vertu de la tendance anthropomorphique, on ne peut se les représenter à l'état de solitude. On leur attribue

des fils, qui ne sont jamais qu'une détermination spéciale d'un quelconque de leurs attributs. Il faut bien que ces fils aient une mère. De là les déesses finnoises qui se distinguent très peu des dieux, leurs époux. Elles n'en sont que le dédoublement féminin.

Mais il y avait aussi des démons des eaux qui n'étaient pas d'un caractère aussi rangé que les précédents, qui étaient plutôt fort méchants. Comme il y avait les Hiisi des bois, il y avait aussi des Hiisi aquatiques. Ce sont eux qui se plaisent, par exemple, à enlever l'appât de l'hameçon plongé par le pêcheur. Celui-ci croit qu'un poisson a mordu, il relève sa ligne, et il s'aperçoit simplement que l'appât est parti, ce qui est bien le guignon le plus agaçant qui puisse poursuivre un pêcheur à la ligne. Leur méchanceté va du reste bien plus loin. Ce sont eux, en effet, qui excitent sur mer les bourrasques terribles qui mettent en danger la vie des navigateurs (1).

On voit par là que la mythologie finnoise, optimiste et sereine tant qu'il ne s'agit que des dieux célestes, déjà plus dualiste quand elle arrive aux dieux du sol et de la forêt, le devient davantage lorsqu'elle anime les eaux de l'intérieur et la mer. Ces couleurs sombres deviennent plus foncées encore quand on passe aux dieux du sous-sol ou du monde souterrain, qui sont décidément méchants et odieux.

(1) Comp. Castrén, *l. c.*, 70-85.

CHAPITRE III

LES DIEUX SOUTERRAINS ET L'ANIMISME FINNO-TARTARE

Le Tuonela et le dieu des morts Tuoni. — Le Kalevala. — Wæïnæmoïnen. — Sa descente au Tuonela. — Les fils et les filles de Tuoni et de Tuonen Akka. — La légende tartare de Koubaïko. — Les Haltias. — Les Paras. — Animisme tartare. — Idoles. — Culte des animaux. — La légende de l'Ours. — Appréciation finale.

Comme tous les non-civilisés, la race mongolo-boréale croit à la continuité de l'existence après la mort. Là comme ailleurs, on dépose dans la tombe ou sur elle les armes, les habits, les ustensiles, le traîneau du mort, et on y ajoute des aliments. On partage la crainte si généralement répandue que les esprits des morts, revenant sur la terre, ne soient avant tout désireux de nuire aux vivants. Les shamans, qui doivent à leur art de converser avec les morts et de les voir, parviennent à les éloigner par la force de leurs conjurations et surtout par les sacrifices qu'on leur fait. C'est là que nous voyons se former dans toute son ampleur le sacrifice aux ancêtres, ce grand rite de la vie religieuse et civile des Chinois. La religion finnoise avait un peu adouci ces idées sombres, et les morts, quand on savait péné-

trer jusqu'à eux pour leur demander conseil, pouvaient donner de sages avis, révéler même des choses de la plus haute importance. Toutefois, on avait toujours peur des esprits des anciens shamans, on les tenait pour pires que tous les autres, peut-être parce qu'on les soupçonnait de ne pas se soumettre aussi facilement que les autres aux conjurations des shamans vivants.

Le pays souterrain des morts finnois était le *Tuonela*, c'est-à-dire le domaine de *Tuoni*, qui porte aussi les noms de *Kalma* et de *Mana*. On se représentait Tuoni comme un homme d'aspect sombre, et en effet il est sévère, inexorable. Il est inutile de le prier, parce qu'il ne se laisse jamais attendrir. Il n'a que trois doigts à chaque main, ce qui indique probablement sa nature d'animal de proie. Pourtant, il ne dévore pas les morts, il les garde au contraire avec un soin jaloux, et ils ne pourraient échapper à sa surveillance. Son épouse, *Tuona Akka* ou *Manalatar* est une vieille femme aux doigts crochus, à la bouche édentée, qui ne nourrit ses hôtes que de serpents et de grenouilles. Tout est sinistre et lugubre dans ce domaine. Pourtant on y voit un soleil, des prairies, des ours, des serpents, des brochets, comme sur la terre, mais tout y est pâle et ténébreux. Le fleuve qui l'arrose est plein de tournants. Il s'y trouve une cascade très dangereuse, hantée par des monstres hideux. Comme Wæïnæmoïnen, le principal héros du Kalevala, descend aussi dans le séjour souterrain, c'est là qu'on peut voir comment la mythologie finnoise se représentait le Tuonela, de même que dans

l'Odyssée la descente d'Ulysse aux régions de l'Hadès nous renseigne sur la mythologie d'outre-tombe admise chez les Grecs à l'époque homérique.

Les héros du Kalevala sont, comme la plupart des héros épiques, des divinités ramenées aux conditions de la vie humaine. Chaque objet divinisé de la nature, portant des noms divers, peut donner lieu à deux personnifications au moins, dont l'une reste pour ainsi dire transcendante, mais dont l'autre se rapproche beaucoup plus de l'humanité et devient ainsi le centre de légendes populaires prétendant raconter des événements réels. Il se peut qu'en effet de vieux souvenirs de guerres, d'expéditions lointaines, d'exploits audacieux, se mêlent aux prouesses imaginaires que leur attribuait déjà le mythe originel. Mais ce serait le plus souvent peine perdue que de vouloir faire le départ entre les éléments de ces épopées qui sont purement mythiques et ceux qui pourraient avoir quelque valeur historique.

D'après M. de Castrén (1), le mot Kalevala signifie le *Pays des héros*, en particulier des principaux héros du poème, c'est-à-dire au fond la Finlande. Le pays de l'ennemi est le *Pohjola*, c'est-à-dire le nord ou le pays lapon, sans toutefois qu'on doive l'interpréter ainsi dans le sens d'une géographie rigoureuse. C'est en tout cas un pays plus septentrional, plus froid que la Finlande, et un pays de sorciers.

Dans ce sombre pays de Pohjola vit une jeune fille d'une beauté éblouissante, dont les héros du Kalevala

(1) *Vorles*, I, 242 suiv.

sont tous épris. Wæïnæmoïnen, l'un d'eux, n'était plus jeune. Il avait auparavant recherché la sœur de cette jeune fille. Mais cette sœur avait repoussé ses avances et, plutôt que de lui appartenir, elle s'était noyée pour aller vivre avec les poissons. Wæïnæmoïnen voulut la repêcher, il n'y réussit pas, et sur le conseil de sa mère Ilmatar (v. plus haut), il résolut d'obtenir la belle Joukahainen. Celle-ci ne se souciait pas non plus d'épouser le héros finnois, et comme il s'approchait à cheval le long de la mer, elle lui décocha une flèche. Le cheval seul, il est vrai, fut touché, mais il entraîna son cavalier dans la mer furieuse, de sorte que la vierge de Pohjola s'en crut débarrassée. Elle se trompait. Un aigle, qui voulait du bien au héros par reconnaissance pour un service rendu, le repêcha et le transporta près de la maison de la Dame de Pohjola, qui lui promit sa fille, s'il pouvait lui forger un instrument merveilleux appelé *Sampo*. Wæïnæmoïnen répond qu'il n'est pas forgeron, mais qu'il lui enverra son compatriote Ilmarinen, le plus habile des hommes dans l'art de façonner les métaux. Après Ilmarinen viendra un troisième héros, Lemminkæïnen, et le poème se compose des combats à n'en plus finir que se livrent la dame-sorcière, cupide et vindicative, de Pohjola et les rudes joûteurs, non moins sorciers, du Kalevala. C'est tantôt leur bravoure, tantôt leur supériorité dans les arts magiques qui leur assurent une victoire, longue toutefois à se décider définitivement. Dans un des épisodes les plus curieux, Wæïnæmoïnen joue d'une harpe qu'il a lui-même confectionnée et en tire des

sons si doux que le soleil et la lune descendent du ciel pour en savourer le charme de plus près ; ce dont la sorcière de Pohjola profite immédiatement pour les capturer et les cacher dans une montagne. Il faudra toute une campagne des héros pour les en faire sortir. A la fin pourtant la vieille sorcière est vaincue, le Kalevala, en réalité la Finlande, l'emporte sur le Pohjola, et la harpe du maître-chanteur, disparu sur son bateau de cuivre brillant, demeure sur la terre comme symbole et gage de la prospérité du peuple finnois (1).

Pour en revenir à la mythologie finnoise d'outre-tombe, nous devons mentionner spécialement la visite du héros du Kalevala au pays des morts. Il doit s'y rendre, parce qu'il doit y chercher des paroles magiques dont il a besoin pour se construire un bateau merveilleux. Le chemin est long et pénible. Il arrive enfin devant le fleuve Tuonela qui entoure l'île de Tuoni, le dieu des morts, celui qui ne rend jamais sa proie. Une fille de Tuoni se promène sur l'autre rive. Il lui demande de lui envoyer le bac

(1) Castrén, *l. c.,* 247 suiv. — La disparition de Wæïnæmoïnen est expliquée à la fin d'une curieuse manière. L'enfant Jésus venait de naître et on se demandait si on le baptiserait; car on ne lui connaissait pas de père, et il fallait qu'un juge décidât si un tel enfant devait être conservé ou tué. Le héros du Kalevala, appelé à trancher la question, déclara qu'il fallait tuer cet enfant sans père. Mais aussitôt l'enfant Jésus protesta et reprocha vivement à son juge cette sentence dictée par l'ignorance et l'iniquité. Il fut donc baptisé ; mais Wæïnæmoïnen dépité ne voulut plus se montrer. Autant qu'on peut l'affirmer en présence des obscurités et des complications du poème, Wæïnæmoïnen est un dieu solaire, Ilmarinen un ancien dieu du feu et Lemminkæïnen un dieu sylvestre.

pour qu'il puisse traverser le fleuve. Mais celle-ci, toute surprise de voir en ces lieux un homme vivant, ne consent à le laisser passer que lorsqu'il lui a révélé le motif secret de son voyage. Arrivé chez Tuonetar, on l'invite à boire de la bière à laquelle il a la sagesse de ne pas goûter. Car il ne pourrait plus revenir. N'est-il pas curieux de retrouver en Finlande l'idée que nous avons déjà signalée en Polynésie et dans l'Amérique du Nord, que nous reverrons plus tard en Grèce dans le mythe de Perséphone, savoir que si, par extraordinaire, un vivant pénètre chez les morts, il ne pourra remonter à la surface de la terre qu'à la condition de n'avoir absolument rien mangé ni bu dans le séjour infernal? Wæïnæmoïnen a repoussé la bière, parce qu'il a découvert au fond du vase des crapauds et des vers. C'est pourquoi ses hôtes, ne voulant pas qu'il s'échappe, posent dans le fleuve pendant son sommeil des filets de métal qui lui barreront le passage. Mais le héros est aussi un magicien, il se transforme en roseaux, puis en serpent, et il passe à travers les mailles. Quelle que soit l'origine, bien souvent indéchiffrable, des autres aventures que le poème finnois lui endosse, aucune ne met mieux en relief son caractère primitif de dieu-soleil.

Tuoni et Tuonen Akka ont encore de nombreux enfants, pour la plupart d'un mauvais caractère. Il y a, par exemple, leur fille *Kalman Impi*, qui a jugé à propos de doter les serpents de leur dent venimeuse. Une autre, *Loviatar*, laide, aveugle, noire de corps et de cœur, a été amoureuse du vent et a mis au monde les neuf esprits les plus pernicieux, auteurs des neuf

maladies les plus redoutables (1). Une autre de leurs filles, *Kippou Tittæ* «*fille de la maladie*», a renfermé les maux de tout genre dans un rocher, d'où ils s'échappent pour porter la désolation parmi les hommes. Toutes ces filles sont, comme on le voit, d'actives pourvoyeuses de la maison paternelle. Ils ont aussi un fils, *Tuonen Poika*, dont les doigts se terminent en pointes de fer, ce qui lui permet de retenir aisément les morts qui voudraient s'en aller, et qui frappe les récalcitrants à grands coups d'épée. Enfin vient la tourbe des serviteurs et des servantes de Tuoni, avec lesquels se mêlent insensiblement les esprits des morts eux-mêmes. Seuls, les plus puissants shamans osent se rendre en extase, dans l'ivresse, ou en rêve, dans ces lieux redoutables, comme fait le héros du Kalevala, pour y chercher des secrets que leur science ordinaire ne leur avait pas révélés. Les shamans lapons, en particulier, ont un commerce intime avec le peuple mort des *Saïvo*, qui leur apparaissent sous forme d'oiseaux et qui semblent être des esprits protecteurs ou des esprits des ancêtres. Du reste, il est difficile aujourd'hui de démêler clairement les croyances authentiques des Lapons en matière de vie future, parce que leurs idées actuelles, là même où le christianisme ne les a pas encore conquis, présentent des traces nombreuses de mélange avec les croyances et les légendes chrétiennes. On sait toutefois qu'ils avaient un dieu

(1) Je n'en puis indiquer que sept, qui sont la pleurésie, la goutte, la colique, la phtisie, les ulcères, les éruptions, la peste. (Castrén, *l. c.*, I, 173.)

des morts, *Touona* ou *Tonou*, très semblable au Tuoni finnois (1).

Des légendes nombreuses de descente aux enfers circulent dans les pays tartares. Naturellement l'imagination s'est donné là plus beau jeu que partout ailleurs ; mais, en outre, il faut signaler plus encore que chez les Finnois la propension de l'esprit tartare à rendre aussi sombres, aussi effrayantes que possible, les perspectives d'outre-tombe. Il faut voir, dans les belles études de M. de Castrén, à qui nous faisons tant d'emprunts, la légende infernale qu'il a lui-même recueillie chez les Tartares encore païens de la province d'Yénissei (2). C'est l'histoire d'une jeune fille pleine de vertus, qui ne craignit pas de descendre au ténébreux séjour pour y chercher la tête de son frère traîtreusement décapité par le monstre Djilbegœn aux neuf têtes, un des grands pourvoyeurs des enfers. Ce qu'elle découvre en passant de difformités, de mutilations, de supplices raffinés, dans le royaume gouverné par les neuf Irle-chans souterrains, — par exemple, il est un compartiment où les femmes qui avaient retenu indûment du fil sur les pelotons qu'on leur avait donné à dévider, sont condamnées à avaler éternellement des écheveaux qui ne peuvent jamais passer par leur gosier; ailleurs, des hommes qui n'avaient pas *respecté* les chiens enragés pendant leur vie, sans doute en vertu de l'idée animiste que la rage est la manifestation

(1) **Castrén,** *l. c.,* **117-142.**
(2) *L. c.,* **147 suiv.**

d'un esprit supérieur, sont éternellement mordus par des chiens éternellement enragés, — tout cela témoigne d'une véritable virtuosité dans l'invention de l'horrible. On trouve dans ces élucubrations de l'esprit tartare tous les éléments dont les moines taoistes et bouddhistes de la Chine composeront leurs épouvantables enfers. Koubaïko, la jeune fille elle-même, présente une grande analogie avec la déesse chinoise Kwan Yin. On peut noter que la division de l'enfer en compartiments séparés et destinés à autant de supplices distincts est tartare aussi bien que chinoise et bouddhiste. Cependant il faut toujours se demander jusqu'à quel point les idées bouddhistes n'ont pas pénétré dans le monde tartare, surtout en matière de vie future, là même où le bouddhisme lui-même n'a pas prévalu. Il est certain que, dans cette légende de l'Yénissei, la doctrine d'une rémunération d'outre-tombe tient une place prépondérante. Au contraire, elle est complètement absente des représentations authentiques du monde souterrain que l'on voit énoncées dans le Kalevala et les autres vieux documents du polythéisme finno-tartare. Les Finnois se figuraient l'existence future comme une répétition de celle-ci, mais plus lugubre et nullement désirable (1). Les Lapons concevaient les choses sous un jour moins sombre. Les Kamtchadales, qui confondent *Haetsch*, leur dieu de l'empire souterrain, avec le premier homme, pensent même que tout le monde est heureux et a

(1) Castrén, 126.

des vivres en abondance auprès du père infernal (1).

Ce qui est plus général dans cette grande division de l'humanité, c'est d'abord la coutume d'enterrer avec le mort des chevaux, des traîneaux, du silex, de l'acier, de l'amadou, tout ce dont on croit qu'il aura besoin; c'est ensuite la croyance en une multitude d'esprits souterrains, ordinairement méchants. Les Samoyèdes eux-mêmes, malgré leur naturisme encore si près de l'état primitif, ne font pas exception sur ce point (2). Les Kamtchadales attribuent les feux volcaniques à des esprits du sous-sol des montagnes, qui veulent se chauffer et s'amusent à jeter les tisons par le soupirail (3). Cette multitude d'êtres divins, jointe à celle des divinités grandes et petites du ciel et de la surface du sol, peuple le monde tartare d'une telle quantité d'êtres divins que l'on est amené à supposer en toute chose le pouvoir d'un dieu ou d'un esprit dominant. Ainsi les Finnois connaissent encore une déesse *Sukkamiali* qui préside aux désirs amoureux, mais aussi aux disputes conjugales, un dieu de l'amour exalté, *Lempo*, un dieu du sommeil, des dieux du tissage, de la mise en couleurs, des voyages, une divinité de la vie corporelle *Suonetar*, dont le nom vient de *Suoni* « tendon », « veine », qui filait les tendons, les muscles, les chairs, les veines du corps humain, et que l'on invoquait en cas de maladie ou de blessure.

A la fin la nature se trouve toute pleine d'esprits

(1) Comp. Steller, *l. c.*, p. 271.
(2) Castrén, *l. c.*, 118, 154 suiv.
(3) Steller, *l. c.*, 47.

qui sont loin d'atteindre à la dignité, à la puissance, à la majesté des grands dieux de l'univers visible, mais qui n'en sont souvent que plus adorés. Chez les Finnois, ce sont les *Haltias* ou les *Maahinen*, chez les Samoyèdes les *Tadebeyos*. Les Samoyèdes particulièrement tiennent beaucoup à leurs petits gnômes des bois et des ruisseaux (1). Chaque objet naturel a son haltia, et c'est à ces haltias surtout que les shamans ont affaire; ce sont eux qu'ils évoquent au son du tambour. On peut observer encore ici que la tendance finnoise est d'assigner toujours à ces haltias un domaine spécial, des occupations très distinctes, la santé du corps humain, ou la protection de la maison, ou bien encore la bonne qualité du lait, du beurre et du fromage (2). Les *Maahinen* (esprits du sol, de *maa*, terre), qui nichent de préférence dans les arbres creux, les pierres, les crevasses des rochers, sont tout petits, comme les nains des légendes germaniques. C'est un peuple de pygmées fantasques, turbulents et forts. Ils proviennent de l'impression que fait sur l'esprit ignorant la multiplicité des petites forces qui agissent dans la nature et l'impossibilité d'en ramener l'action à des règles fixes et certaines. Qui saura dire au juste à quoi il tient qu'un jour le beurre se fait pour ainsi dire tout seul sous les mains actives de la ménagère, tandis que d'autres jours il a l'air de narguer ses efforts? pourquoi l'herbe pousse si drue de ce côté de la prairie et si clairsemée

(1) Tylor, *Civilis. prim.*, II, 352.
(2) *Ibid.*, 164 suiv.

de l'autre? pourquoi cette vache, qui donnait tant de lait, n'en fournit presque plus? pourquoi le lin est si embrouillé à certaines heures autour de la quenouille qu'on ne peut plus le filer? Nous sommes tellement habitués par notre éducation moderne à rapporter toutes ces différences à des causes physiques, inconnues ou connues, que si nous sommes témoins de phénomènes pareils, nous n'hésitons jamais à en chercher la raison dans une cause de cet ordre. Il en est autrement chez les peuples encore plongés dans l'ignorance. C'est un tas de petits dieux ou d'esprits inférieurs qui, pour eux, se jouent dans cette infinité de contrastes, de réussites et d'insuccès. De là leur petitesse, de là leur caractère capricieux et taquin. Ils peuvent être aussi les amis de l'humble ménage, du pauvre foyer, et ils sont sensibles aux attentions et aux prévenances. La ménagère prévoyante fait bien de se concilier leur bienveillance en leur réservant une portion congrue de lait, de beurre ou de bouillie, et chez les Finnois; toujours en vertu de l'idée que ces petits esprits aiment à se loger dans quelque objet matériel et à rester là où ils sont bien traités, on avait de petites idoles domestiques, quelque chose d'analogue au fétiche nègre, quoique moins stupidement grossier, et qu'on nommait des *paras*. Les paras ont même survécu longtemps à l'introduction du christianisme. On faisait la tête avec un bonnet d'enfant qu'on remplissait de chiffons; plus tard, on y inséra une hostie qu'une vieille femme avait gardée dans sa bouche. Le buste se composait d'une coiffe de femme que l'on remplissait d'étoupe. On

fixait par dessous trois fuseaux divergents en guise de jambes. Peut-être l'un d'eux faisait-il l'office de phallus. Puis, de grand matin, on portait le fantoche neuf fois de suite autour d'une église, en murmurant les deux mots : « Vis, Para ! » Et le Para se mettait à vivre, c'est-à-dire qu'un haltia venait s'y loger. On pouvait dès lors le rapporter au logis avec l'assurance que le lait et le fromage ne feraient plus défaut dans la famille (1).

Les peuples parents des Finnois, Wotiaques, Tchouvaques, Tchérémisses, Lapons, ont des superstitions toutes semblables. Chez eux plus que chez les Finnois, les esprits des ancêtres se joignent aux esprits de la nature. Comme partout, ce sont les endroits éveillant le sentiment du vague et du mystère, les lieux sauvages, silencieux, d'accès difficile, les cimes dénudées, les déserts surtout qui leur servent de résidence habituelle. Ils foisonnent dans les grands déserts du Touran et de Gobi, dans les steppes qui s'étendent à perte de vue (2). Les Mongols proprement dits croient aux *Tengri* ou aux *Esân*, les Ton-

(1) Castrén, p. 166.

(2) Comp. l'idée semblable qui régnait chez les Juifs et à laquelle il est fait allusion Matth. XII, 43. Elle doit se rattacher au même sentiment qui fait, par exemple, que l'enfant prend facilement peur dans la solitude silencieuse. Jusqu'à ce que l'esprit ait acquis une conscience suffisante de lui-même et de sa personnalité, il ne se sent réellement vivre qu'en réagissant contre ce qui n'est pas lui, par conséquent là où les résistances, les couleurs variées, les mouvements, les sons du monde extérieur lui fournissent en abondance les éléments de cette réaction. Dans le silence des grandes solitudes au contraire, il lui semble que sa vie personnelle se disperse, s'évapore, qu'elle s'en va comme un liquide sans vase pour le contenir.

gouses aux *Bouni*, les Turcomans aux *Aina* ou aux *Yzit* (1).

Nous pouvons surprendre au sein du monde finno-tartare la transition qui mène du naturisme et de l'animisme à l'idolâtrie. Chez les Nègres, celle-ci avait pour antécédent le fétiche, l'objet brut, difforme et sans valeur divinisé comme enveloppe et résidence d'un esprit. L'association régulière de la vie avec une forme animale ou humaine fait que l'on donne de plus en plus au fétiche des traits d'animal ou d'homme. On a besoin de cette ressemblance pour croire qu'il est vivant. En Sibérie et dans les régions voisines, on est parti plus directement du naturisme. A côté des shamans, on cherche son refuge auprès des esprits de la nature qu'on croit trouver dans les arbres, dans les pierres, dans les ruisseaux, les lacs, les sources, chez les animaux. En Sibérie, dit M. de Castrén (2), on rencontre bien des gens qui ne savent rien des esprits, qui adorent simplement les objets naturels personnifiés. Mais en les personnifiant on leur donne involontairement, de plus en plus, la forme humaine. Ils deviennent donc des espèces d'idoles non fabriquées. Un pas de plus, et on en fabrique. Ce qui constitue en effet l'idole, ce n'est pas seulement le fait qu'elle *représente*, c'est aussi qu'elle *loge* l'esprit adoré ou qu'elle est tout au moins

(1) Comp. Castrén, pp. 177-189. Plusieurs tribus mongoles y joignent le culte des âmes de leurs héros, entre autres de Gengis Khan et des princes de sa maison (*Ibid.*, 122).

(2) *Vorles*, I, 197.

un réceptacle, un foyer par lui choisi de sa présence et de son action (1).

Les Finnois doivent avoir eu une grande idole nationale de Youmala que l'on avait érigée dans une enceinte sacrée sur un monticule où l'on offrait les sacrifices. On y déposait beaucoup d'or, d'argent, de pierres précieuses (2). Du reste, on ne voit pas qu'à part quelques abris destinés à protéger les idoles contre les intempéries, ils aient eu plus que les Lapons de temples proprement dits. Ils avaient une grande vénération pour certains oiseaux qu'ils considéraient comme des manifestations d'esprits célestes, entre autres pour le coucou dont ils pensaient que le cri fertilise la terre au printemps (3). Les Jakouts de la Sibérie ont des croyances très semblables au totémisme. Chaque tribu possède un animal sacré et s'abstient de manger ses congénères. C'est chez les Kamtchadales que le culte des animaux est poussé le

(1) Rapprochez de cette définition l'indifférence avec laquelle nos populations ignorantes regardent les chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture religieuses et leur admiration enfantine pour des madones qui remuent les yeux, ou qui pleurent, ou qui sont en possession de faire beaucoup de miracles. C'est que celles-ci leur font l'effet d'être animées, de vivre, et pour des intelligences bornées, sans culture esthetique, cette apparence de vie parle bien plus au sens religieux que la beauté abstraite la plus idéale.

(2) Castrén, *l. c.*, p. 198.

(3) Le cri du coucou est donc fécondant et multiplicateur. Il semble que cette illusion, signalée également en Amérique, a régné aussi dans notre occident et qu'on pourrait lui rattacher la superstition populaire d'après laquelle celui qui entend chanter le coucou dans un moment où il a de l'argent en poche est sûr de n'en jamais manquer dans l'année.

plus loin, et par conséquent l'idée que l'animal raisonne, comprend, se décide tout à fait comme un homme (1).

Mais l'animal qui était partout le plus révéré, c'était l'ours. Il était en effet d'origine divine et une légende finnoise expliquait pourquoi il était cependant permis de le tuer. Une des filles de l'air, vêtue de bleu, cheminait un jour le long du ciel sur un nuage, tenant à la main une corbeille pleine de laine. Il arriva qu'une partie de cette laine tomba dans l'eau et que le vent la poussa jusque sur la lisière d'une forêt. Miellikki, la dame des bois, l'aperçut, la recueillit, en fit un beau nid qu'elle attacha avec un lien d'or à la maîtresse-branche d'un pin verdoyant. C'est là qu'elle déposa et qu'elle berça son enfant favori *Ohto*, c'est-à-dire l'ours. Quand il eut un peu grandi, elle lui fit une robe avec cette belle laine céleste; mais Ohto devint si fort et si redoutable, que Miellikki se demanda si elle lui donnerait des dents. Alors Ohto jura par tout ce qu'il y a de plus sacré qu'il n'abuserait jamais des dents qu'elle lui donnerait et, rassurée, elle lui en fit avec les pousses dorées de l'arbre qui avait été son berceau. Mais Ohto fut infidèle à ses serments, et voilà pourquoi il est permis de le tuer. Toutefois, il faut honorer ses restes, apaiser ses mânes par des cérémonies religieuses et des sacrifices. Autrement, il se venge. C'est une manière d'agir qui est répandue dans toute la Sibérie. A l'extrémité nord-est de cette vaste ré-

(1) Steller, *l. c.*, 276.

gion, les Kamtchadales disent au cadavre de l'ours que ce sont des Russes qui l'ont tué (1). Tout cela suppose au fond un culte primitif de l'ours combiné ensuite tant bien que mal avec une mythologie plus développée. Les Jakouts s'inclinent en passant devant les tanières de cet animal, qui doit avoir été pour eux l'esprit proprement dit de la forêt. Les Ostiaques, prêtant serment devant les tribunaux russes, jurent sur la tête d'un ours; car son esprit punit les parjures. Ils l'insultent pourtant et crachent sur son cadavre, quand ils viennent de le tuer; puis, ils lui rendent des honneurs divins. Cela fait présumer qu'ils ont, comme les Finnois, quelque légende attestant à la fois le caractère divin et les torts de l'ours (2).

Chez les Lapons où les idoles de bois et de pierre, *Seidas*, sont très nombreuses et consistent souvent en simples pierres naturelles de formes bizarres, chez les Esthoniens qui ont aussi leurs idoles du nom de *Tarapillas*, chez les Tchérémisses où l'on doit noter le culte très répandu de certains arbres, véritables idoles non fabriquées, chez les Jacouts où les beaux arbres sont couverts d'offrandes et à qui l'on adresse des hymnes d'adoration, chez les Samoyèdes où le culte des pierres serait plutôt prépondérant, chez les Ostiaques iougriens où l'on a des idoles dont le ventre est formé d'un sac destiné à recevoir les offrandes, chez les Ostiaques de l'Yénisséi où il semble que des

(1) Castrén, pp. 201-202.
(2) Comp. Tylor, *l. c.*, II, 301.

découvertes de mammouths ont influé sur les idées qu'ils se font des dieux souterrains, en un mot chez tous les autres peuples de cette famille finno-tartare, nous retrouvons des idées et des coutumes toutes semblables (1).

Nous sommes donc autorisés à conclure que même les peuples dits *shamanistes*, et dont on croyait que la religion se résumait dans un animisme systématique, exclusif et forcené, ont une religion dont le naturisme est la base et même une aptitude à la mythologie organisée que nous avons rarement vue aussi développée chez les autres races non-civilisées. La mythologie finnoise peut disputer la palme à toutes celles que nous avons exposées jusqu'à présent. Il n'y a du moins que la mythologie polynésienne qui pourrait lui être préférée; encore est-elle certainement inférieure à la finnoise au point de vue de la distinction bien nette des personnes divines et d'une délicatesse de sentiment que l'insulaire des mers du Sud ne connut jamais. C'est une preuve de plus que la faculté religieuse organique, celle qui consiste à systématiser les idées, les impressions, les sensations vagues et incohérentes du naturisme primitif, coïncide avec l'aptitude à la civilisation.

(1) Comp. Castrén, pp. 202-235.

CONCLUSIONS

Identité foncière des religions du monde non-civilisé. — Petit et grand naturisme. — Parallélisme de l'esprit du non-civilisé et de l'esprit de l'enfant. — Religion primitive. — Elargissement des objets d'adoration. — Culte de l'animal. — Animisme. — Culte des morts. — Théorie de M. Herbert Spencer. — La sorcellerie universelle. — Pouvoir du contact ou de la simple proximité. — Ensorcellement du tout par la partie. — Divination par les sorts et les augures. — Evocation et conjuration. — Pouvoir magique des paroles. — Importance historique et sociale du sorcier. — Totémisme, fétichisme et idolâtrie. — Sacrifice. — L'évolution du point de vue religieux.

Il s'agit maintenant de résumer les enseignements que contient le long exposé qui précède.

Il en est un qui a dû se dégager de lui-même aux yeux de tous ceux qui ont eu la patience de nous lire jusqu'au bout, c'est l'identité foncière des religions du monde non-civilisé. Nous avons pu signaler d'innombrables variétés tenant aux régions et aux aptitudes de race. Nous n'avons eu nulle part à relever de différence de principe. Absurdement grossière ou déjà poétiquement développée, la religion du non-civilisé est partout la même. Naturisme, animisme, sorcellerie, fétichisme ou idolâtrie, offrandes alimen-

taires, prévision de la continuation de l'existence après la mort, perpétuation des formes et des conditions de la vie actuelle, funérailles célébrées et soins pris des trépassés conformément à cette croyance, voilà ce que nous avons vu partout.

Le naturisme ou la religion ayant pour objet les phénomènes de la nature peut être distingué en *petit* et en *grand* naturisme, selon qu'il s'adresse à des êtres de peu d'importance en eux-mêmes, comme des arbres, des rochers, des sources, des animaux, ou bien à des êtres qui, par leur grandeur, leur élévation, leur puissance apparente ou réelle, le ciel, le soleil, la lune, le vent, le tonnerre, etc., possèdent des droits patents à la suprématie qu'on leur reconnaît. C'est le ciel qui passe le plus souvent pour le dieu supérieur à tous les autres ; mais, comme on l'a pu remarquer, il est très rare que ce soit le ciel sans épithète. C'est beaucoup plus souvent le ciel en action, le ciel en tant qu'il envoie la pluie, ou qu'il tonne, ou qu'il vente. Le soleil vient ensuite, et par places même il est mis au premier rang. Mais il n'y a nulle part antagonisme entre le petit et le grand naturisme. Ils coexistent très bien tous les deux dans la conscience des non-civilisés. C'est seulement chez les plus développés, comme les Polynésiens et les Finnois, qu'une subordination hiérarchique fait rentrer dans un certain organisme les nombreuses divinités de la nature. On peut remarquer de plus que le naturisme n'est pas partout également imaginatif, également riche de formes, d'inventions et d'éléments mythiques. C'est peut-être parmi les Sud-Africains, Hotten-

tots, Boschmans et Cafres, chez les Américains de l'extrême sud et chez les Papous, qu'il est resté le plus pauvre. Comme on pouvait s'y attendre, les particularités du climat, du sol, de l'habitat en général, ont fortement contribué, ici à sa richesse, là à sa pauvreté. Cependant cette cause extérieure n'a pas agi seule. Il faut aussi faire une grande part aux aptitudes de la race. Rien absolument dans la nature n'empêchait les Papous d'arriver à une mythologie aussi complète que celle des Polynésiens, ni les Patagons et les Fuégiens d'égaler religieusement les Esquimaux.

On a pu également vérifier l'exactitude du parallélisme souvent stipulé entre les impressions, les notions, les procédés intellectuels du non-civilisé et ce que nous pouvons observer chez l'enfant. Ce parallélisme est d'autant plus rigoureux que le non-civilisé se rapproche de la sauvagerie primitive. C'est la même incapacité de saisir le général et l'abstrait, la même naïveté et la même vivacité d'impression, le même égoïsme étalé sans vergogne, la même sensualité sans limites, la même impudeur. C'est aussi le même penchant à prêter à tout vie consciente et personnelle, la même complaisance d'imagination qui permet de prendre un pantin difforme pour un être vivant, la même mobilité qui fait passer instantanément de la tristesse la plus sombre à la joie la plus bruyante, la même effrayante indifférence pour la souffrance d'autrui. Voilà ce qui nous autorise à chercher dans le monde non-civilisé les éléments constitutifs de ce qui put être la religion primitive, d'autant plus que nous retrouverons régulièrement ces

mêmes éléments à l'origine des religions de la civilisation. Ce n'est pas pousser trop loin ce parallélisme que de remarquer combien, de même que l'enfant, le non-civilisé est encore plongé dans l'objectif, c'est-à-dire bien plus préoccupé de ce qui l'entoure et sollicite ses sens que de ce qui se passe en lui-même. C'est ce qui déjà nous permet de rejeter dans l'invraisemblance les théories qui ramènent les religions primitives à de véritables spéculations sur la nature humaine et les conséquences qu'on pouvait tirer de certains faits d'expérience psychique. Le monde extérieur a dû attirer à lui les toutes premières réflexions, et quand nous disons le monde extérieur, nous ferions mieux de dire les phénomènes les plus intéressants pour l'esprit encore enfant. Car cet esprit ne pouvait encore s'élever à la notion de l'ensemble du monde, à l'idée abstraite de la nature.

Si donc le naturisme a dû présider au premier éveil du sens religieux dans l'homme, il faut déterminer, pour avoir une idée approchante de ce que fut la religion primitive, les phénomènes qui les premiers, dans un tel état d'esprit, durent passer pour les maîtres et les directeurs de la destinée. Il est vrai que nous sommes réduits à la conjecture pure et simple pour les indiquer. Aucun document ne saurait sur ce point fixer absolument nos incertitudes. Bien des indices nous donnent lieu de penser que la toute première religion fut quelque chose de confus, de vague, un appel bref et variable à ce qui sollicitait l'imagination, la crainte ou la confiance. Tel est, en effet, le caractère de la religion au

sein des peuples les plus arriérés de la non-civilisation. Cependant, si nous pensons aux deux besoins fondamentaux de la vie physique, se nourrir et voir clair, nous n'abuserons pas de la conjecture en admettant que l'arbre nourricier et les phénomènes lumineux ont dû, les premiers, faire à l'homme encore dans la plus complète ignorance l'effet de dominer absolument sa vie et lui inspirer ces sentiments mélangés de crainte et d'espoir, d'admiration et d'effroi, de confiance et d'appréhension, dont la réunion constitue l'élément ordinaire et l'aliment normal du sentiment religieux. N'est-ce pas le double objet qui absorbe en tout premier lieu l'attention naissante de l'enfant? Le sein nourricier et le resplendissement lumineux ne sont-ils pas ses premières attractions puissantes? Ainsi s'expliquerait ce vieux culte des arbres et cette prépondérance des dieux de lumière que nous avons pu constater partout, au sein des tribus les moins développées comme chez les autres. Bientôt, peut-être en même temps, à l'arbre nourricier, protecteur, donnant ou refusant ses fruits, durent s'ajouter la rivière ou la source qui désaltérait, la montagne giboyeuse, l'étang poissonneux. C'est le petit naturisme qui commençait, et l'esprit une fois lancé dans cette direction, animant tout ce que lui présentait la nature, ne pouvait tarder à ajouter à ces dieux primitifs bien d'autres objets qui lui paraissaient mystérieux et puissants et toutefois ne rentraient pas nécessairement dans la catégorie de ceux qui permettent de manger, de boire et de voir clair.

Quant à ces derniers, on peut se demander si les

grands phénomènes de lumière, le jour, l'aurore, le soleil, ont reçu les premiers l'hommage de l'humanité religieuse. Il est de fait que l'enfant n'attache pas d'attention particulière à la lumière égale et pleine du grand jour, pas même au soleil. Ce qui le frappe, c'est le contraste. Il n'aime pas l'obscurité qui est pour lui une diminution de vie et qui, pour l'homme sans aucune industrie, était une cause quotidienne de danger et de terreur. Ce qui le réjouit, c'est la lumière qui la fait cesser. Voilà pourquoi nous inclinons à penser que, parmi les phénomènes lumineux, la lune, cette lampe mystérieuse qui s'allume au firmament, a dû la première captiver les regards et stimuler l'imagination de l'homme-enfant. Le culte du soleil, des étoiles, du ciel brillant doivent être postérieurs à celui de la lune, celui de l'aurore seul a pu pour la même raison remonter presque aussi haut, et le fait est que nous avons retrouvé la religion lunaire un peu partout, mais surtout au sein des tribus les plus arriérées, telles que les Nègres, les Hottentots, les Californiens, les Australiens, etc. Un peu plus de réflexion conduisit à l'adoration des autres astres. Le grand naturisme est venu de là.

Sans doute l'un et l'autre genre de culte se rattachent à des besoins physiques. Mais on voit déjà poindre la différence entre deux directions qui détermineront toujours depuis lors la tendance et le niveau de la religion. Il est clair que le culte du phénomène lumineux se prête bien plus aux sentiments poétiques et dramatiques, au mythe, à la mythologie, à ce qui sera plus tard le mysticisme, l'enthousiasme

religieux, l'élan vers le sublime et l'idéal, que l'adoration du simple phénomène nourricier. C'est la différence, à l'état embryonnaire, de la religion utilitaire et pur calcul et de la religion commandée par l'amour du parfait, du beau, du vrai, et de leur rayonnement dans l'âme.

Nous avons vu des commencements de dualisme, des dieux bons, mais qui ne le sont pas toujours; d'autres qui sont plutôt redoutés et méchants, mais avec lesquels il est toutefois possible, à certaines conditions, de s'entendre. Le dualisme absolu ne s'est montré à nous nulle part. Seulement on peut voir que la tendance générale est de reléguer les dieux méchants dans les profondeurs de la terre, dans la région des ténèbres et de la mort, et là ils deviennent facilement et tout à fait détestables.

Il était dans la nature des choses qu'une fois certains phénomènes déifiés, tous les phénomènes analogues le seraient aussi, quand même ils n'avaient plus de rapport aussi direct que les premiers avec les besoins élémentaires de l'homme. Et la divinisation devait aller en élargissant toujours plus son objet. A l'arbre succédait la forêt, à la rivière ou à l'étang la mer ou les eaux en général, à la montagne la terre, à l'astre le ciel, et ainsi de suite. La même tendance à personnifier l'objet naturel, désormais en pleine activité, se perpétue dans ces généralisations supérieures. La terre, la mer, le ciel, la forêt, deviennent *quelqu'un,* comme l'étaient la montagne, le ruisseau, l'astre et l'arbre. Ce qui n'empêche nullement et favoriserait plutôt l'application de la notion de personne

et de personne supérieure ou divine à une masse d'autres objets en rapport quelconque avec ceux qui avaient été déjà divinisés.

Le culte des pierres, qui paraît aussi fort ancien, ne semble pourtant pas primitif. Il se rattache plutôt à la découverte et à la divinisation du feu dont la pierre paraît être le réceptacle ou le logis. Mais une fois l'imagination habituée à considérer la pierre comme animée en dedans, on put aisément voir en elle l'enveloppe permanente ou momentanée de tout esprit qui voulait s'y enfermer.

Le culte de l'animal dérive aussi le plus souvent d'une croyance antérieure. Il se peut que l'animal en soi, du moins certains animaux, aient fait à l'homme l'effet de commander à la nature et de dominer sa destinée. L'homme primitif ne discerne pas les motifs qui devraient le porter à considérer l'animal comme son inférieur. Au contraire, il le regarde à chaque instant comme son égal et même comme son supérieur. Mais il est certain que partout où nous avons trouvé ce culte en vigueur, l'homme s'imaginait voir dans l'animal la manifestation habituelle ou temporaire d'un esprit divin. Ce culte de l'animal se rattache le plus souvent aux notions mythiques d'après lesquelles les objets du naturisme sont conçus par analogie sous forme animale. Le ciel qui vente et qui tonne est un grand oiseau, le soleil est un grand requin qui plonge dans la mer, l'éclair ou le fleuve est un serpent, la lune est une vache, etc. Ce ne sont pas là, comme on l'a dit, des figures de rhétorique, de simples comparaisons proposées par les poètes

primitifs, plus tard prises à la lettre. Ce sont bel et bien des identifications naïves, tenues pour réelles, et conduisant par conséquent à la vénération des animaux qui font partie de la tribu divine. Une fois l'animal tenu pour un être divin, son culte put s'amplifier, se raffiner et acquérir une grande importance, comme c'est le cas, par exemple, des populations adonnées au totémisme. On peut même observer que la forme végétale peut être attribuée aux dieux de la nature aussi bien que la forme animale. Mais il est constant que, de ce *phytomorphisme* et de ce *zoomorphisme*, une impulsion continue et partout visible dirige l'esprit humain dans le sens de l'*anthropomorphisme*. Les dieux plantes et animaux prennent de plus en plus la forme humaine, deviennent des hommes plus grands, plus forts, plus puissants que nous, mais conformés comme nous, et cette évolution se révèle comme accomplie chez un grand nombre de peuples non-civilisés. Mais il ne faut pas s'imaginer que l'anthropomorphisme a fait disparaître les notions antérieures. Le même dieu peut posséder à la fois la forme animale et la forme humaine. Le non-civilisé n'y voit pas de contradiction. C'est pourquoi, en tant de lieux, nous avons vu des tribus ou des nations se donner pour premier père un dieu qui était aussi un animal, ou, si l'on veut, un animal qui était aussi un dieu. L'idolâtrie, en fixant les représentations traditionnelles des dieux, contribua fortement à maintenir cette confusion. Le lecteur se rappellera certains dieux moitié hommes et moitié animaux. L'Egypte, l'Inde, l'Assyrie, nous montreront plus

tard les idoles où une tête animale est placée sur un corps humain, quand ce n'est pas un corps animal qui se termine par une tête humaine. On ne comprendra jamais rien à ces singuliers phénomènes, si l'on ne part pas de l'évidence que la distinction, pour nous si tranchée, entre le végétal, l'animal et l'homme est inconnue, tout au moins très imparfaitement reconnue du non-civilisé.

Ceci posé, nous comprenons aisément la direction ultérieure que prit la pensée religieuse et que nous désignons par le nom d'*animisme*. L'homme, de très bonne heure, est poussé par un sentiment en quelque sorte instinctif, comme par ses premières réflexions sur le rêve, l'évanouissement, les cas de vision ou de délire, à distinguer très fortement en lui-même l'être pensant et voulant de son corps visible et palpable. D'une intuition légitime au fond, d'une distinction qu'il faut bien toujours faire, mais sans oublier le lien organique et substantiel qui s'impose aussi à une réflexion plus exercée, il tire l'idée d'une dualité, d'une véritable séparation entre l'âme ou l'esprit et le corps. L'âme ou l'esprit peut sortir du corps, aller vagabonder au loin, puis y rentrer, pour en ressortir de nouveau. Nous avons vu cette notion de la nature humaine répandue par tout le monde non-civilisé. Hé bien! l'homme qui anime les objets naturels et qui assimile leur nature à la sienne ne met pas en doute que chez tous ces êtres animés l'esprit peut, comme chez lui, quitter son enveloppe ordinaire, se transporter loin d'elle, se cacher sous d'autres formes et même ne pas prendre du tout de

forme visible. Il devait nécessairement en résulter que les innombrables dieux petits et grands de la nature formeraient une multitude d'esprits voltigeant dans l'espace; que, par exemple, l'esprit du soleil ou l'esprit de la montagne ou l'esprit de l'arbre pouvait se détacher et se détachait en effet, l'un du soleil, l'autre de la montagne, l'autre de l'arbre, pour se livrer aux courses et aux opérations qu'il désirait faire. Il pouvait, pour cela, s'incorporer dans une forme animale ou humaine. C'est là que commence la possibilité de transformer les dieux-nature en héros de légendes et d'épopées et de les opposer même au phénomène visible dont ils sont l'esprit. C'est ainsi que le Maui polynésien, qui est pourtant le soleil, peut tout de même s'attaquer au soleil matériel et lui imposer sa volonté, et que la lune hottentote a vécu sur la terre comme un grand capitaine ou comme le premier père des Khoi-Khoïn. Il y a plus. La grande quantité d'esprits séparés de leur base matérielle fait qu'on s'habitue à croire à l'existence et à l'action continuelle d'esprits *tout court*, anonymes, ne se rapportant plus à rien de spécial dans la nature, mais doués de pouvoirs supérieurs à ceux de l'homme et intervenant à chaque instant dans sa destinée, soit pour lui faire du bien, soit pour lui faire du mal. L'animisme est dès lors constitué, et il semble que, chez les races non-civilisées, le cours du temps lui est favorable. Les grands dieux de la nature, avec leur régularité d'allures et leur parfaite insouciance de l'homme, se prêtent moins à ses désirs, à ses calculs, à ses élans, que ces esprits, invisibles, mais

tout voisins, qui peuvent entrer chez vous, se loger sous votre toit, devenir presque membres de la famille, vivre avec vous sur le pied de l'intimité. On dirait qu'à la longue un scepticisme inconscient ou, pour mieux dire, le sentiment de l'indifférence des grands phénomènes personnifiés, ciel, soleil, lune, vent, tonnerre, mer, fleuves, etc., pour ce qui touche le plus l'homme, a refroidi la ferveur dont ils étaient auparavant l'objet. Leur culte ou leur vénération restent dans la tradition, dans les souvenirs, dans les coutumes, plutôt qu'ils n'excitent la dévotion actuelle. Les Californiens croient que le soleil et la lune les aimaient autrefois, mais qu'ils ne se soucient plus d'eux aujourd'hui. Les Nègres secouent la tête quand on leur parle de leur dieu suprême et de sa providence. Il est bien haut, il est bien loin, et il ne paraît guère s'intéresser aux hommes. Ils en concluent qu'il est inutile de l'adorer et de chercher à lui plaire. Plus tard, nous verrons la régularité mathématique des mouvements solaires inspirer à des Incas des doutes motivés sur la personnalité réelle de leur éblouissant ancêtre. Très lentement, imperceptiblement, mais infailliblement, la *chose* tend à se substituer à la *personne* dans la notion que le non-civilisé se fait des objets de la nature, et la religion, d'instinct, cherche une conscience, un moi divin, se détourne de l'inanimé.

Voilà ce qui nous explique pourquoi nous n'avons vu nulle part le naturisme supplanter et faire oublier l'animisme; partout, au contraire, il y a tendance à donner la prépondérance pratique au culte des es-

prits sur celui des dieux de la nature. Çà et là, comme en Polynésie, en Micronésie, dans l'Afrique du Sud, nous avons constaté la lente retraite, tout au moins en pratique, du naturisme devant les envahissements de l'animisme. Un stade intermédiaire et très instructif, c'est celui que nous avons pu signaler chez les Peaux-Rouges, les Esquimaux et les Finnois, où les esprits, bien que pour la plupart anonymes et sans rapport nécessaire avec un objet déterminé de la nature, sont encore classés d'après les grandes divisions du monde visible, c'est-à-dire où l'on distingue nettement les esprits du ciel ou de l'air, ceux des eaux, ceux du sol et des forêts, ceux enfin de l'intérieur de la terre.

C'est avec l'animisme que commence la grande bifurcation entre les peuples qui se civilisent et portent dans leur religion la même tendance organisatrice qui préside à leur vie sociale, et ceux qui, demeurés étrangers à ce travail organique, restent socialement et religieusement dans l'incohérence des idées, des institutions et des croyances. La mythologie dramatique et plus ou moins épique sauve le naturisme, prolonge indéfiniment son existence Mais pour qu'elle naisse et se développe, il faut que l'aptitude organisatrice soit le partage du peuple dont elle coordonne les croyances. Les moins sauvages des non-civilisés, nous l'avons vu, sont ceux aussi qui ont déjà ce qu'on peut appeler une mythologie qu'il est facile d'exposer méthodiquement. Les plus bas placés sur l'échelle sociale, Boschmans, Papous, Australiens, Fuégiens, ne nous présentent que des éléments my-

thiques épars, sans cohésion, à l'état pour ainsi dire fluide, et dont il est très difficile de faire un exposé quelque peu suivi.

L'animisme est aussi le cadre religieux dans lequel vient se placer un nouvel objet du culte et de la vénération de l'homme. Le sourd instinct d'immortalité latent au fond de l'être humain trouve de très bonne heure une forme très grossière, mais très positive, dans cette idée que l'âme ou l'esprit de l'homme est très indépendante en soi de son corps et vit parfaitement hors de lui. L'analogie du sommeil et de la mort fait que celle-ci est considérée comme un sommeil plus prolongé que celui de chaque nuit, mais qui n'en diffère pas essentiellement. Cette analogie toutefois n'aurait pas suffi pour engendrer la prévision d'une autre vie, puisque l'expérience la plus immédiate et la plus simple faisait aussi toucher du doigt la grande et terrible différence entre les deux sommeils, celle qui consiste dans le caractère définitif du second et dans la décomposition de ce corps que le premier sommeil, au contraire, le vrai, restaure et fortifie. Mais elle suffisait du moment qu'en vertu d'une impulsion mystérieuse de sa nature, l'homme était disposé à stipuler sa survivance consciente à l'existence corporelle. Le mort était donc devenu un esprit, semblable à ceux de la nature, vivant comme eux dans le monde invisible et pouvant comme eux se manifester sous des formes animales ou humaines. Il devait aussi se trouver en possession de facultés et de forces supérieures. Il pouvait intervenir, mieux armé que les vivants, dans les affaires terres-

tres. Il y avait donc intérêt d'une manière générale à se concilier sa bienveillance comme à conjurer son mauvais vouloir. Il y avait lieu surtout de penser que les ascendants passés de vie à trépas s'intéresseraient particulièrement à leurs descendants, se montreraient leurs protecteurs et leurs conseillers, de même qu'ils se courrouceraient tout spécialement contre eux, s'ils ne recevaient pas de leur part ces honneurs et ces sacrifices que partout nous avons vus réclamés par les morts. C'est ainsi que le culte des morts et surtout celui des ancêtres s'est greffé sur l'animisme pour devenir un des éléments, je ne dirai pas constants, car nous avons vu des régions entières où il est inconnu, mais des plus fréquents de la religion des non-civilisés. On sait que dans certaines civilisations, en Chine surtout, il est resté au premier rang des obligations religieuses (1).

(1) Tel est le moment de l'évolution de la pensée religieuse que M. Herbert Spencer a voulu présenter comme le point de départ générateur de toute l'histoire des religions. V. ses *Principes de Sociologie*, trad. Cazelles, 2 vol., faisant partie de la *Bibliothèque de Philosophie contemporaine* de Germer Baillière. C'est une véritable renaissance de l'évhémérisme. S'il fallait en croire le penseur anglais, toutes les croyances, tous les rites, tous les mythes ne seraient que des conséquences du culte des morts, qui serait lui-même la religion primitive sans aucun mélange de naturisme, ni d'animisme provenant du naturisme. Les dieux et déesses de tous les peuples ne seraient que des hommes et des femmes divinisés après leur mort. Pour en arriver là, l'éminent philosophe a dû rayer d'un trait de plume tous les travaux de l'ethnologie et de la philologie comparées, que d'ailleurs il connaît fort mal et qu'il ne juge que d'après quelques excès de subtilité ou de combinaison arbitraire. Nous avons soumis la théorie de M. Herbert Spencer à une critique générale dans la *Revue de l'Histoire des Religions* de M. Maurice Vernes,

Mais l'animisme, dérivé du naturisme, engendre une autre conséquence plus universelle et pénétrant bien plus encore les idées, les pratiques, toute la vie

t. IV, n° 4, p. 1 et suiv. Nous nous bornons à résumer ici les principaux points de cette critique.

1° M. Herbert Spencer ne croit pas que l'homme encore peu développé soit tombé dans l'illusion que nous lui attribuons avec tous les mythologues, et qui consiste à animer et à personnifier les objets inanimés. L'animal, dit-il, ne tombe pas dans cette erreur; comment l'homme en aurait-il été la dupe à ce point? Ce n'est pourtant pas, répondons-nous, le seul domaine où l'intelligence humaine, en raison même du cercle beaucoup plus vaste qu'elle embrasse et à cause de son imagination beaucoup plus vive, peut se tromper là où l'intelligence animale reste à l'abri de l'erreur. Il y a des infaillibilités qui ne sont que des imperfections. Un paysan qui ne sait ni dessiner ni peindre, est incapable par cela même de commettre des fautes de perspective. Il y a, à l'encontre de l'opinion de M. Herbert Spencer, des faits trop nombreux, trop patents, vérifiables encore chez nos enfants, pour qu'on s'arrête longtemps devant ce genre d'objections. — 2° En admettant même que lorsqu'on s'est mis à adorer le ciel, le soleil, la montagne, le volcan, les arbres, etc., c'est uniquement parce qu'on croyait adorer en eux des ancêtres métamorphosés, toujours est-il qu'on crut alors que ces divers phénomènes étaient animés. Mais comment cette confusion de l'animé et de l'inanimé est-elle plus vraisemblable à une époque où la réflexion avait déjà grandi qu'antérieurement et lorsque la naïveté première était encore sans contrepoids? — 3° La méthode employée par le philosophe anglais pour démontrer sa théorie, laquelle consiste à glaner dans les innombrables récits de voyageurs et de missionnaires qu'il a pu lire les détails qui lui sont favorables, en négligeant systématiquement les données contraires, sans aucune critique des sources, et même presque toujours sans indication des narrateurs dont il invoque le témoignage, cette méthode peut faire illusion au lecteur qui ignore l'énorme quantité d'ouvrages, bien divers de compétence et de mérite, qui roulent sur la vie, les mœurs et les idées des non-civilisés. Ce n'est cependant qu'un trompe-l'œil et une manière d'argumenter pouvant servir à toute sorte de thèses contraires. Rien ne serait plus facile, à la seule condition d'éliminer tout ce que M. Herbert Spencer accueille et de reproduire tout

sociale des non-civilisés. Il engendre la *sorcellerie*, que nous avons dû signaler partout, avec ses procédés partout semblables, avec les mêmes faits physiologiques et psychiques lui servant de base, et qu'il faut bien se garder de mesurer aux proportions infimes auxquelles les progrès de la civilisation l'ont réduite parmi nous. La sorcellerie a été la mise en

ce qu'il laisse de côté, que de développer, avec mille preuves à l'appui, une théorie diamétralement opposée à la sienne. — 4° Sa théorie, d'ailleurs, laisse absolument inexpliqués ces parallélismes qui rapprochent et font rentrer dans une même loi de formation les mythes suggérés par la nature physique tenue pour animée et que nous signalons chez des peuples n'ayant jamais eu le moindre contact (mythes célestes, solaires, souterrains, aquatiques, etc.). — 5° Non seulement nous avons vu qu'en des régions considérables du monde non-civilisé le culte des ancêtres a envahi un domaine antérieurement occupé par le naturisme et l'animisme proprement dit, qu'il leur est donc postérieur, mais encore on ne comprend pas, dans le système de l'auteur anglais, pourquoi, en tant de lieux, le premier homme, le premier patriarche, le premier ancêtre est en même temps formateur, sinon créateur, du monde, maître de la vie et de la mort et doué de pouvoirs divins qu'aucun de ses descendants n'a jamais possédés. Cela prouve que ce n'est pas le premier ancêtre qui est devenu dieu dans la croyance de ses descendants, mais bien plutôt que c'est le dieu formateur et principal qui est devenu le premier ancêtre dans la croyance de ses adorateurs.

Le culte des ancêtres tient plus de place dans la religion des non-civilisés qu'on ne s'en était aperçu jusqu'en ces derniers temps, voilà ce qu'on peut accorder à M. Herbert Spencer. Mais, en lui-même, il n'est qu'une sous-division de l'animisme. Là où le naturisme se déploie en une riche mythologie dramatique, c'est-à-dire chez les races les mieux douées, l'animisme et le culte des ancêtres se développent faiblement. Là, au contraire, où, comme en Chine, la mythologie reste relativement inféconde, où, comme chez beaucoup de non-civilisés, elle ne peut sortir de son état embryonnaire, l'animisme devient prépondérant, et souvent, avec lui et par lui, le culte des ancêtres.

pratique universelle de la religion, et encore aujourd'hui elle en constitue l'élément principal dans les coutumes et les croyances d'une très grande partie du genre humain. C'est le grand moyen, conforme aux idées naturistes et animistes, par lequel l'homme espère franchir les barrières que son ignorance et sa faiblesse dressent entre lui et l'ordre de sécurité, de bien-être et de justice auquel il aspire. Le sorcier, l'homme exceptionnel qui entretient un commerce personnel et intime avec les esprits, qui est possédé par eux, qui en est l'instrument volontaire ou involontaire, tantôt dirigé par eux, tantôt les dirigeant lui-même, guérisseur de maladies, charmeur d'amulettes, divinateur de l'avenir, révélateur des secrets, dénonciateur des coupables, auteur de la pluie et du beau temps, est tout à la fois le prêtre, le médecin, le savant, le prophète, l'artiste et le poète des tribus primitives. Rien de plus superficiel que l'opinion de ceux qui ne veulent voir dans le sorcier des non-civilisés qu'un charlatan et un jongleur. Sans doute, il est fortement poussé sur une pente où le charlatanisme ne tarde pas à devenir en quelque sorte fatal. Mais en réalité, non seulement tout le monde autour de lui croit à ses pouvoirs supérieurs, il y croit lui-même, parce que les états d'hallucination, d'extase, de surexcitation mentale, dont il a conscience et qui ne sont pas feints, ne s'expliquent pour lui comme pour les autres que dans la supposition du commerce intime qu'il s'attribue avec les esprits invisibles. Quand il échoue, et naturellement il échoue souvent, c'est que, pour une cause ou une autre, son esprit n'a

pu vaincre l'esprit ennemi qu'il avait à combattre. La nullité foncière de son prétendu pouvoir l'incite à s'aider, surtout dans le traitement des malades, de moyens suggérés par l'expérience et l'observation, massages, frictions, décoctions, etc. Mais cela ne change pas sa croyance. C'est toujours l'esprit qui est en lui ou dans les substances ingérées, qui dompte ou qui chasse l'esprit malfaisant (1). Qu'on se rappelle les épreuves pénibles et prolongées auxquelles il faut se soumettre pour devenir sorcier, les fatigues et les dangers de la profession, et il faudra bien convenir que la sorcellerie doit être attribuée à tout autre chose qu'à la cupidité et à la mauvaise foi sournoise de ceux qui s'y adonnent. C'est la forme grossière, mais inévitable, du penchant de l'homme à chercher, dans une religion encore grossière elle-même, la synthèse harmonique entre lui et la destinée. L'animisme étant donné, la sorcellerie coule de source.

Tout pouvoir de sorcier n'est autre chose que le pouvoir de l'esprit qui est en lui et qui agit par lui. Le fait même que l'esprit se sert de lui suffit pour transformer sa personne en véhicule du pouvoir de

(1) Je doute fort, malgré l'assertion de tant de voyageurs témoins de faits analogues dans toutes les parties du monde non-civilisé, qu'il n'y ait qu'une jonglerie ridicule dans la méthode des sorciers-guérisseurs, lorsqu'à peu près partout ils font croire au malade dont ils ont pétri ou même sucé le corps que le mauvais esprit qui le tourmente est passé dans un caillou, un fil, un cheveu, qu'ils ont mis préalablement dans leur bouche. Je serais bien plutôt tenté de penser que cette méthode enfantine est prise parfaitement au sérieux par le patient, les assistants et le sorcier lui-même.

l'esprit, l'imprègne en quelque sorte des vertus surnaturelles de l'esprit, et la même propriété passe aux objets qui sont en contact immédiat et prolongé avec lui. De là le pouvoir curatif, ou préservatif, ou funeste, des loques qu'il détache de son bonnet ou de son vêtement, celui de son souffle, de sa salive, de sa sueur, même de son simple attouchement et de son regard (bon œil et mauvais œil). Ce pouvoir s'allonge le long de la baguette qu'il tient à la main comme le long d'un conducteur où se rassemblent et se condensent les vertus disséminées dans toute sa personne. Très probablement ce sont les phénomènes de contagion qui ont imprimé cette direction à la croyance superstitieuse. Les maladies qui se gagnent par le contact et même par la simple proximité passant pour l'œuvre d'esprits malfaisants, il n'y avait rien que de logique à s'imaginer que la même proximité, le même contact étaient les conditions naturelles de l'action des esprits bienfaisants.

C'est dans une idée voisine qu'il faut chercher l'origine de l'une des superstitions les plus répandues dans la sorcellerie des peuples primitifs et même dans celle qui s'est perpétuée au sein de la civilisation. Il y a quelques phénomènes bien connus qui semblent donner quelque consistance à la supposition qu'un fragment d'un objet remarquable par quelque propriété reste, après qu'il en a été détaché, solidaire et participant de la vie du tout dont il provient. Une parcelle de musc conserve indéfiniment l'odeur du morceau dont elle est séparée. Un tronçon de serpent ou de ver s'agite et semble vivre comme le corps en-

tier. Une bouture prise d'un arbre et plantée ailleurs reproduit le même arbre. De là toutes ces croyances sans nombre qui attribuent aux fragments la valeur du tout. Un os de lion communique le courage, un fragment de crâne vaut à celui qui le porte les qualités du mort, quelques piquants d'un arbuste épineux rendent leur possesseur très difficile à saisir. Par contre, le sorcier peut abuser contre ceux à qui il veut nuire du moindre objet leur ayant appartenu, surtout de ce qui a fait partie de leur personne, des cheveux, des fragments d'ongle, des restes d'aliments ingérés, pour y injecter en quelque sorte un ferment de maladie et de mort dont l'action se communiquera à leur corps. L'ombre elle-même peut être ensorcelée de la même façon.

Un pas de plus dans la même voie, et on arrive à penser que l'on peut dominer la destinée en la préfigurant de quelque manière. La concomitance ou l'analogie de certains phénomènes sont prises pour des rapports de cause à effet; ou bien encore on tâche de réaliser l'effet ou quelque chose qui y ressemble dans l'idée que cela forcera la cause à paraître. Le coq annonce la lumière par son chant matinal; on attribue donc au coq une propriété curative pour rendre la vue à ceux qui l'ont perdue et on suspend une tête de coq dans la hutte de l'homme devenant aveugle. Pour que la chasse soit heureuse, on commence par figurer le simulacre d'une capture abondante et de la réjouissance qui suivra. Un pas de plus encore, et on en viendra à cette superstition de l'*envoûtement*, si redouté au moyen-âge, ou du pro-

cédé par lequel on déterminait la mort d'une personne en perçant une figure de bois ou de cire façonnée à sa ressemblance.

La divination par les *sorts*, qu'il s'agisse de cailloux ou de baguettes ou de tout autre petits objets qu'on laisse tomber pêle-mêle, ou par les *augures* que l'on tire des incidents fortuits du monde visible, vol des oiseaux, rencontre de certains animaux, état des entrailles des animaux sacrifiés, se ramène à la supposition que le cours des choses, à un moment donné, peut être, dans son ensemble, favorable ou funeste. Tout à l'heure c'était la partie qui agissait sur le tout ; à présent, c'est la direction générale du tout qui déterminera celle de la partie. Il faut, dans le cas où l'augure est favorable, commencer avec confiance l'entreprise projetée, voyage, construction, chasse, expédition. C'est comme si l'on s'embarquait sur un fleuve dont les eaux porteront d'elles-mêmes au lieu que l'on veut atteindre. Dans le cas contraire, il serait insensé de commencer. Or, on apprend dans quelle direction les choses marchent, au moment où l'on va exécuter son projet, en interrogeant un détail de l'ensemble. C'est ainsi qu'on fait très rationnellement flotter un morceau de bois à la surface d'une rivière dont on ne discerne pas bien et dont il faut préciser la direction, ou bien que nous pourrions calculer la hauteur du soleil sur l'horizon en nous bornant à regarder notre montre. Mais la divination a des prétentions plus vastes. Les figures ou les lignes, absolument imprévues, des osselets ou des petites pierres jetées sur le sol, interprétées

d'après certaines règles qui varient, il est vrai, beaucoup, diront si le cours des choses est favorable ou non. Les oiseaux de bon ou de mauvais présage, le point de l'horizon d'où ils viennent (ce peut être l'orient, région de lumière, de vie, de bonheur, ou l'occident dont il ne vient rien de bon), le côté par lequel ils vous approchent, voilà tout autant d'indices de bonheur ou de malheur, parce que ce sont des signes du grand courant qui prédomine dans un moment déterminé.

Telle est la masse de puérilités où la sorcellerie ancienne et moderne a toujours cherché les éléments de ses grimoires. Le sorcier était devin à un degré supérieur, parce que la révélation qu'il tirait des sorts et des augures était comme sanctionnée par l'autorité de l'esprit dont il était l'organe. Ce serait peine perdue, cela une fois compris, que de rechercher le sens et l'origine des innombrables recettes de divination ou d'ensorcellement inventées par l'imagination capricieuse des demi-déments, si ce n'est des déments au grand complet, parmi lesquels la sorcellerie des non-civilisés s'est toujours recrutée. Il nous suffit d'avoir jeté quelque jour sur le principe même de ses opérations.

Toutefois avant de quitter ce sujet, il est nécessaire de dire quelques mots de deux offices de la sorcellerie destinés à jouer un rôle important dans l'évolution de la pensée religieuse. Je veux parler de l'*évocation* et de la *conjuration*.

Le sorcier doit son pouvoir supérieur aux esprits qui sont en lui. Mais ils n'y sont pas toujours. En

règle ordinaire il a besoin de recourir à des excitants, fumigations, boissons enivrantes, mouvements et cris violents, pour se mettre dans l'état qui passe pour celui de la possession. Par l'*évocation*, il appelle les esprits ou l'esprit dont l'intervention lui est nécessaire ; par la *conjuration*, il les contraint à venir et à se mettre en quelque sorte à ses ordres.

L'évocation résultait aisément de l'expérience qu'on pouvait à volonté, moyennant certaines conditions, se mettre dans l'état de corps et d'esprit identifié avec l'état de possession. L'appel lui-même de l'esprit évoqué ne faisait qu'exprimer la pensée même de l'évocateur et contribuer à hâter le moment où la crise nerveuse se déclarerait.

Mais l'évocation devait se changer en conjuration. En effet, la même expérience prouvait qu'à la volonté du sorcier l'esprit évoqué ne manquait jamais de venir. Les esprits semblaient donc ne pouvoir résister à l'appel qui leur était adressé. De là un sentiment de fierté professionnelle poussant le sorcier à se considérer comme le supérieur des esprits qu'il évoquait à volonté (1). Il faut d'ailleur se rappeler que, dans l'animisme, les esprits, en raison même de leur grand nombre, ne sont ni tout-puissants, ni absolus. Soumis eux-mêmes, comme toute collectivité, à certaines lois ou conditions d'existence, ils peuvent

(1) C'est dans un sentiment analogue d'orgueil sacerdotal que certains théologiens n'ont pas craint de stipuler que le prêtre à l'autel était plus puissant que Dieu même, puisqu'il pouvait à son gré l'en tenir éloigné ou l'y faire descendre sous les espèces de l'hostie et du calice.

être forcés de s'incliner devant la volonté du sorcier assez *fort*, assez versé dans son art, pour posséder les secrets dont la connaissance fait qu'on peut leur commander. Ces secrets se résument le plus souvent dans l'emploi de quelque incantation ou formule mystérieuse, et c'est ici que nous arrivons à une autre application de l'animisme, où la sorcellerie et la magie se réunissent, celle que l'on fonde sur le pouvoir *magique* des paroles.

Ici encore ce sont certains faits, généralisés sans réflexion et mal interprétés, qui ont donné naissance au préjugé superstitieux. De bonne heure, et lorsqu'il commençait à observer, l'homme eut lieu d'être frappé du pouvoir de la parole. Le chef parle, et sa volonté est exécutée par d'autres. Une foule est hostile ou prévenue, un orateur parle, et l'hostilité de cette foule se change en bienveillance, ses préventions en sympathies. Une troupe de guerriers est découragée, hésitante ; un inspiré prononce quelques paroles brûlantes, l'enthousiasme, la confiance, l'intrépidité renaissent. Pour nous, qui savons dans des cas pareils analyser les termes moyens, les circonstances, les causes morales, nous ne trouvons rien que de naturel dans ces effets de la parole émise. Pour l'homme rapproché de l'état primitif, il n'en était pas ainsi. La parole était à ses yeux cause directe, effective, en quelque sorte mécanique, des effets les plus merveilleux. D'autre part, il n'était pas moins clair pour lui que toute parole ne produisait pas de pareils prodiges. C'étaient seulement des paroles spéciales. Le grand art sera donc de savoir quelles

sont les paroles dont l'effet sera celui qu'on veut, et le sera immanquablement. Or le sorcier, qui évoque les esprits chaque fois qu'il veut se mettre en état de vision ou de surexcitation nerveuse, et qui les fait venir bon gré mal gré, sait donc les paroles à la suite desquelles cet état de possession ne manque jamais d'intervenir. Voilà donc des paroles dont l'énoncé contraint les esprits à venir, quand même ils seraient loin, quand même ils ne voudraient pas se déranger. Les paroles ont donc un pouvoir surnaturel *ex sono sonato*, il s'agit seulement de connaître celles qui ont ce pouvoir-là. Le caractère mystérieux de cette action attribuée à des paroles consacrées augmente encore la confiance dans ce moyen d'influer sur le cours des choses. Le plus souvent les paroles dont on use pour obtenir les effets désirés sont incompréhensibles, en vieux langage oublié, de son bizarre. Presque toujours elles sont chantées ou du moins accentuées d'une certaine façon. De là, les incantations, les enchantements et les enchanteurs. Le principe une fois admis, on ne s'arrête pas là. Les personnes et les choses doivent subir les effets prolongés des paroles prononcées sur elles. Il y a des formules de bénédiction, de malédiction, d'imprécation, de rédemption, etc., qui impriment un sceau indélébile, un véritable *fatum*, sur ceux qui y ont été exposés. Il en est d'autres qui dotent certains objets, un anneau, un meuble, un ruban, un vase, etc., de certaines propriétés qui en font, ou des charmes préservatifs, ou des talismans, ou des remèdes contre certains maux, quelquefois

contre tous les maux. Si l'objet doit ses propriétés surnaturelles à ce qu'un esprit y a été renfermé par la volonté supérieure du sorcier, c'est un véritable fétiche. Mais plus souvent encore c'est simplement une propriété surajoutée ou sous-introduite que l'objet emporte avec lui.

Nous ne saurions poursuivre cette élucidation des procédés de la sorcellerie de tous les temps et de tous les lieux sans entrer dans des détails qui ne seraient à leur place que dans un ouvrage consacré tout entier à cette colossale aberration de l'esprit humain. Tout ce que nous en avons dit, l'évocation, la conjuration et la formule magique y comprises, se retrouve à divers degrés chez les sorciers du monde entier. Il n'est pas sans intérêt toutefois de rappeler que c'est la sorcellerie tartare qui a poussé jusqu'à leur maximum d'intensité ces traits caractéristiques de toute sorcellerie, ceux surtout qui font de la sorcellerie l'art de contraindre les esprits à se soumettre aux ordres du sorcier et qui attribuent à des paroles un pouvoir magique auquel rien ne résiste.

Il est bon aussi de nous souvenir qu'en fait et malgré les niaiseries, les absurdités et les lamentables conséquences de cette erreur séculaire, il n'est pas permis à l'historien de mépriser un phénomène aussi universel et aussi prolongé que la sorcellerie. Nous l'avons vue partout répandue dans le monde non-civilisé. C'est un terrain sur lequel le Polynésien se rencontre avec le Finnois, le Caraïbe avec le Papou, le Peau-Rouge avec le Nègre, le Cafre avec le Patagon, l'Esquimau avec le Hottentot. Toutes les nations civilisées, tou-

tes les grandes religions ont connu et reconnu la sorcellerie. Encore aujourd'hui, non seulement la croyance aux sorciers persiste dans les couches inférieures des populations, mais il est plus de personnes instruites qu'on ne croit qui s'estiment blessées dans leurs convictions religieuses quand on parle d'un ton sceptique de cette vieille superstition. Si jamais croyance a pu s'appuyer sur la fameuse définition *Quod semper*, *ubique*, *omnes*, c'est certainement la croyance aux sorciers. Si le naturisme et l'animisme sont les principes religieux de la non-civilisation tout entière, la sorcellerie en est la religion pratique non moins universelle, et elle a maintenu ses droits jusqu'au milieu des civilisations les plus avancées.

Il ne faut d'ailleurs pas oublier qu'à ce niveau social où tant de choses destinées à se distinguer et à se séparer sont encore dans un état de synthèse ou plutôt d'amalgame confus et chaotique, le sorcier concentre en quelque sorte en lui-même tous les éléments dont la séparation fera plus tard le prêtre, le prophète, le savant, le poète, l'orateur et l'artiste. Instrument et familier des esprits, il a plus de titres que tout autre pour être chargé d'offrir à ces esprits et aux dieux les sacrifices que les adorateurs ordinaires n'osent présenter directement. C'est le prêtre qui se dégage du sorcier, et nous avons vu en Afrique, en Polynésie, en Amérique, la sorcellerie déjà transformée en sacerdoce. Le sorcier n'était plus seulement l'intermédiaire préféré, il était devenu l'intermédiaire nécessaire. Nous avons dit dans les

Prolégomènes (1) comment l'épuration des crises extatiques et convulsives, sous l'influence de sentiments élevés et d'une moralité supérieure, avait fait jaillir l'inspiration prophétique avec toute sa poésie et toute sa puissance. Le sorcier non-civilisé, qui prétend n'être que le serviteur, l'organe ou le conducteur des esprits, n'en commence pas moins à observer la nature et à mettre à profit certaines connaissances, expériences, découvertes, etc., pour rendre moins incertains les résultats de son art illusoire : c'est la science de la nature qui commence. Chantre de la tribu, rapsode des vieilles légendes, orateur et poète à ses heures, fabricant de fétiches ou d'idoles, il est l'ancêtre, très humble, mais incontestable, de ceux qui plus tard se partageront les divers domaines de l'art. Les absurdités et les jongleries de la sorcellerie ne doivent donc pas obscurcir à nos yeux sa très réelle importance historique, religieuse et sociale.

Par ce qui précède nous voyons que rien n'est plus facile que de rattacher à l'animisme et au naturisme les autres applications générales de ces deux principes des religions primitives. Les esprits de la nature peuvent se loger autre part que dans un corps vivant. Avec la ductilité extraordinaire de l'imagination, lorsqu'elle n'est pas encore disciplinée par la réflexion et l'expérience raisonnée, l'homme ignorant peut très aisément se figurer qu'un objet quelconque, du moment qu'il lui paraît étrange et mysté-

(1) P. 209 et suiv.

rieux, est le réceptacle d'un esprit. L'animal, certains animaux surtout, fait cette impression sur l'homme sans culture, et là où, par des raisons d'habitat ou par disposition ethnique, l'homme est habitué à attacher une grande importance à ses rapports avec l'animal, ce genre de croyances, en se développant, aboutit à ce *totémisme* dont les Peaux-Rouges et les Cafres nous ont fourni les exemples les plus caractérisés. Mais des objets inanimés, pour nous de la dernière insignifiance, peuvent produire la même impression sur des intelligences complètement incultes, et nous arrivons au *fétichisme* dont les Nègres sont les plus dévots partisans. Il faut bien noter qu'il ne s'agit là que d'une question de plus ou de moins. On trouve des traces de totémisme ailleurs que chez les Peaux-Rouges et les Cafres, des fétiches ailleurs que chez les Noirs d'Afrique. Ce qui constitue un progrès sur le grossier et ridicule fétichisme, c'est l'*idolâtrie* qui donne du moins au fétiche les formes et l'apparence de l'être animé. Mais elle en provient le plus souvent, et en admettant qu'elle n'ait pas eu partout le fétichisme proprement dit pour antécédent, elle s'en dégage peu à peu comme nous l'avons vu en Afrique, et, en tout cas, elle se rattache au même principe. L'idole doit la vénération dont elle est l'objet à la croyance qu'elle est le séjour et la manifestation d'un esprit.

Nulle part, du moment que l'homme admet l'existence d'êtres supérieurs à lui, dominateurs absolus ou relatifs des choses et capables d'influer sur son sort, il ne se borne à les reconnaître théoriquement.

Toujours et partout, en vertu de l'impulsion religieuse, il cherche les moyens de s'unir à ces objets de sa croyance et d'acquérir la conviction qu'il est avec eux sur un pied de concorde et d'harmonie qui lui permet de surmonter victorieusement les oppositions de sa destinée. La puérilité de ses conceptions et le genre encore tout sensuel des satisfactions qu'il en attend ne doivent pas nous empêcher de discerner cette tendance, qui ne fera que s'amplifier et se raffiner dans les religions supérieures. Il n'est encore nullement question, au niveau religieux où nous sommes restés, de sanctification, de progrès moral ou de rédemption du péché. Tout cela est profondément étranger aux désirs comme aux notions du non-civilisé. La morale et la religion sont encore séparées et tout au plus se côtoient chez les moins arriérés. Ce que le non-civilisé attend de ses dieux, c'est la prolongation de sa vie, la sécurité, la santé, les fruits abondants, les bonnes chasses, les bonnes pêches, et la victoire dans les combats. S'il croit ses dieux bons, sa foi en leur bonté ne va pas jusqu'à penser qu'ils lui procureront ces avantages de façon tout à fait gratuite. S'il les croit méchants, il n'admet pas qu'il ne parvienne pourtant à se les concilier par des offrandes suffisantes. Nous avons vu que nulle part il ne pouvait être question d'un dualisme absolu. Mais, dans l'un et l'autre cas, il voue à ses dieux un culte destiné à réaliser cette bonne entente à laquelle il aspire. La danse, le mouvement rythmé et cadencé, mimant les apparences, les façons d'agir, la vie en un mot de la divinité adorée, semble avoir été

la plus ancienne des formes d'adoration. Elle tient de près au naturisme, puisqu'il n'y avait guère que des êtres visibles et mobiles qui pussent suggérer l'idée de se conformer à leurs apparences et à leurs mouvements. Mais le sacrifice, l'offrande alimentaire, qui est plus qu'un symbole ou une ressemblance de forme, qui est, dans toute la force du terme, un tribut ou un cadeau fait aux dieux, n'est pas moins universel et partout nous l'avons vu constituer l'acte religieux par excellence. A ce niveau religieux il prime de beaucoup la prière, l'hommage, l'hymne de louange, en un mot tout ce qui a pu, depuis, alimenter la mysticité. Les offrandes de parfums, de tissus, d'ornements, ne diffèrent pas essentiellement des offrandes alimentaires. Ce qui les inspire également, c'est le sentiment que ce qui fait plaisir à l'homme le fait aussi aux dieux. Toutefois nous avons dû signaler certains faits dénotant que déjà l'idée du sacrifice commence en bien des lieux à se modifier. D'abord il tend à devenir une marque de déférence plutôt qu'un don venant au-devant des besoins des dieux; par exemple, on se croit tenu de suspendre un morceau d'étoffe, d'ajouter une pierre au monceau, de déposer un peu de salive, etc. On ne croit pas que le dieu ou l'esprit en ait besoin, mais on craindrait de l'offenser si on lui refusait cette marque d'attention et de respect. Puis, on imagine des substitutions ou des espèces d'arrhes qui dispenseront de sacrifices particulièrement pénibles et coûteux. C'est ainsi qu'à l'immolation de la personne elle-même qui semble avoir été partout en vigueur,

on arrive à substituer des symboles de cette immolation et notamment des oblations de parties non essentielles du corps vivant. De là, ces faux-semblants d'immolation et ces nombreuses mutilations religieuses, dents arrachées, doigts coupés, oreilles raccourcies, incisions sanglantes, et surtout la circoncision qui est un rite presque universel, bien que n'affectant pas la même forme partout. Nous verrons dans l'histoire des religions supérieures ces évolutions de l'idée du sacrifice donner lieu ou correspondre à des évolutions parallèles de la croyance. Il était bon de les noter à leur apparition première.

En résumé, dès ses premières manifestations, la religion est pour l'homme une synthèse de la destinée, le moyen de dominer ce qui l'effraie ou l'afflige, de réaliser son désir intense de bonheur, de liberté et de vie. Qu'il s'agisse de faire réussir une chasse qui l'empêchera de mourir de faim ou de répondre en termes d'espérance aux questions qu'il ne peut s'empêcher de se poser en face de l'avenir inconnu, de la tombe qui s'ouvre et de sa conscience angoissée, c'est toujours à la même impulsion de la nature humaine qu'il la faut attribuer. Ce qui diffère, c'est l'horizon qui est étroit ou vaste, la connaissance du monde qui est nulle ou avancée, c'est la loi morale à peine entrevue ou reconnue dans son auguste souveraineté, c'est le sentiment plus ou moins obscur de la vraie destinée, la nature plus ou moins élevée des besoins qu'il s'agit d'apaiser. A tous les degrés aussi, lors même que nous avons toutes les peines

du monde à nous représenter qu'une pareille satisfaction soit possible, nous surprenons les indices d'une joie particulière qui remplit l'âme religieuse quand elle a conscience d'avoir réalisé les conditions de son union avec la Divinité.

Il y a trois degrés principaux, en rapport avec les lumières acquises, de la manière dont l'homme cherche à édifier son abri religieux.

Au premier degré, il n'a qu'une notion très confuse, si même il en a une, de lois ou de conditions nécessaires régissant l'ensemble des choses. Tout dans le monde paraît soumis à des volontés arbitraires que l'homme doit tâcher de se concilier. C'est le point de vue naturiste et animiste, le point de vue de la sorcellerie, et il ne changera pas essentiellement, tant qu'on en restera au principe polythéiste qui est celui de toute religion naturiste.

Puis, il y a le degré où l'homme reconnaît fort bien l'existence de lois ou de conditions normales, dominant ordinairement et dans l'immense majorité des cas le cours des choses, qui peut être si fatal à ses intérêts collectifs ou privés. Mais il stipule en même temps l'existence d'une volonté supérieure à toutes ces lois de la nature, d'une volonté qui les a faites ce qu'elles sont, qui aurait pu les faire autrement, qui peut les défaire, les suspendre, les changer, qui s'y résout même de temps à autre au bénéfice de ceux qui lui plaisent. C'est le point de vue du supranaturalisme monothéiste.

Enfin, il y a le degré où un très petit nombre seulement est arrivé jusqu'à présent, celui qui consiste

à reconnaître que les lois des choses sont nécessaires, immuables, coessentielles à la Divinité elle-même. A ce point de vue, la seule méthode qui permette à l'homme de diminuer graduellement les contradictions de sa destinée, c'est d'étudier ces lois, de ne pas vouloir les changer, mais de leur demander à elles-mêmes les moyens de détourner leurs effets nuisibles. Et comme cela est loin d'être toujours possible, il lui reste alors la suprême ressource de s'en remettre par un acte de foi implicite ou de confiance filiale à la Pensée toute puissante, infinie en œuvre comme en durée, dont ces lois sont l'irradiation dans le temps et dans l'espace. C'est sur ce terrain de l'inconnu et peut-être de l'inconnaissable scientifiquement que la religion reprend une place qu'aucune puissance au monde ne pourra lui ravir. Car plus le cercle des connaissances s'élargit, plus l'infini de l'inconnu se révèle. A ce point de vue il n'y a pas de dualisme ou d'opposition entre la science et la religion. Celle-ci remplit simplement le vide que laisse la première, et ce vide est toujours immense. Aucune vérité scientifique ne peut être repoussée au nom d'une doctrine religieuse, car cette vérité, par cela seul qu'elle est vérité, est divine, et il serait irréligieux d'en nier l'évidence. Elle fait partie de la révélation universelle. L'homme religieux a donc pour premier devoir de travailler en toute indépendance à la conquête du vrai partout où il peut le découvrir. L'amour du vrai n'est pour lui qu'une des faces de l'amour de Dieu. Mais aussi cet amour de Dieu et la confiance implicite dans la des-

tinée supposée, indiquée, prophétisée par les plus pures et les plus nobles aspirations de son être, dépassent et enclosent le domaine fatalement limité de ses connaissances, et le moment arrive toujours où le plus savant doit se résigner ou bien à rester emprisonnė dans les limites infranchissables de son savoir, ou bien à adorer dans l'humilité et dans l'espérance.

Tel est le point de vue supérieur auquel nous verrons aboutir l'immense développement religieux de l'humanité. Il fait aisément l'effet d'un point de vue irréligieux à ceux qui ne peuvent encore se détacher du second. Il est absolument incompréhensible à ceux qui sont encore retenus dans le premier. Mais il y a intérêt et profit pour les hommes qui aiment à contempler les choses de haut, à ramener ainsi à l'unité de direction ce mouvement ascensionnel de l'humanité, si plein de variété, de différences, de couleurs, de rudesse, de poésie, de sombres drames et d'idylles charmantes, de passions ardentes et de nuances exquises, et à pouvoir se dire qu'en définitive c'est une seule et même impulsion qui a détaché l'homme de l'animalité primitive pour le rapprocher, à travers des milliers de siècles et d'innombrables erreurs, des temples sereins où resplendit la lumière éternelle.

FIN DU TOME DEUXIÈME ET DERNIER

NOTE

C'est seulement pendant l'impression de cet ouvrage que nous avons pu prendre connaissance des deux traités de M. K. Knortz intitulés : *Mythologie und Civilisation der Nord-Amerikanischen Indianer*, Leipzig, 1882. Le premier de ces deux traités, consacré à l'exposition de la mythologie des Peaux-Rouges, et le second, où l'auteur envisage la question de leur civilisation possible, sont de valeur inégale. Le traité mythologique réunit, sous une forme assez confuse et peu critique, une foule de données, prises à droite et à gauche; toutefois l'auteur a bien vu la prépondérance d'une religion du vent parmi les non-civilisés de l'Amérique du Nord et il relève avec raison la valeur religieuse qu'ils attribuent au nombre 4, celui des quatre vents. — Le second traité confirme, avec de nombreux faits à l'appui, les réserves que nous avons émises, I, p. 203, contre la thèse de l'inaptitude absolue des Peaux-Rouges à la civilisation. On y trouve même la preuve que chez un certain nombre de ces tribus, notamment les Cherokees, la conversion à la civilisation européenne est un fait accompli et définitif.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TOME DEUXIÈME

TROISIÈME PARTIE. — Les Océaniens

Chapitre I. — CONSIDÉRATIONS GÉOGRAPHIQUES ET ETHNOGRAPHIQUES

Chapitre II. — LES POLYNÉSIENS ET LEUR MYTHOLOGIE

CHAPITRE III. — LES POLYNÉSIENS ET LEUR MYTHOLOGIE (*Suite*)

CHAPITRE IV. — LE TABOU ET LE TATOUAGE

CHAPITRE V. — LE SACERDOCE POLYNÉSIEN

CHAPITRE VI. — L'ANIMISME, LA VIE FUTURE ET LE CULTE EN POLYNÉSIE

1 Par suite d'une erreur, le chapitre IX devient le chapitre VIII.

QUATRIÈME PARTIE. — Les Religions Finno-Tartares

Chapitre I. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES. — LE SHAMANISME

Chapitre II. — LA MYTHOLOGIE FINNOISE

Chapitre III. — LES DIEUX SOUTERRAINS ET L'ANIMISME FINNO-TARTARE

CONCLUSIONS

FIN DE LA TABLE DU TOME DEUXIÈME ET DERNIER

TABLE ALPHABÉTIQUE [1]

A

[1] Les chiffres ordinaires indiquent les pages. Ceux qui suivent le chiffre romain II se rapportent au deuxième volume.

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

Y

Z

Libourne. — Imp. J. Steeg-G. Bouchon, 2-4, Allées de la République.



Réville, Albert
Les religions des
peuples non-civilisés.


[redacted]

